

**SPECIAL
PAYS-BAS**

Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS





L'aube d'une ère nouvelle dans le domaine du son.

Il y a 20 ans, chez Yamaha, est née l'idée que nous pourrions concevoir la perfection en matière de trompette, une trompette qui assurerait de jouer toujours au sommet de son art.

Cela ne serait sans doute pas facile, il faudrait consulter les musiciens les plus renommés de part le monde. Il faudrait aussi concentrer la puissance de notre technologie, et tout le savoir faire de nos maîtres-artisans.

Aujourd'hui, après deux décennies consacrées à cette tâche, une nouvelle génération de son est née: les trompettes symphoniques "Heavy models" si bémol et Ut pour musiciens d'orchestres.

En créant un son de trompette riche et dynamique, bien centré, avec une réponse et une résistance optimale et une projection brillante, elles annoncent

Quelques uns des secrets de cette réussite résident dans le nouveau dessin du pavillon, de la perce, des guides de piston et de la branche d'embouchure ainsi que dans de nouveaux procédés de fabrication.

L'épaisseur du métal est accrue pour les chemises de piston ainsi que pour les coulisses internes et externes, un nouveau matériau est utilisé pour les coulisses internes, et pour la branche d'embouchure.

Le résultat de toutes ces innovations est une trompette qui est mieux conçue, qui sonne mieux et qui répond mieux; créé pour vous, sa place est entre vos mains. Une chose est absolument certaine: quand on a pour vocation la musique, la recherche de la perfection doit être permanente.

Essayez une des trompettes Yamaha chez votre revendeur Yamaha habituel et participez à l'aube d'une nouvelle ère du son.



Sommaire

2	Ode à la Liberté Les musiciens de la Révolution Française
5	23/24 septembre 1989
6	Bicentenaire de la Révolution Française
10	Assemblée Générale à Paris
17	La vie musicale aux Pays-Bas
24	Tambours et clairons de la Garde Républicaine
26	La « Nouvelle école de cor. »
29	La Vie musicale en Auvergne
30	Batteries-Fanfars 1990
34	Compact Disc
36	Discothèque d'or
39	Petites annonces
40	Manifestations

*Le président André Petit
et le Conseil d'Administration
de la C.M.F.
souhaitent de bonnes vacances
à nos sociétés et à nos musiciens
et vous donnent rendez-vous
à la rentrée, tout particulièrement
les 23 et 24 septembre à Paris
pour la grande manifestation
« Ode à la liberté ».*



103, bd Magenta
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.42

journal de la
Confédération
Musicale de
France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an
FRANCE : 100 F
ÉTRANGER : 200 F
Prix au numéro : 20 F

N° de Commission paritaire en attente

CRÉ
Création, réalisation, édition
43.07.05.48

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

*Les bureaux du service administratif resteront
ouverts tout l'été aux jours et horaires
habituels.*

Légende photo de couverture : Festival de Kerkrade

Courrier des lecteurs

- * suggestions,
- * critiques,
- * bonnes idées,
- * échanges de point de vue.

Écrivez-nous : C.M.F.
courrier du lecteur, 103,
boulevard Magenta,
75010 Paris.

ODE

A LA LIBERTÉ



**Textes de présentation
pour les auteurs et les
œuvres disponibles à la
C.M.F.**

(à lire avant les exécutions en concert)

Suite de l'article paru dans le journal CMF n° 421, mars-avril et n° 422, mai-juin 1989

Giovanni Paisiello

*Né à Roccaferata, près de Tarente, en 1740, Giovanni Paisiello, sera formé par Francesco Durante. Il se fera applaudir avant tout par ses ouvrages lyriques, notamment à Naples devenue sa ville d'adoption. Ce qui lui vaudra d'être appelé à succéder à Tommaso Traetta comme Maître de Chapelle de l'Impératrice de Russie Catherine II à Saint-Pétersbourg. Il y fera représenter en 1782 un certain **Barbier de Séville** plus tard éclipsé par celui de Rossini. Compte tenu de ses attitudes mouvantes et plus ou moins habiles, Paisiello sera tantôt favorable aux Bourbons, tantôt favorable à Bonaparte. Celui-ci lui commandera un **Te Deum** et une **Messe** pour son couronnement. Paisiello sera également honoré par Joseph Bonaparte, frère de Napoléon,*

ce qui lui vaudra d'être disgracié par les Bourbons. Il s'en retournera à Naples pour y mourir en 1816.

Musique funèbre pour Hoche (1797)

Datée du 11 novembre 1797, cette **Musique funèbre pour Hoche**, composée à Naples par Giovanni Paisiello à la demande de Bonaparte, fut exécutée en présence de celui-ci par le Conservatoire.

Entre la date et le titre, l'exposé et le plan ont été indiqués par le compositeur. Véritable « musique à programme » dont le propos a été résumé comme suit par Constant Pierre : « Les idées exprimées dans cette musique, après un petit prélude qui exprime la

surprise ressentie à la nouvelle de la mort du sus-dit général, dérivent d'une marche funèbre militaire, laquelle, toutes les fois qu'elle se répète, produit des sentiments variés de douleur, d'abattement, de confusion, de tristesse, d'agitation, de chagrin, de lamentation, de découragement, tous analogues à la perte éprouvée ». Bonaparte devait entendre au même moment l'autre musique funèbre à la mémoire de Hoche de Cherubini. Sa froideur envers ce dernier serait venue, dit-on, de l'audition de cette partition... qu'il n'avait pas commandée. Bonaparte ne cachera pas sa préférence pour la musique plus légère de Paisiello — celle que nous allons entendre dans une transcription pour harmonie de Désiré Dondeyne. Voici donc...

Michel-Joseph Gebauer

Né à Fère-en-Tardenois, en 1763, Michel-Joseph Gebauer devait mourir en 1812 victime de la retraite de Russie. Haut-boïste qui enseigne son instrument au Conservatoire et Chef de Musique de la Garde des Consuls, Michel-Joseph Gebauer avait collaboré aux Fêtes Civiques avant d'écrire des marches, pas redoublés et fanfares,

plus nombreuses encore, pour les formations consulaires et impériales.

Pas de Manœuvre (1794)

La collaboration de Michel-Joseph Gebauer aux Fêtes Civiques de la Révolution Française se sera limitée à une

Marche Militaire de peu d'intérêt comparée à ce **Pas de Manœuvre** paru dans la livraison de Frimaire an III (novembre-décembre 1794) du Magasin de Musique à l'usage des Fêtes Nationales. Voici donc le **Pas de Manœuvre** de Michel-Joseph Gebauer :

Les musiciens de la Révolution Française

Les frères Jadin

Les fils de Jean Jadin, musicien du Roi, eux aussi nés à Versailles, furent à leur tour compositeurs, mais nous nous occuperons seulement de l'aîné Louis-Emmanuel et de son frère puîné Hyacinthe. Le premier, né en 1768, aura connu la plus longue carrière officielle ; commencée sous l'Ancien Régime, elle s'achèvera, en effet, avec la Révolution de 1830 — les dernières fonctions de Louis-Emmanuel Jadin ayant été celles de Gouverneur des pages de la musique du Roi (1). Sous l'Empire, il avait été considéré comme le meilleur pianiste et accompagnateur, ayant succédé d'ailleurs au Conservatoire comme professeur de piano à son frère Hyacinthe dont il avait été l'élève. De sa contribution aux Fêtes Civiques de la Révolution Française, on retiendra surtout les pièces orchestrales. Sans médiocre pour autant de certains de ses hymnes, à voix seule comme le **Chant d'une esclave affranchie** inspiré en 1794 par l'abolition de l'esclavage (2), ou pour chœur et harmonie comme l'**Hymne à Jean-Jacques Rousseau** plus digne d'intérêt que celui de Gossec (3), également composé pour la translation au Panthéon du philosophe qui fut aussi compositeur. Ce que rappelle le postlude orchestral citant la romance sur trois notes **Que le temps me dure** (4). Des quatre genres instrumentaux à l'honneur dans les Fêtes Civiques, Louis-Emmanuel Jadin propose un véritable « échantillonnage » : une **Ouverture en ut** (5), une **Symphonie en fa** — et en un mouvement —, une **Marche Militaire** (6) et un **Pas de Manœuvre**. Ces quatre pièces ont toutes vu le jour en 1794, la **Symphonie** ayant été entendue pour la première fois le jour de la 5^e sansculottide an II soit le 21 septembre 1794. Dans cette **Symphonie**, qui a fait l'objet de deux rééditions modernes (6), Constant Pierre entrevoyait un motif des **Papillons** de Schumann (mes. 17 à 19) mais, d'une façon plus générale et sur le plan rythmique cette fois, elle préfigurait, selon lui, le scherzo de la **Symphonie Réformation** de Mendelssohn. On s'attardera davantage sur l'**Ouverture en ut** conçue, comme toutes ces ouvertures destinées aux Fêtes Civiques, à l'image d'un premier tempo de symphonie avec introduction lente — celle-ci dans le mode mineur de la même tonalité. Sa gravité préromantique contraste nettement avec la facilité souriante et désinvolte de l'**Allegro** annonciatrice, non plus de Beethoven mais de Boieldieu dont **Le Calife de**

Bagdad verra le jour en 1800. L'instrumentation de cette ouverture a été beaucoup moins évoquée par Constant Pierre, sa réduction de piano ne pouvant d'ailleurs en donner qu'une faible idée comme l'**Ouverture en fa** de Méhul. Des passages en petite formation, apparentés à la musique de chambre (7), y alternent avec des effets empruntés, eux, à l'orchestre symphonique. Une preuve, parmi d'autres, que l'orchestre d'harmonie était encore en gésine, tel plus tard le cinéma qui, avant d'avoir conquis sa spécificité comme « septième art », ne sera, le plus souvent, que du théâtre filmé (8). Louis-Emmanuel Jadin mourra, octogénaire et à moitié oublié, en 1853 près de Montfort-l'Amaury, mais sans avoir pratiquement lâché la plume (9). Parmi ses ouvrages postérieurs à la Révolution, à défaut de pièces originales pour orchestre d'harmonie, on recensera des **Nocturnes** pour quatuor à vent, en fait des thèmes variés (10), et **Trois Quintettes** pour vents et pianoforte dédiés au Duc de Berry, donc antérieurs à 1820. Le recours à cette formation, beaucoup moins fréquent en France a-t-il été inspiré par le **Quintette, pour vents et piano** de Ludwig Spohr qui avait été, précisément, joué à Paris ? (11)

D'un an plus jeune que son frère Louis-Emmanuel, Hyacinthe Jadin né en 1769 devait être un des premiers professeurs de piano du Conservatoire depuis sa fondation en 1795 jusqu'à 1798, date de sa retraite prématurée qui précédera de peu sa mort survenue en 1802 (12). On regrettera cette disparition brutale à l'examen des œuvres qu'il nous a laissées, presque toutes ayant recours à son instrument, mis à part ses quatuors à cordes parus comme ses **Sonates**, au Magasin de Musique à l'usage des Fêtes Nationales et comme son **Ouverture en fa** datée de 1795. Contribution unique dans le domaine orchestral aux Fêtes Civiques mais d'une qualité unanimement reconnue (13).

A l'opposé de l'**Ouverture** de Mathieu-Frédéric Blasius dont la médiocrité manifeste a été aussi généralement admise, ce qui rendait sa réimpression franchement inopportune (14). Voilà qui ne plaidera ni en faveur du répertoire civique ni pour cet excellent musicien né à Lauterbourg en Alsace deux ans après Mozart en 1758 et mort à Versailles en 1829 deux ans après Beethoven. Sa carrière aura été

aussi étendue dans le temps que celle de Louis-Emmanuel Jadin. En effet après avoir servi les Rohan à Strasbourg, Mathieu-Frédéric Blasius comptera parmi les premiers membres de l'Institut National devenu le Conservatoire il finira ses jours sous le règne de Charles X, après avoir été finalement chef d'orchestre à l'Opéra-Comique et chef de musique du 5^e Régiment de la Garde Royale. Ces fonctions figurent sur la page de titre des quatre suites pour harmonie groupées sous la dénomination d'**Harmonie Militaire** (15), et publiées en 1817 (16). Les deuxième et troisième de ces suites sont sans doute les plus dignes d'intérêt, mais toutes font alterner une **Marche**, une danse, qui varie d'une suite à l'autre (dans la deuxième une **Polonaise**, dans la troisième un **Menuet** avec clarinette solo), un **Pas redoublé** et une **Valse** où l'on reconnaît sans peine les origines alsaciennes du compositeur. La **Marche d'Henri IV** qui ouvre la deuxième est bâtie, comme son titre le rappelle, sur **Vive Henri IV!**, la « contre-Marseillaise » des Bourbons qu'on appelait d'ailleurs **La Marseillaise des honnêtes gens** (16). Eminemment représentatives du répertoire des kiosques à l'aube du règne de Louis XVIII, ces suites procèdent à la fois de la suite à l'ancienne et de la musique militaire. Par leur inspiration charmante comme par leur instrumentation finement ouvragée, elles incarnent bien, pour sûr, « le charme discret de la Restauration ». En 1829, la même année que Blasius — et Gossec — disparaissait Xavier Lefèvre, né à Lausanne en 1763 et qui avait été pendant trente ans, de 1795 à 1825, le premier professeur de clarinette du Conservatoire. Connu aujourd'hui encore des clarinettes par sa méthode parue en 1802, souvent rééditée et traduite à l'étranger, comme par l'adjonction d'une sixième clef à son instrument, Xavier Lefèvre fut aussi un compositeur de talent. On peut en juger « sur pièces » si l'on peut dire puisque certaines de ses **Sonates** (17) et deux de ses **Concertos** (18) ont été réédités — ces derniers remontant aux années du Directoire, celles des Concerts Feydeau où Xavier Lefèvre devait se produire en soliste. Sa contribution aux Fêtes Civiques est essentiellement instrumentale. Son **Hymne à l'Agriculture** composé pour chœur et harmonie sur des strophes de Couppigny en 1796 (19) doit être délaissé sans dommages au profit d'une **Marche Militaire** — peut-être celle qui fut jouée

au Panthéon lors du transfert de Rousseau ? — et d'un **Pas de Manœuvre** datant de la même année 1794 (20). Ces deux marches avaient été précédées par **Six Marches et Six Pas Redoublés** signés « Xavier Lefèvre Lieutenant de Musique de la Garde Nationale Parisienne », ce qui les fait remonter selon toute vraisemblance aux premières années de la décennie révolutionnaire. On appréciera d'autant plus leur premier enregistrement (21) qui à l'opposé des deux pages précitées, Constant Pierre ne les avait pas réduites pour piano, ne nous procurant d'ailleurs à leur sujet d'autres informations que leurs thèmes, ce que fera pareillement David Whitwell (22).

Frédéric ROBERT

NOTES :

(1) Voir Georges Servières : *Episodes d'Histoire Musicale* ; librairie Fischbacher, 1914, pp. 117 q

(2) Composé sur des strophes de Coupigny, ce *Chant d'une esclave affranchie* pour voix, 2 clarinettes, basson et basse chiffrée avait paru dans une des livraisons du *Magasin de Musique à l'usage des Fêtes Nationales* (la 3^e datée de Prairial an II).

Il sera prochainement enregistré sur disques Cybélia par Christiane Edda-Pierre.

(3) On peut les comparer à travers leurs réductions voix et piano publiées par Constant Pierre dans *Musique des fêtes et cérémonies de la Révolution Française* ; Imprimerie Nationale, 1899, pp. 394 et 398.

(4) Ces mêmes strophes de Jean-Jacques Rousseau ont été mises en musique dans le texte original

français par Beethoven en 1793 sous la forme d'une romance strophique pour voix et basse chiffrée, réalisée et publiée pour la première fois en 1902 par Jean Chantavoine (Edit. Heugel) ; bientôt enregistrée sur disques Cybélia (voir supra n. 2). Le même thème de Rousseau sur trois notes aura inspiré à Kalkbrenner l'une de ses *Fantaisies* pour pianoforte avec variations.

(5) Cette *Ouverture en ut* de Louis-Emmanuel Jadin est à présent disponible aux Editions Robert Martin dans une réadaptation de Del Giudice, une autre, due à Claude Pichaureau et bizarrement intitulée *Ouverture 1794*, a été enregistrée sous sa direction à la tête de l'Harmonie des Gardiens de la Paix sur disques Erato (bienôt disponible).

(6) La *Symphonie en fa* de Louis-Emmanuel Jadin a été gravée en partition et dans son orchestration originelle, à Leipzig, (Edit. Hoffmeister) ainsi que l'*Ouverture de François Devienne*. C'est celle qu'on trouvera enregistrée sur disques Erato (voir supra n. 5). Une réadaptation, due à Jan Molenaar et bien discutable par son adjonction de percussions par trop militaristes, a paru aux Editions Molenaar et vient d'être enregistrée par la Musique de la 1^{re} Région Militaire (dir. capitaine Révoil) sur disque Coréla.

(7) Voir la réduction pour piano de Constant Pierre dans op. cit., pp. 514 à 518.

(8) Voir à titre d'exemple *L'Assassinat du Duc de Guise*, scénario d'Henri Lavedan (de l'Académie Française), musique de Camille Saint-Saëns (de l'Institut), 1908.

(9) Pour plus de détails se reporter aux pages qui lui sont consacrées dans Georges Favre : *La Musique Française de piano avant 1830* ; Didier, 1953.

(10) L'un d'eux a été réimprimé en parties séparées chez Kneusslin à Bâle (Contrairement à ce qu'affirme le présentateur, il ne s'agit pas à proprement parler d'une première édition, même s'il s'est appuyé sur le manuscrit autographe conservé à Regensburg).

(11) Ce *Quintette pour vents et piano* de Ludwig Spohr (op. 52) avait été enregistré (jumelé avec le *Quintette à cordes* op. de Dvorák) sur disque Decca (Stéréo SDD 423) par des solistes de l'orchestre de l'Opéra de Vienne.

(12) Sur *Hyacinthe Jadin*, voir l'op. cit. de Geor-

ges Favre (Voir supra n. 9). Quatre de ses *Sonates* pour pianoforte ont été enregistrées par Jean-Claude Penmetier (Disques Harmonia Mundi HCM 1189) dont celle en ut dièse mineur déjà gravée chez Erato dans la collection « Châteaux et Cathédrales » (vol. « La Malmaison ») par Robert Veyron-Lacroix, également sur pianoforte. Mono LDE 3407/Stéréo 50307.

(13) Pour la réduction de piano de cette *Ouverture en fa* de Hyacinthe Jadin, voir Constant Pierre : op. cit., pp. 536-539. Une réadaptation due à Douglas Townsend a paru à New York chez Colombo en 1968. Un enregistrement paraîtra sur disques Erato avec l'Harmonie des Gardiens de la Paix (dir. Claude Pichaureau).

(14) Disponible aux Editions Robert Martin (arrangé Del Giudice). Pour la réduction de piano voir Constant Pierre : pp. cit. pp. 525-527.

(15) Les Deuxième et Troisième sont disponibles à la C.M.F. (réadaptées par Désiré Dondeyne). La Deuxième avait été enregistrée, sous sa direction, par l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, sur disques Erato dans l'Anthologie de la Musique Française pour Harmonie Militaire (Vol. I « De la Révolution à la Monarchie de Juillet »). On trouvera des extraits en partition, de ces suites dans Désiré Dondeyne et Frédéric Robert : *Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires* ; Lemoine, 1969 pp. 154-155, 176 et 181.

(16) Voir Frédéric Robert : *La Marseillaise*, son histoire en France et dans le monde aux Nouvelles Editions du Pavillon en collaboration avec l'Imprimerie Nationale.

(17) Nous avons publié l'une de ses *Sonates* (avec réalisation de la basse) dans la collection « L'Astrée » aux Editions Ouvrières, act. Leduc.

(18) Deux de ses *Concertos* (les 4^e et 6^e) ont été imprimés en partition (matériels en location) dans la collection « Le Pupitre » par Sherwood Dudley (Edition Heugel, 1975).

(19) Voir la réduction voix et piano dans Constant Pierre, op. cit., pp. 278 à 281.

(20) Voir la réduction de piano *ibid.* pp. 546 et 556.

(21) Voir supra n. 6.

(22) David Whitwell : *Band Music of the French Revolution* ; Hans Schneider, Tutzing (R.F.A.), 1979.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL !
PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	975	1.280
CORNET, si b	1.315	1.760
BUGLE, si b	1.500	1.945
ALTO, mi b	2.155	2.930
BARYTON, si b	2.890	3.980
BASSE, si b à 4 pistons	4.190	5.405
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	13.100	16.390
TROMBONE, à coulisse, verni	1.850	
TROMBONE, à pistons ut/si b	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b	4.500	
SAXO ALTO, mi b, fa #	4.350	
SAXO TENOR, si b, fa #	4.820	
SAXO BARYTON, mi b descendant en si b	11.460	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL
 2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
 ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
 CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE
 un an P. et M.O.
 FRANCO DE PORT
 A PARTIR DE
 3.000 F. T.T.C.

ODE
A
LA
LIBERTÉ
AVEC
l'esprit de 89

Ode à la liberté - 23 et 24 septembre 1989

Une date pour la C.M.F., ses musiciens, ses adhérents, ses amis : celle de l'Ode à la Liberté, rassemblement de fête et de musique pour célébrer le Bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Samedi 23 septembre

Notre lieu de rencontre musicale sera le parc des Tuileries, aménagé en lieu de spectacles et d'échange pour cette année du Bicentenaire, et situé au cœur du Paris historique.

Cette journée C.M.F. débutera à 11 heures.

Toute la journée, se succéderont sur les différentes scènes des théâtres du parc des Tuileries des orchestres d'harmonie, des batteries-fanfars, des orchestres d'accordéons, des big-bands... toutes ces formations qui font la richesse et la diversité de la C.M.F.

Quinze délégations musicales régionales des fédérations de la C.M.F. seront présentes à Paris. Elles rassembleront plus de mille musiciens, jeunes interprètes pour la plupart. Le programme définitif et les horaires ne sont pas encore fixés mais cette journée sera une vraie fête musicale, avec ses imprévus et ses surprises.

A 21 h 30, toutes les délégations régionales offriront au public de Paris un grand concert d'ensemble, sur la scène du plus grand théâtre du parc des Tuileries.

Au programme :

Hymne à la Musique de Serge Lancel
Dir. : André Petit.

Symphonie en Ut de Catel
Dir. : Désiré Dondeyne.

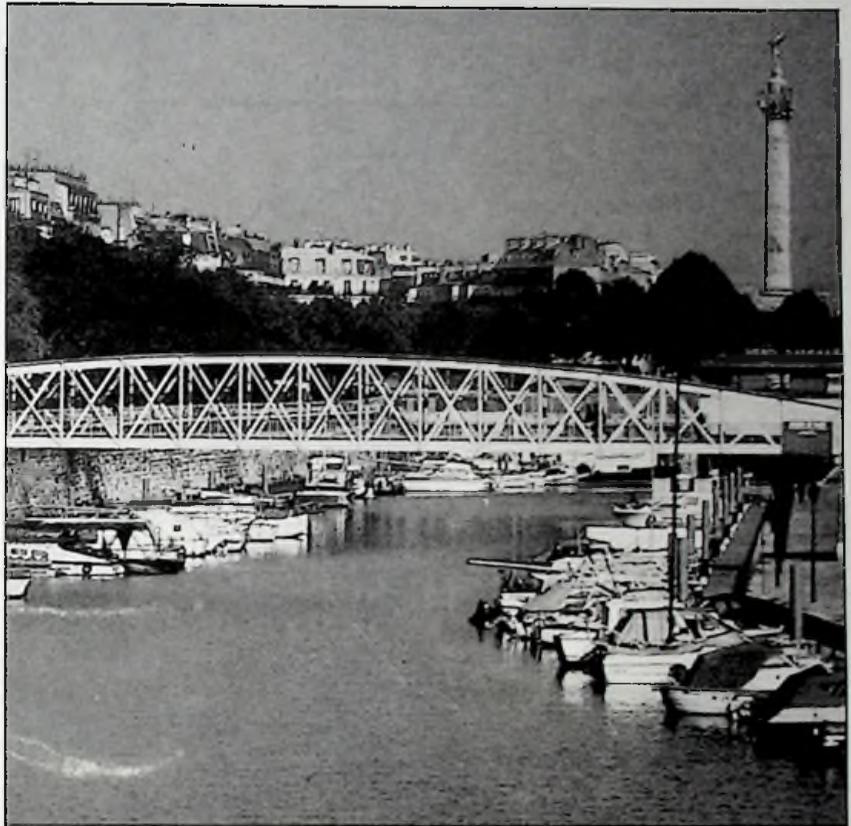
Pas de manœuvre de Gebauer
Dir. : Désiré Dondeyne.

1^{re} Marche Militaire de Catel
Dir. : Désiré Dondeyne.

Symphonie Militaire de Gossec
Dir. : Désiré Dondeyne.

Petite Symphonie Militaire de Catel
Dir. : Désiré Dondeyne.

Chant du Départ de Méhul
Dir. : Guy Meissonier.



Vue partielle du port de plaisance de Paris-Arsenal (place de la Bastille).

Un hommage donc, pour terminer la soirée à nos compositeurs de l'époque de la Révolution française, servis par les musiciens de la C.M.F.

Dimanche 24 septembre :

Ce jour-là on se joindra aux chorales et aux formations musicales réunies par la « Péniche-Opéra » pour rendre « Hommage au Génie de la Bastille ».

12 heures

Port de plaisance de Paris-Arsenal, place de la Bastille. On reprendra le grand concert d'ensemble des mille musiciens C.M.F., façon de préparer et de saluer à 13 h le départ du voyage de la « Péniche-Opéra » chargée d'un ensemble de 100 cloches à main et du bateau sur lequel sera embarqué le chœur des « Cinquante Petits Génies ». Après avoir emprunté le canal Saint-Martin et fait halte au bassin de la Villette, leur voyage se terminera en face de la gède du parc de la Villette au pied de la Cité des Sciences.

14 h 15

Les orchestres de la région Centre et Provence-Alpes-Côte-d'Azur salueront musicalement le passage des bateaux au niveau des écluses du Temple.

17 heures

Vers la fin de l'escale des bateaux, qui aura permis la répétition de l'Hymne de Coralie Fayeulle interprété au parc de la Villette, 11 orchestres d'harmonie de la C.M.F., placés de part et d'autre du bassin de la Villette, assureront une animation musicale.

19 heures

C'est dans le parc de la Villette, par des animations musicales avec une retraite aux flambeaux et des effets pyrotechniques, que se terminera cette journée. Six orchestres de la C.M.F., harmonies, big-bands, participeront à cette fête qui mêlera musiciens, choristes et spectateurs.

Les horaires sont donnés sous réserve

Les délégations musicales des fédérations régionales de la C.M.F.

Orchestre de la Côte-d'Argent de la Teste (Aquitaine).

Orchestre d'Harmonie La Lyre du Val-d'Is-sur-Tille (Bourgogne).

Orchestre Région Lorraine

Orchestre d'Harmonie Junior de la Région Centre.

Musique Municipale d'Ajaccio (Corse).
Orchestre d'Harmonie « L'Avenir » de Saint-Vit (Franche-Comté).

Orchestre d'Harmonie Junior du Limousin.

Orchestre d'Harmonie Junior de Midi-Pyrénées.

Orchestre Régional d'Harmonie du Nord-Pas-de-Calais.

Harmonie-Ecole de Basse-Normandie.

Orchestre Régional des Pays de Loire.

Orchestre Régional d'Harmonie de Picardie.

Harmonie-Ecole de Poitou-Charentes.
Orchestre d'Harmonie Junior de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Orchestre Régional d'Harmonie de Rhône-Alpes.

Sont également annoncées des sociétés musicales de la Région parisienne.

- Harmonie Intercommunale de Savigny-sur-Orge, Mennecy, La Ferté-Alais,

- Le Big Band de Beynes,

- Le Jazz-band de l'Ecole de Musique de Mennecy,

- Le Symphonie Accordéon-Club de Rueil-Malmaison,

- L'Orchestre d'Harmonie de Saint-Rémy-les-Chevreuse.

• A 18 h, la Confédération Musicale de France rendra hommage à tous ses disparus en réanimant la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à se joindre à cette cérémonie, le dimanche 24.

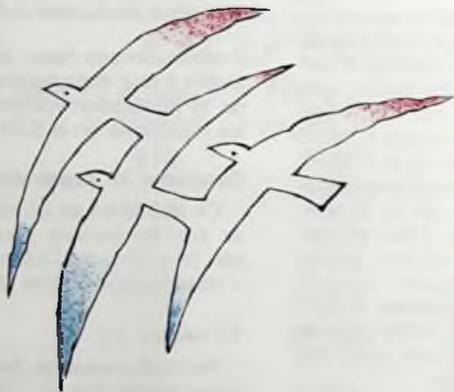
• Dans l'après-midi du samedi 23 septembre, trois orchestres régionaux, Savoie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, se produiront dans le kiosque du jardin du Luxembourg à partir de 14 h.

• Pour réaliser notre rassemblement « Ode à la Liberté », nous avons déjà obtenu le soutien de plusieurs partenaires : Présence Assurances, Editions Robert Martin, Editions Billaudot, Crédit Lyonnais.

Sous réserve de modification de dernière minute.



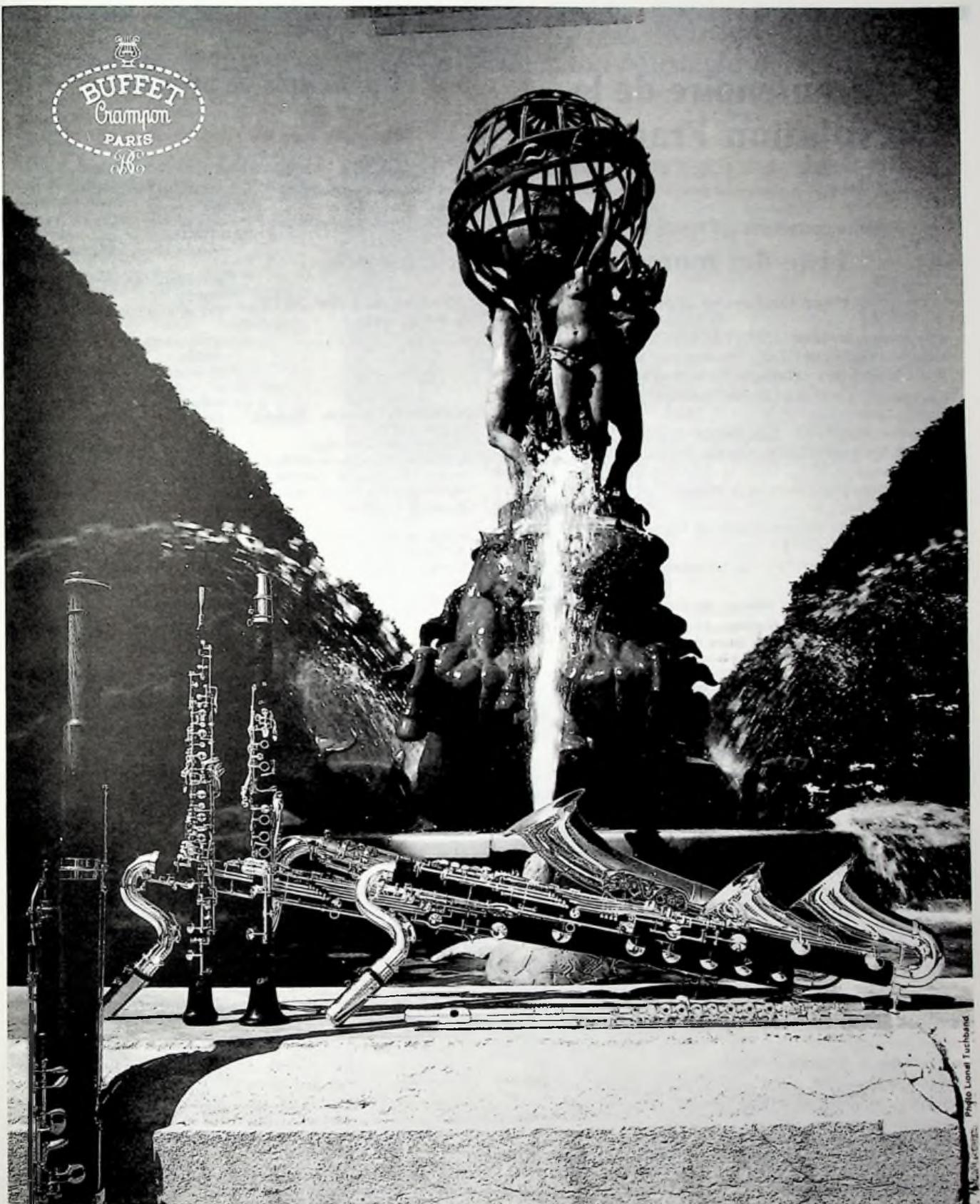
Vue partielle du bassin de la Villette.



Bicentenaire de la Révolution Française

Dans le cadre
de la grande manifestation
« ODE A LA LIBERTE »,
la Mission du Bicentenaire
de la Révolution Française
a accordé son patronage à la C.M.F.

**BUFFET**
Crampón
PARIS
B



BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5 RUIF MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87

Bicentenaire de la Révolution Française

œuvres éditées par la C.M.F. pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

TOUTE COMMANDE EST FERME ET DEFINITIVE

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- **Ouverture en Fa Majeur** (1793) - *Supérieure* - 8 mn MEHUL
- **Offrande à la Liberté** (1792) - Veillons au Salut de l'empire -
Allons enfants de la Patrie - La Carmagnole - Ça Ira - *Deuxième Division* - 3 mn GOSSEC
- **Symphonie en Ut** (1795) - (un seul mouvement) -
Troisième Division - 6 mn CATEL
- **Marche Lugubre** (1790) - *Toutes Divisions* - GOSSEC
- **Pas de Manœuvre** (1794) - (en Fa Majeur) -
Troisième Division - 8 mn GEBAUER
- **Pas de Manœuvre** (1794) - (en Fa Majeur) -
Troisième Division - DUVERNOY
- **Première Marche Militaire** (1791) - (en Fa Majeur) -
Troisième Division - 8 mn CATEL
- **Symphonie Militaire** (1794) - (un seul mouvement) -
Troisième Division - 6 mn CATEL
- **Musique pour Célébrer la Mémoire des Grands Hommes** (1799) -
(Quatre mouvements) - *Division Excellence* - 18 mn REICHA
- **Marche Funèbre** (1797) - (pour le Général Hoche) -
Division Supérieure - 9 mn 30 PAISIELLO
- EPOQUE IMPERIALE**
- **Marche Militaire** - (en Fa)
Pas Redoublé (Ré mineur) - *Deuxième Division* - 6 mn GEBAUER
- RESTAURATION**
- **2^e et 3^e Suites** (1817) - 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé,
valse) - *Division Supérieure* - 12 mn BLASIUS
- **2^e Suite** (marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse) - *Division Supérieure* - 12 mn

Pour Orchestre d'Harmonie et Chœurs mixtes

- **La Marseillaise** (1792) - (avec soli) -
Toutes Divisions - 6 mn Version de GOSSEC
- **Le Chant du Départ** (1794) - (avec soli) -
Toutes Divisions - 8 mn MEHUL
- **Peuple éveille-toi** (Voltaire 1791) -
Première Division - 4 mn GOSSEC
- **La Bataille de Fleurus** (1794) -
Division Supérieure - 6 mn CATEL
- **Aux Mânes de la Gironde** (1795) -
Division Supérieure - 8 mn GOSSEC
- **L'Hymne des vingt-deux** (1795) - (ténor solo.) -
Première Division - 10 mn MEHUL
- **L'Hymne du Panthéon** (1794) -
Division Supérieure - 10 mn CHERUBINI
- **Le chant du 14 juillet** (1790-91) -
Première Division - 10 mn GOSSEC
- **Chant du Retour de Campo Formio** (1797) - (hymne pour la Paix -
avec quatre solistes) - *Division Supérieure* - 7 mn MEHUL
- **Te Deum** (1790) - *Première Division* - 25 mn GOSSEC

Un exemple de programme :

Musique des Gardiens de la Paix

Direction : Désiré Dondeyne
Régis Oudot, ténor
Michel Piquemal, baryton

PLACE DES VOSGES

Vendredi 13 juillet 1979,
à 20 heures

● Charles-Simon Catel (1773-1830)
Symphonie militaire en si-bémol (1794)
Marche militaire (1794)

● Frédéric Duvernoy (1765-1838)
Pas de manœuvre (1794)

● Hyacinthe Jadin (1769-1802)
Ouverture

● François Joseph Gossec (1734-1829)
Marche lugubre (1790)
L'offrande à la Liberté (1792)
Veillons au salut de l'empire -
Hymne des Marseillais - La Carmagnole - Ça ira

● Etienne-Nicolas Méhul (1763-1817)
Ouverture (1793)

● Giovanni-Guiseppa Campini (1746-1825)
3 Hymnes à voix seule (textes anonymes) : Hymne à l'Être Suprême pour baryton
Les Rois, les grands, les prêtres pour ténor Ode sur Bara et Viala pour baryton et ténor

● 3 Hymnes à voix seules :
Ode sur le vaisseau « Le Vengeur » (poème de Lebrun) 1794-1795 de Charles-Simon Catel, pour baryton
Chant funèbre sur la Mort du Citoyen Féraud (poème de Baour-Loumian 1795), de Etienne-Nicolas Méhul, pour baryton
Hymne à la Reconnaissance (poème de Mahéault 1799), de Luigi Cherubini (1760-1842), pour ténor

● André Eler (1764-1821)
Ouverture en ut (1795)

● Charles-Simon Catel (1773-1830)
Symphonie en ut (1795)

C'est l'harmonie des Gardiens de la Paix de Paris qui réalisa la première, en 1961, un disque entièrement consacré aux musiques de la Révolution Française. L'occasion ne lui aura pas été cependant offerte de sitôt de dédier pareillement un concert à cette même période de notre histoire musicale. C'est seulement en 1978, à la Mairie du VI^e, qu'elle aura pu, enfin, proposer un concert entier d'œuvres instrumentales de la Révolution Française. En plus des marches militaires et des pas de manœuvre, les symphonies et ouvertures pour harmonie constituent la face instrumentale du répertoire des fêtes civiques. Elles forment pour ainsi dire un rameau adjacent de la tradition symphonique inaugurée au milieu du XVIII^e siècle. Leurs élégances, leurs grâces les rattachent à l'esthétique de l'Ancien Régime; elles doivent aussi à Joseph Haydn dont certaines symphonies parmi les plus célèbres telle que la *Symphonie militaire* (1794), leur sont exactement contemporaines. Pour que la note héroïque ne fut donc pas omise dans un programme de concert sans participation chorale, autant dire sans *Marseillaise* ni *Chant du Départ*, il suffisait d'inscrire à l'affiche quelques-uns de ces nombreux hymnes à une ou deux voix solistes avec « petit orchestre » comme on disait alors.

Cette expression peut surprendre appliquée à un sextuor à vent (deux clarinettes, deux cors, deux bassons) mais à l'écoute de l'*Ode sur le Vaisseau « Le Vengeur »*, de Catel, elle paraîtra justifiée tant le volume sonore des instruments bien employés s'avère magnifique !

...Puisse-t-il ce concert inciter à de nouvelles auditions, à de nouveaux enregistrements de ces musiques de la Révolution Française trop souvent dénigrées pour des raisons qui n'ont hélas pas grand chose à voir avec la musique !

Frédéric Robert

Diplôme d'aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales de la Confédération Musicale de France

Les épreuves définitives du diplôme d'aptitude pour l'animation des Sociétés musicales se sont déroulées le samedi 27 mai 1989 au Conservatoire militaire de musique, caserne Guyemer, à Rueil-Malmaison.

Le jury était composé de M. Camille Roy président du jury, inspecteur à la direction de la Musique ; Mme Ida Gotkowski, M. Désiré Dondeyne, le colonel Chopin et M. Raucoules.

L'Orchestre d'harmonie de la Musique principale des troupes de marine dont le chef est M. Raucoules a prêté son concours pour l'épreuve de direction.

Quatre candidats ont obtenu avec succès leur diplôme : Mme Thaize-Tournier, avec mention bien ; M. Oster, avec mention bien ; Mme Lefèvre-Legay, M. Zapata.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux lauréats et nous souhaitons que les candidatures soient toujours plus nombreuses chaque année et les résultats toujours de haut niveau.



Le jury en délibération, de gauche à droite : colonel Chopin, Ida Gotkowski, Camille Roy, Désiré Dondeyne, Armand Raucoules.

L'Orchestre d'harmonie de la Musique principale de troupes de marine.



88^e Assemblée Générale à Paris

(Suite du compte rendu paru dans le journal n° 422 de mai-juin)

Vendredi 21 avril 1989

Mme Dubrauil : Je remercie votre Président qui, une fois de plus, a eu la gentillesse de m'inviter à ce congrès. Je suis venue pour vous dire toute la reconnaissance de nos parents pour ce que vous faites. Je voudrais dire à votre président que je retrouve dans ses discours tout le fond de nos préoccupations profondes que ce soit la qualité de l'enseignement, l'égalité des chances des enfants devant la musique et en définitive les lettres de noblesse à rendre dans notre pays à la musique amateur. Qui dit amateur, ne dit pas « musique de seconde zone », et vous êtes là pour le prouver. Je crois qu'à travers vos fédérations et sociétés, vous avez été le maillon nécessaire à l'implantation définitive d'une musique de qualité en France. Les premiers, les seuls qui, pendant bien des années ont œuvré dans ce sens et ont permis à nos enfants de faire que la musique ne disparaisse pas du panorama national. De tout ceci je vous remercie. De dire que nous comptons beaucoup sur vous. J'ai entendu beaucoup de discussions financières sur votre journal. Je n'avais pas à voter, et si j'avais pu, je l'aurais fait des deux mains, car c'est un outil essentiel à la connaissance musicale du monde français, du monde amateur si peu reconnu et auquel il faut redonner sa véritable importance. Je veux vous redire notre reconnaissance et notre souhait de participer le plus longtemps possible à l'action C.M.F., l'action de nos deux fédérations.

M. Petit : Merci Madame. Je passe la parole à M. Brisse.

M. Brisse : Mesdames, Messieurs, bonjour. C'est dans une région riche de culture musicale, passé, présent, futur que nous avons décidé de créer le premier concours de saxhorn basse et tuba. C'est la première fois en France qu'une telle manifestation est consacrée à cette famille d'instruments. En sommeil depuis de trop longues années, voici que l'on assiste à un réveil des cuivres graves. Après le patient travail de nos prédécesseurs, nous vivons aujourd'hui la réalisation d'une école française de valeur internationale, conduite de mains de maître par Fernand Lelong, soliste à l'orchestre

de Paris et professeur au C.N.S.M. Cette école est maintenant capable de relever les défis européens et mondiaux. Par ailleurs, les recherches conjointes des facteurs d'instruments et des musiciens, auxquelles s'ajoute l'intérêt grandissant des compositeurs et des éditeurs conduisent à une remarquable évolution. Le rôle des cuivres graves n'est plus à démontrer. De l'orchestre symphonique à l'orchestre d'harmonie, du soliste aux ensembles divers, du jazz à la batterie-fanfare, on ne compte plus leur indispensable présence. Depuis Wagner et Berlioz, les compositeurs et arrangeurs ont souvent confié aux saxhorns et tubas les parties primordiales non sans sous-estimer les difficultés à jouer en orchestre d'harmonie. Combien d'harmonies pour ne citer qu'elles souffrent d'un manque de graves indispensables à leur équilibre sonore. Mais pour donner goût à apprendre, puis à aimer ces instruments, il faut des exemples et un enseignement spécialisé dans les écoles de musique. Nous savons l'eucha-

risme qu'exercent la trompette, la flûte, la clarinette. Il faut donc montrer la possibilité des tubas modernes par des concerts et des animations. Un an après la création du premier C.A. de saxhorn basse et tuba, par le ministère de la Culture, nous avons voulu organiser ce concours de haut niveau dans le but de vulgariser nos instruments, mais aussi surtout dans le but de révéler les talents d'aujourd'hui et de demain. Ce projet ambitieux et d'une ampleur exceptionnelle a été accueilli avec enthousiasme par l'union musicale de Marck. Cette société a toujours favorisé l'éducation. Depuis ses origines une école accueille tous les jeunes intéressés par la musique. Pour cette réalisation, l'union musicale est soutenue par l'office municipal des sports et loisirs, par la municipalité, la fédération régionale du Nord-Pas-de-Calais présidée par Ernest Wiart que nous remercions pour son aide technique. Nous savons gré de leur concours la fédération nationale des associations des parents d'élèves des conservatoires,



l'atelier régional de musique, le conseil général et régional, sous le haut patronage du ministère de la Culture et la bienveillance de la C.M.F. Il va sans dire que cette manifestation a déjà un retentissement national. Nul doute que cet événement provoquera la curiosité des médias et mélomanes de tous les horizons. J'en veux pour preuve les nombreux témoignages d'encouragement venus de toute la France et des pays voisins. Je suis persuadé que des opérations de cette nature susciteront des vocations entretenues par votre

indispensable travail dans les écoles de musique. Croyez bien que les musiciens professionnels issus pour une grande majorité des sociétés populaires restent sensibles à leurs origines et sont prêts à collaborer. Parallèlement au concours, le mois de mai accueille un festival de cuivres avec la participation de formations professionnelles prestigieuses, sans négliger en première partie la prestation des formations locales. Dans un proche avenir nous souhaitons l'élargissement de cet événement à un niveau international. Je vous remercie de votre attention.

M. Petit : Voici une action intéressante à laquelle la C.M.F. doit participer avec les moyens qu'elle possède et qu'il faut soutenir.

Je voudrais maintenant vous présenter notre projet Ode à la Liberté pour le Bicentenaire de la Révolution.

Il y a eu le concours de composition organisé par l'association des compositeurs et la vente des agendas. Mais c'est de la grande manifestation des 23 et 24 septembre qui a obtenu le label de la Mission du Bicentenaire que je veux vous parler. Du samedi après-midi à la tombée de la nuit, dans les jardins des Tuileries, plusieurs scènes seront mises à disposition des formations qui pourront s'y produire, pour en faire une grande fête populaire. Le dimanche 24 septembre sera une journée en collaboration avec la péniche opéra. Il s'agira pour les orchestres de la C.M.F. présents à Paris de suivre le voyage de la péniche Opéra portant « les génies » de la Bastille, du bassin de l' Arsenal au parc de la Villette : les ensembles seront placés tout le long du parcours. Et, en fin d'après-midi, tous les protagonistes se retrouveront dans le parc de la Villette. Nous avons actuellement une dizaine d'orchestres inscrits. Nous vous demandons de trouver les moyens pour venir à Paris. Nous prenons en charge l'hébergement. Nous vous demandons de répondre très vite pour réserver l'hébergement et organiser les concerts, pour que chaque ensemble puisse s'exprimer seul. Je donne la parole à M. Grossmann pour plus de précisions quant à l'opération péniche Opéra.

M. Grossmann : C'est en tant que chef de chœur que j'ai été sollicité par la péniche Opéra pour essayer de mettre au point ce projet créé par Mireille Larroche. La péniche Opéra est une vraie péniche amarrée à Paris. C'est un théâtre lyrique de professionnels subventionné par le ministère de la Culture. Le projet est parti du petit symbole du Génie de la Bastille qui descend de sa colonne et qui lance un message à tous les amateurs de France pour, au bout de 200 ans, demander ce qu'est devenu la pratique amateur. Mireille Larroche, qui est professionnelle, avait dans l'idée d'associer une rencontre de professionnels sur une péniche avec une pratique amateur. Elle m'a demandé de faire partir ce message dans toute la France et j'ai pris ce prétexte pour m'adresser à des chorales et leur demander si elles étaient partie prenante pour manifester une pratique régionale propre et venir également à Paris le 24 septembre de façon à voir la création d'un hymne qui a fait l'objet d'une commande d'Etat. Nous avons eu de nombreuses réponses à notre appel. 28 chefs de chœurs

sont venus travailler à Paris avec le compositeur.

L'hymne dure 13 minutes et sera chanté par 2000 voix accompagnées par 130 musiciens d'harmonie. Avec M. Petit, nous avons pensé qu'il serait intéressant de conjuguer nos forces amateur. La manifestation commencera par une prestation des harmonies de la C.M.F. regroupées à 12 heures à la Bastille au moment où symboliquement un fil-de-fériste descendra la flamme. A partir du concert de la place de la Bastille les petits génies nous quitteront pour embarquer la flamme à bord de la péniche et remonter le canal Saint-Martin, tout en chantant à chaque fois qu'ils rencontreront une harmonie. Le parcours durera de 13 h à 16 h 30 pour se terminer par le grand rassemblement des 2000 choristes à la Villette.

M. Petit : Donc un samedi C.M.F. aux Tuileries et le lendemain une collaboration avec la péniche Opéra. Je donne la parole à M. Weyermuller, président de la C.I.S.M.

M. Weyermuller : M. le Président, Mesdames, Messieurs les invités, j'ai le plaisir de pouvoir vous apporter les cordiales salutations de la C.I.S.M. C'est l'occasion d'exprimer des sentiments de reconnaissance pour l'esprit de collaboration et d'autre part de renforcer les liens d'amitié et de solidarité. De tous temps la musique de votre pays a bénéficié d'une estime incontestée qu'il s'agisse du passé comme de l'époque contemporaine. Paris, la métropole mondiale a été et demeure en permanence le haut lieu de la culture. En cette année commémorative de la Révolution française, nous nous souvenons avec admiration des grandioses compositions classiques, comme celles tombées injustement dans l'oubli. Près de nous, nous pensons aux compositeurs éminents comme D. Dondeyne, S. Lancen, I. Gotkowsky, mais aussi aux remarquables arrangements et interprétations de musiques instrumentales.

Les relations permanentes entretenues avec le vice-président Joseph Muller m'ont procuré depuis dix ans un large aperçu des multiples aspects de vos activités et, la chance pour moi de connaître personnellement M. Petit a créé le lien solide entre l'une des plus grandes associations la C.M.F. et la C.I.S.M. Le souhait de voir s'établir des contacts encore plus étroits débouchant sur une collaboration plus intense peut trouver sa réalisation dans ce courant d'amitié. Je songe en particulier aux échanges d'orchestres avec d'autres pays, à l'intensification de la collaboration dans les questions musicales. En cette circonstance, j'ai l'honneur de

décerner la plus haute distinction de la C.I.S.M., la croix d'honneur, à M. le président André Petit en reconnaissance des grands services rendus pour sa collaboration sur le plan international. Par cet hommage je désire concrétiser à la fois les félicitations de la C.I.S.M., mon admiration personnelle et le souhait d'une collaboration encore plus harmonieuse dans l'esprit d'une Europe pacifique et le développement de la musique instrumentale.

M. Petit : M. le Président, je suis profondément ému de recevoir cette distinction et je vous remercie du fond du cœur. J'ajouterai, puisqu'en 1993 nous allons connaître la communauté européenne, que nous avons un travail important à faire. Ce que je souhaite c'est que les initiatives ne viennent pas de certains pays, mais que nous travaillions tous ensemble. L'enseignement y est très différent, les rythmes scolaires, les règlements, les formations ne se ressemblent pas. Je pense que l'on pourra s'entretenir de ces problèmes et faire avancer les choses pour qu'en 93, nous soyons tous ensemble au même niveau. Je donne la parole à M. Marcel Corneloup, président de l'U.N.A.-V.A.C.

M. Corneloup : Je n'ai ni diplôme, ni médaille à vous remettre, mais je suis le premier à vous féliciter publiquement. Je le fais avec joie au nom de l'U.N.A.-V.A.C. et au nom du monde choral. Je suis heureux d'avoir été invité, d'autant plus que ce soir il y aura une collaboration entre votre fédération et notre fédération à Chœur Joie, puisque l'ensemble des Gardiens de la Paix va se produire pour le concert de ce soir avec la chorale La Gondoire, qui est une chorale du mouvement à Chœur Joie. Pour ce que le président vient d'évoquer, pour tout ce travail européen, je pense que les uns et les autres nous œuvrons à nos échelons dans le domaine amateur et même un tout petit peu dans le domaine professionnel, à ce que cette rampe musicale se crée. Je suis heureux de vous dire que l'été dernier nous avons eu pour la première fois la rencontre chorale « Europa Cantate » en Hongrie. Cette 10^e rencontre était très symbolique. Elle réunissait tous les présidents des fédérations chorales du monde européen et nous avons fait à cette occasion une déclaration, qui affirmait qu'il n'y aurait qu'une seule fédération chorale européenne, c'est-à-dire ni une fédération de l'est ni de l'ouest, mais une seule entité chorale : c'est aussi un pas vers l'Europe. Nous sommes déjà 24 pays membres de cette communauté chorale européenne. Je voudrais dire combien je suis sensible chez vous, au lien qui existe entre le monde amateur et le monde professionnel.

Vous avez beaucoup de professeurs et de formations professionnelles. Vous êtes sur une voie que nous suivons et que nous voulons développer.

Puisque vous aimez la musique sous toutes ses formes, je vous fais une large invitation pour venir cet été aux chorales de Vaison-la-Romaine. Quatre mille choristes seront réunis pendant dix jours avec des créations pour le Bicentenaire. Merci Monsieur le Président de m'avoir permis de dire ces choses là et de m'avoir invité.

La parole est ensuite donnée à M. Alex Duthil, directeur du C.E.N.A.M.

M. Duthil : Merci Monsieur le Président, je suis le second à vous féliciter. Je voulais surtout vous parler très concrètement de la Fête de la Musique du 21 juin 89, rendez-vous international depuis quelques années. Cette année, il y a une initiative particulière qui a commencé avec l'Education nationale et qui consiste à proposer aux enfants des écoles primaires une œuvre qui ne soit pas trop difficile mais qui surtout leur permettent de s'associer à la Fête de la Musique avec des musiciens amateurs. La collaboration va s'effectuer un peu en fonction de la réalité de la vie musicale locale, soit avec des écoles de musique et les conservatoires soit avec des sociétés de musique plus populaires. La matérialisation de ce projet est une commande qui a été passée au compositeur Edith Lejay. L'œuvre s'appelle « Mille pattes » où il y a à la fois des parties chantées avec des paroles pour les enfants et des parties instrumentales avec un arrangement qui peut varier en fonction de la réalité des musiciens disponibles. Pour participer à ce projet, du côté Education nationale, c'est le réseau habituel de diffusion qui est celui des centres régionaux ou départementaux de documentation pédagogique. Pour le réseau musical, ce sont les directions régionales des affaires culturelles et les A.D.D.M. qui mettent gratuitement à la disposition des écoles de musique, conservatoires et harmonies intéressés par ce projet, les partitions. Dans les villages ou dans les villes, il suffit de se mettre en rapport avec un directeur ou un instituteur pour monter ce projet.

C'est une initiative qui est concrète cette année et qui a pu se réaliser grâce à la collaboration des Editions Lemoine, qui ont réalisé le produit final et une aide de la SACEM, qui s'est investie dans une action musicale en direction des jeunes et des amateurs pour la Fête de la Musique.

Dans un autre cadre, le jour de la Fête de la Musique, la poste va inciter tous les receveurs à accueillir dans les bureaux de poste les musiciens qui chercheraient des lieux pour jouer.

Voilà les deux nouveautés que je voulais vous signaler.

M. Petit : Merci pour ces précisions et maintenant la parole à M. Dauberton qui va donner lecture de son rapport.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Délégués,

Comme chaque année, la délégation de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Folkloriques de la Guadeloupe, par ma voix vous apporte le salut fraternel de tous les Guadeloupéens.

Ma présence ici, est la preuve réelle de la vivante amitié existant entre mes compatriotes et vous de la France hexagonale.

Nous savons que vous êtes et que avez toujours été attentifs à nos doléances, nous savons aussi que nous sommes et que nous avons été toujours chaleureusement accueillis par vous.



Robert Dauberton, président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Folkloriques de la Guadeloupe.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Délégués, au nom de tous les miens et en mon nom personnel, permettez que j'exprime ma profonde satisfaction aux Responsables confédéraux et en particulier à M. le président Petit, pour le travail accompli durant le deuxième semestre de l'année 1988, auprès des autorités locales et notamment auprès de M. Félix Proto, président du Conseil régional de la Guadeloupe.

Nous commençons d'ailleurs à récolter les fruits de ce travail car, depuis le mois de juillet 1988, notre Fédération est constamment sollicitée, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Chers amis, malgré ces résultats positifs, ensemble nous devons poursuivre notre effort sans relâche. Car au sein de notre Fédération nous avons des idées porteuses d'espoir, et c'est avec vous que nous souhaitons partager nos ambitions.

Pour ce faire, nous nous sommes fixés un programme très ambitieux, et je vais vous définir ses grandes lignes :
a) des stages de formation de formateurs ;
b) stimuler la création d'une école régionale de musique ;
c) organiser des examens fédéraux ;
d) que la Guadeloupe soit l'hôte des assises confédérales de 1992.

Voilà Mesdames, Messieurs rapidement les différents points que je vais développer tout au long de mon intervention.

A. Les stages

Lors de la 87^e Assemblée générale de la Confédération Musicale de France qui s'était tenue à Aix-les-Bains, les 29 et 30 avril 1988, je disais : « Le stage est en effet un élément d'information et de formation qui favorise l'accès à l'enseignement supérieur pour les plus doués ».

Et c'est pour cette raison que le Conseil régional de la Guadeloupe, par l'intermédiaire de son président M. Félix Proto a demandé de plus amples renseignements précisant les modalités de fonctionnement de ces stages, et nous à la Fédération Musicale, nous souhaitons vivement que réponses lui soient données assez rapidement.

Nous nous faisons ici le porte-parole de cette jeunesse musicale, culturelle et folklorique qui attend une formation adéquate, qui selon nous pourrait débuter dès le mois de juillet 1989.

Avant de clore ce point, j'aimerais vous préciser que nous avons l'accord tacite du Conseil régional pour les frais qu'occasionneraient le déplacement de ces formateurs.

B. École de musique

Depuis 1982, la délégation de la Fédération régionale des Sociétés musicales, culturelles et folkloriques de la Guadeloupe, lors de ses différentes interventions, a toujours signalé aux responsables nationaux (ministère de la Culture), et Confédération Musicale de France, l'absence de structure adéquate pour la formation des jeunes de notre région.

En ce début d'année 1989, les vœux les plus chers des musiciens guadeloupéens sont sur le point de se réaliser car, dans le contrat de plan Etat - Région, une somme est allouée par l'Etat pour la réalisation de ce projet, ceci grâce à une équipe régionale, dynamique, toujours à l'écoute de nos doléances.

C'est pour cela que nous avons placé le stage comme objectif principal.

C. Examens fédéraux

Dotés de formateurs et d'une école régionale de musique, nos jeunes musiciens pourront dans un avenir proche participer aux examens fédéraux.

Car, Mesdames, Messieurs les Délégués, malgré ce manque de structure nous avons tout de même des musiciens de talent (Moune de Rivel, Kasav, Compagnie Créole), pour ne citer que ceux-là, ce qui prouve que les Guadeloupéens ont un don inné pour la musique.

C'est pourquoi, nous, responsables de la Fédération musicale insistons pour que diligence soit faite, afin que trop de talents ne soient pas gâchés.

D. Guadeloupe, pays d'accueil

Comme je viens de vous le dire, notre région est baignée de musique (biguine, gros ka, et récemment le zouk) sont là pour vous prouver nos compétences.

Sachant l'intérêt particulier que vous attachez à la bonne marche de vos fédérations, vous ne manquerez pas M. le Président, Mesdames, Messieurs les Délégués, de donner une suite favorable à notre désir de vous recevoir en 1992, en tenant les assises confédérales de cette année-là dans notre région, ce sera pour nous l'occasion de vous montrer les résultats que nous aurons obtenus avec les éléments que vous nous permettez de mettre le plus rapidement en place, je veux parler des formateurs et de l'école de musique.

Je ne terminerai pas mon intervention sans avoir adressé une pensée émue aux Collègues disparus, et je citerai M^e Charles Jay qui savait toujours par son sourire accueillir notre Délégation.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, la région Guadeloupe, les Guadeloupéens, la Fédération et ses adhérents comptent sur vous et vous attendent en 1992.

Merci de votre attention !

M. Petit : Mon cher Monsieur, nous vous remercions pour les paroles que vous venez de prononcer, quant à l'invitation de 1992, les applaudissements font comprendre que tout le monde est ravi d'aller à la Guadeloupe.

Fin de la journée de travail de vendredi, suivi du concert de la soirée.

Samedi 22 avril 1989

Le président André Petit souhaite la bienvenue aux congressistes puis il donne la parole à M. Combe.

M. Combe : Je vous donne lecture du vœu de la Fédération Rhône-Alpes. Ce vœu a déjà été présenté il y a deux ans, mais nous avons décidé de le

représenter cette année. La fédération réunie en séance plénière demande une modification de l'article 5 des statuts en ce qui concerne la formation de son conseil d'administration. La C.M.F. est administrée par un C.A. composé d'autant de membres que de régions administratives, or les régions sont loin d'être identiques. Il serait rationnel, compte tenu du nombre des sociétés adhérentes que notre région soit représentée par deux administrateurs au C.A. et en outre le congrès régional demande que la modification des statuts soit soumise à un congrès extraordinaire.

M. Petit : Merci, qu'en pensez-vous ?

M. Cardot : Fédération Limousin, comme vous pouvez l'imaginer je ne suis pas tout à fait pour; au Limousin nous sommes peu. Au-delà d'une polémique de nombre est-ce bien utile d'avoir une personne de plus qui représentera de toute façon les mêmes intérêts.

M. Harbulot : Personnellement je considère que la motion de la Fédération Rhône-Alpes a un intérêt, mais je crois qu'il faut la repousser, attendu que d'ici 1992, il va certainement se passer d'importantes mutations. La France est à l'heure actuelle dans l'Europe occidentale celle qui a le plus de divisions intérieures et avec le plus faible pourcentage d'habitants en région. Il vaut mieux attendre car en 1991, il faudra tout reconsidérer.

M. Pollin : Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter le nombre d'administrateurs mais que chacun puisse avoir un suppléant.

M. Petit : Je donne la parole à M. Lorieau pour le problème des cotisations.

M. Lorieau : Hier, je vous ai parlé du compte de résultat prévisionnel. En ce qui concerne la cotisation de 1990, il faudrait qu'elle augmente. Ce n'est pas par plaisir que nous vous demandons une augmentation mais c'est une affaire vitale.

Vote à bulletin secret : la cotisation est fixé à 190 F pour 1990 (NON : 34 — OUI : 59 — BLANC : 2).

Le président André Petit annonce ensuite l'élection du tiers sortant. L'Assemblée générale passe au vote.

Proclamation des résultats. Les candidats suivants ont obtenu pour 112 votants :

Région parisienne :	
M. Meissonnier	106 voix
Pays de la Loire :	
M. Lorieau	110 voix
Poitou-Charentes :	
M. Courtis	111 voix
Provence Côte-d'Azur :	
M. Courtial	109 voix
Rhône-Alpes :	
M. Adam	93 voix
Rhône-Alpes :	
M. Levrangi	17 voix
Guadeloupe :	
M. Morand	112 voix

M. Petit : A la suite du décès de M. Gachassin, président de la Fédération Midi-Pyrénées, la fédération a proposé M. Souptès, comme remplaçant. Je vous demande donc de voter.

L'assemblée vote : M. Souptès est élu.

Je vous ai parlé de la nécessité de vendre l'appartement du 121, rue La Fayette je demanderai donc de voter. L'assemblée procède au vote : la vente est acceptée.

M. Petit donne ensuite la parole à M. Molenaar.

M. Molenaar : M. le Président, Messieurs les membres de la C.M.F., en qualité de président de la W.A.S.B.E, l'association mondiale pour orchestres d'harmonie, fanfares et formations à vent, je vous remercie vivement de m'avoir invité à assister à votre congrès et de me permettre de dire quelques mots sur notre organisation. La W.A.S.B.E est une organisation internationale dont l'objectif est d'améliorer la situation des orchestres d'harmonie et des ensembles instruments à vent dans le monde entier. Pour atteindre ce but l'association prend la responsabilité des points suivants :

- promouvoir les harmonies et ensembles d'instruments à vent;
- encourager l'échange international des chefs d'orchestres, des compositeurs, d'enseignants et étudiants;
- encourager la création d'œuvres de bonne qualité pour harmonie;
- développer une bibliothèque internationale de partitions et d'enregistrements musicaux;
- organiser des conférences internationales biennales.

La W.A.S.B.E a été formée lors d'une conférence à Manchester en 1981. L'adhésion à l'association est ouverte à toutes les personnes, les institutions, les industries, tels que : les compositeurs, les musiciens... professeurs, musicologues... facteurs instruments... La W.A.S.B.E compte des membres venant de 34 pays. La prochaine conférence internationale se tiendra à Kerkrade (Hollande) du 17 au 22 juillet 89. Je vous invite à y assister

L'harmonie du personnel de la R.A.T.P.

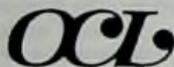
Dispose encore de quelques samedis et dimanches libres pour la saison 89. Pour vos concerts et vos soirées musicales ; prendre contacts et renseignements à la R.A.T.P.

Division d'Honneur — Lyre d'Or du concours de Vichy et l'orchestre Philharmonique recherchent : cornistes et bugles, trombones, clarinettes, saxophonistes et cordes bassons.

Emplois proposés à l'embauche

Conducteurs d'autobus, conducteurs de métro, emplois stables, nombreux avantages sociaux, stage de formation rémunéré, salaire de début très intéressant. Avoir 21 ans et être dégagé des obligations militaires. Si possible être en possession du permis B et avoir obligatoirement le B.E.P.C. au minimum. Accepter de passer une audition instrumentale (œuvre au choix du candidat) et faire une lecture à vue.

Pour tous renseignements s'adresser à la R.A.T.P.



L'orchestre de chambre de Lausanne

Directeur artistique dès 1990/91 :
Jesus Lopez Cobos

ouvre une inscription pour le poste de
PREMIER VIOLON SOLO

Contrat particulier couvrant 150 à 180 services par an.

Morceaux imposés pour l'audition dont la date sera communiquée ultérieurement :

Bach, Mozart concerto, Strauss, Bourgeois Gentilhomme.

Les dossiers complets (curriculum-vitae, copies de certificats, photo) doivent être adressés jusqu'au 31 octobre 1989 au plus tard.

Les 17 et 18 septembre se déroulera le 2^e congrès national des bibliothécaires des écoles et conservatoires de Musique à Niort, dans le cadre du 3^e carrefour Media Jeunesse.

et à venir rejoindre la W.A.S.B.E.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, je suis pleinement conscient de l'importance de C.M.F. qui a plus de 88 années d'expérience dans le monde des musiciens amateurs, et je pense que la W.A.S.B.E profitera de votre expérience. Je vous remercie pour votre attention et souhaite vous accueillir au congrès de la W.A.S.B.E et dans toutes les autres occasions.

M. Petit : Je vous remercie M. le Président au nom de tous. Je voudrais également remercier Serge Lancen qui est membre français de la W.A.S.B.E. Je passe la parole aux représentants des fédérations qui ont exprimé le désir de présenter des vœux.

M. Wind : Concernant les rythmes scolaires en France, un de mes collègues a fait une réflexion que je vais vous lire : les rythmes scolaires imposés dans le cadre de l'enseignement général sont invoqués dans l'immense majorité des cas par les élèves et parents d'élèves pour cesser leur activité musicale à titre de loisirs. La situation nous interpelle sérieusement. La semaine des 50 heures est une réalité pour beaucoup trop d'élèves. Le pourcentage de défection dans les écoles de musique mérite que l'on s'attache à élucider le problème de l'incompatibilité entre les rythmes scolaires trop contraignants et les loisirs éducatifs nécessaires au bon équilibre de chacun. Les différences n'existent-elles pas déjà d'une nation européenne à une autre. Quand on compare le nombre d'ensembles musicaux, leur qualité, à l'aube d'une nouvelle réforme de l'Education nationale ne serait-il pas souhaitable de poser la question des rythmes scolaires à M. le Ministre. En modulant les aménagements d'horaires et la répartition des vacances, nos voisins allemands, hollandais, suisses et autres semblent avoir obtenu des résultats encourageants quant à la présence de toutes les strates d'âge garantes de la pérennité du mouvement et à la qualité des orchestres d'harmonie. La C.M.F. ne se doit-elle pas d'intervenir dans l'élaboration d'un nouveau concept scolaire français ?

M. Petit : Je suis absolument d'accord avec vous, il y a beaucoup à faire. J'y ai fait allusion hier pendant mon intervention sur l'Europe. Il faut savoir s'adapter, pour qu'il y ait un programme similaire pour tout le monde. Je trouve toujours aberrant de voir, dans les écoles de musique, arriver des enfants à 17 heures après une journée de travail scolaire. Ce n'est pas normal, mais c'est, dans le système actuel, la seule possibilité. Cela a été plusieurs

fois évoqué au Conseil Supérieur de la Musique et tout le monde en a conscience. Avec l'Europe nous allons pouvoir prendre ailleurs, ce qui est bon, mais il est certain que nos rythmes scolaires sont impossibles. Nos jeunes sont défavorisés. Nous prenons acte de votre remarque : Il faut poser le problème et nous continuerons à lutter. Merci, Monsieur.

Intervenant, Région Midi-Pyrénées : concernant les morceaux d'instruments pour les examens il serait souhaitable que le numéro du journal qui publie la liste des morceaux d'examen paraisse début janvier partout. D'autre part voici quelques remarques provenant de nos sociétés : vérification des stocks auprès des éditeurs. Si les morceaux proviennent d'éditeurs étrangers que la C.M.F. se renseigne au niveau du paiement. Enfin, il est demandé que les commissions techniques des régions puissent proposer des listes de morceaux pour les instruments à tous les niveaux dans lesquelles les techniciens de la C.M.F. choisiront les morceaux définitifs. C'est une expérience nouvelle que nous proposons. Il serait important que cela puisse se réaliser pour qu'à travers le pays, techniciens, directeurs, professeurs travaillent en liaison directe avec la C.M.F. Ainsi un courant plus profond se créera entre sociétés musicales, fédérations et C.M.F. Tel est le sens de ce que nous proposons.

M. Petit : Nous ne rejettons aucune idée et nous souhaitons qu'elles soient toutes étudiées.

- en ce qui concerne la vérification des stocks chez les éditeurs, nous la faisons systématiquement. C'est toujours oui, mais ils ne nous donnent pas le nombre d'exemplaires disponible.

- pour les règlements étrangers de factures, les banques peuvent vous renseigner.

- pour l'expérience concernant les commissions techniques dans les régions. Nous avons des commissions, des sous-commissions avec des spécialistes pour chaque instrument et nous prenons garde à ce que ces spécialistes enseignent à tous ces niveaux. Je dois dire que nous n'avons aucun mal à trouver ces personnes. Elles répondent gratuitement et nos commissions travaillent très bien. Quant à votre proposition elle sera étudiée. Merci, Monsieur de votre intervention.

Suivent ensuite les rapports de synthèse des différents ateliers qui se sont déroulés les vendredi après-midi et samedi matin.

M. Chopinez : Commission des orchestres d'harmonie.

Nous aurions aimé nous réunir plus

longtemps ce matin... ce qui est apparu de nos discussions c'est qu'il est essentiel de faire un véritable recensement. Il serait souhaitable que les commissions expliquent sur place ce que nous voulons : aider les gens, avec le souci de les sortir de leur isolement. Que l'on puisse se joindre, se comprendre, éventuellement représenter une certaine force. J'espère que nous recevrons de tous nos directeurs d'harmonie qui auront pris conscience qu'il faut améliorer la qualité, un courrier indiquant l'adresse, la structure propre des orchestres, qui les dirige. Le véritable processus c'est d'arriver aux petites harmonies qui n'ont rien pour qu'on les aide. Pour cela il faut savoir à partir de quoi, en connaissant pour chaque région qui peut quoi, de même pour les fanfares et toutes formations à vent.

Nous avons également parlé du statut des chefs. Ce n'est pas chose facile car il faut se baser sur des statistiques.

M. Monti : Commission des plectres. L'année dernière à Aix-les-Bains la commission avait mis la priorité sur les stages et concours. Nous avons fait aujourd'hui le rapport de synthèse et nous avons eu le plaisir de noter une recrudescence des stages de perfectionnement pour orchestres à plectres. Cela confirme l'intérêt que portent nos musiciens à l'amélioration technique et musicale. Nous pouvons citer le stage national d'orchestres à plectres organisé les 2, 3 et 4 septembre 1988, qui a regroupé près de 50 musiciens avec le concert de clôture donné en l'hôtel de ville de Tarbes sous la présidence de notre regretté Louis Gachassin. Le stage de perfectionnement de Gavray dans la Manche, celui de Grenoble et le stage national d'Argenteuil en mars dernier avec plus de trente stagiaires. Nous avons participé au symposium international sur la mandoline à Trossinger (R.F.A.) qui regroupait des délégués de nombreux pays, entre autres l'Australie et le Japon. Notre représentant Didier Leroux fit une conférence sur la mandoline en France au XVIII^e siècle, période très féconde puisque ont été répertoriées à la Bibliothèque Nationale plus de 150 œuvres pour mandolines : duo, trio, sonate... Également demain à Vienne (Isère) aura lieu un concours national d'orchestres à plectres. Nous avons aussi de fréquents échanges entre nos orchestres et des formations étrangères. Nous nous réjouissons de l'engouement qui se dessine depuis plusieurs années en faveur des orchestres à plectres et de la création de nouvelles formations. Dans ce contexte, nous remercions les services de la C.M.F. qui enrichissent continuellement le répertoire des œuvres spécifiques de nos ensembles. Tous unis nous continuerons dans cette voie pour le développement de la

musique, bien conscients du rôle important socio-culturel qui est le nôtre.

M. Petit : Merci. Avant de poursuivre, je vous donne lecture d'un vœu choral concernant le règlement type des concours patronnés par la C.M.F. Que soit ajoutée en 2, aux catégories de formation, celle des sections enfantines. Que la C.M.F. lance une campagne de ralliement et d'animation de formation infantine devant conduire à des démonstrations populaires assez importantes, imposant selon cette devise : « l'enfant, c'est l'espoir des musiques populaires ».

Je dois dire que c'est un sujet qui m'intéresse personnellement puisque je m'occupe de chorales d'enfants. Autrefois elles existaient un peu partout, puis elles ont disparu. Il faut absolument arriver à ce que l'on chante à nouveau dans nos écoles, que l'on retrouve le plaisir de la polyphonie et cela fera faire des progrès à la musique instrumentale. Une étude va être menée pour essayer que dans nos écoles on chante à tous les niveaux : c'est indispensable.

M. Lerouge : Commission des ensembles d'accordéons. Je voudrais dire ma satisfaction d'avoir vu naître un atelier d'accordéon, satisfaction d'avoir eu la satisfaction de M. Dondeyne qui vient de composer un concertino pour accordéons et orchestres d'harmonie. L'accordéon pendant de longues années a été marginalisé pour des raisons multiples qui n'étaient pas dénuées de fondement. Mais, cette ségrégation était si bien ancrée parmi les destructeurs qu'il a fallu longtemps, avant qu'ils ne se penchent sur l'évolution de l'instrument, ses possibilités, son entité. L'accordéon a maintenant acquis ses lettres de noblesse. L'accordéon de concert a forcé les barrières, une importante littérature existe maintenant, nous venant en particulier des pays de l'est, et enfin son admission dans les écoles nationales et municipales. Toutefois les accordéonistes souhaitent que quelques personnalités prennent le temps d'écouter nos virtuoses et nul doute, que l'accordéon aura à l'avenir sa place au même titre que les autres instruments de l'orchestre symphonique. La C.M.F. a compris depuis longtemps et nous nous félicitons de voir le sérieux aux épreuves instrumentales des examens fédéraux ainsi que les concours d'orchestres d'accordéon. Un vœu : c'est qu'un orchestre d'accordéons se fasse entendre lors d'un congrès de la C.M.F.

M. Petit : Merci. Il y a des progrès mais restent des problèmes liés au

manque de compréhension pour les morceaux d'examen, et il reste beaucoup de choses à faire pour la formation musicale.

M. Muller : L'atelier de chant choral a groupé une dizaine de chefs de chœurs qui ont émis les vœux suivants :

- que les éditeurs d'œuvres musicales pour orchestres d'harmonie et chœurs produisent des cassettes qui pourraient être mises à la disposition des chefs de chœurs afin que ceux-ci puissent choisir leurs morceaux ;
- qu'un concours de chant choral puisse avoir lieu dès les prochaines années ;
- qu'un concours de composition pour œuvres chorales, chœurs d'hommes, chœurs mixtes soit mis en place, car la nécessité d'œuvres nouvelles se fait sentir.

M. Petit : Merci. Nous étudierons toutes ces propositions. Voici un vœu en provenance de la fédération du sud-ouest adressé par M. Ciran :

- demande d'équivalence des diplômes C.M.F. avec les diplômes des conservatoires nationaux ;
- demande que la T.V.A. sur les instruments soit la même que sur les disques.

M. Blin : Intervention concernant le Centre Albert-Ehrmann. Une fondation a toujours comme origine, une donation ou un testament. Après le décès de M. Ehrmann, ancien président de la C.M.F., le 7 mai 1988, il est apparu à certains de suivre l'idéal de celui qui fût toujours à l'écoute des défavorisés, vigilant à la situation tant de fois précaire des musiciens, ses frères, remarquable pédagogue. Il avait une stature d'humoriste plein de pudeur et de discrétion et œuvrait pour une société plus fraternelle et plus juste. Son regard plein de bonté, sa gentillesse, la profondeur de son amitié en vers ses élèves, nous conduit aujourd'hui à l'élaboration de la fondation Ehrmann, ayant pour but principal l'aide, la promotion des échanges d'orchestres de jeunes dans les pays de la communauté. A l'aube de l'Europe de 1992, ce grand dessein aurait été certainement le sien, lui qui aimait les jeunes et à qui bon nombre de musiciens professionnels et amateurs doivent tant. Mme Angèle Ehrmann a fait don, par testament devant notaire, d'une partie de ses biens personnels et avoirs, afin de pouvoir commencer financièrement cette fondation. Nous sommes un certain nombre d'anciens des stages de Marly, Toucy, Bouleris... Les stages de la C.M.F. ont permis l'éclosion de beaucoup de talents et beaucoup sont devenus professionnels. Je voudrais

simplement poursuivre l'idéal de M. Albert Ehrmann, c'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter la réflexion et la mise en œuvre dans des délais les plus brefs d'une fondation Albert-Ehrmann.

M. Petit : Je vous remercie. Cette fondation doit être créée, mais c'est très complexe et il y a beaucoup de démarches à faire. En premier lieu, il faut qu'elle soit reconnue d'utilité publique.

Maintenant je clôture l'Assemblée générale et ouvre l'Assemblée extraordinaire.

Je demande l'autorisation du changement d'adresse du siège. Proposition votée.

Je demande l'autorisation pour que C.M.F.-Diffusion (société anonyme à responsabilité limitée) soit créée. Proposition votée.

M. Petit remercie les participants et clôture l'Assemblée extraordinaire en rappelant le rendez-vous fixé pour l'année prochaine les 27 et 28 avril 1990 à Strasbourg.

Une regrettable erreur s'est glissée, journal n° 422, dans la liste des présidents régionaux.

Le président de l'Auvergne est :

M. André RELIN

2, rue Salignat - 03200 VICHY

Tél. : 70.98.09.43 et 70.98.60.17

Un brillant concert de clôture était offert par les musiciens de l'orchestre des conservatoires de la Ville de Paris, sous la direction de Jean-Jacques Werner. On put entendre :

L'Ouverture de la Force du Destin (G. Verdi) ;

Roméo et Juliette (Tchaïkovsky) ;

Jeux d'enfants (Bizet).



l'atelier musical

Gilles Degironde

**Dépositaire exclusif Bless,
Olds et embouchures Slokar**

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne

 **77.33.90.31**



Préambule

M. Petit nous ayant prié de lui fournir un texte qui serait un panorama de la vie musicale aux Pays-Bas, nous avons essayé de trouver une réponse à sa question. Chemin faisant nous nous sommes aperçu de l'énormité de cette tâche : il aurait fallu des loisirs considérables pour faire les recherches nécessaires. Bien que la Hollande soit un pays 16 fois moins grand que la France, c'est tout de même un pays où il se passe beaucoup d'activités. La vie culturelle aux Pays-Bas est multiforme, et il est impossible d'en parler, aussi incomplètement que ce soit, dans un texte unique.

Cependant je réponds volontiers à la question du président Petit, surtout parce que sa demande se base sur l'année magique 1992, lorsque, comme nous l'espérons aussi en Hollande, l'Europe franchira une grande étape vers son unité future.

Il importe alors, à nous simples citoyens européens, de mieux nous connaître les uns les autres. C'est pourquoi nous sommes entrés en contact avec votre Confédération, pour savoir comment on « fait de la musique » en France. Et c'est pourquoi j'ai cru bien faire en vous proposant, d'une manière succincte il est vrai, l'historique de la pratique musi-

cale en Hollande : comment elle s'y est organisée et comment elle y vit aujourd'hui.

L'histoire étant la science la plus appropriée pour expliquer l'essence et la valeur des choses, nous nous en servirons pour vous donner une image, imparfaite sous bien des rapports, mais qui vous permettra de comprendre et, je l'espère, d'apprécier vos voisins si proches par la distance et souvent si lointains par la manière de vivre.

Nous avons beaucoup de choses à apprendre les uns des autres, mais ce sont parfois les différences trop marquées qui nuisent à une bonne compréhension et donc à une bonne entente. C'est pourquoi je m'adresse donc à vous, amis et collègues musiciens, avec l'espoir que ce texte aidera à mieux comprendre un de ces pays qui vont faire l'Europe, en collaboration étroite avec votre beau et grand pays, que je me permets de considérer comme ma seconde patrie.

François STOKS

Rédacteur de St.-Caecilia,
mensuel de la Confédération Catholique
de Musique (FKM) aux Pays-Bas.



Les Sociétés de Musique aux Pays-Bas

Un aperçu historique

Depuis toujours les Pays-Bas ont eu une relation étrange avec la musique. Bien sûr la musique a toujours été une chose étrange. Elle faisait partie de vieux rites mythiques, et elle sentait un peu la sorcellerie, comme il était de même avec les grands usagers de la parole : les prêtres, les acteurs. Dans la pratique actuelle cela se traduit par le contraste entre un enseignement, souvent défectueux au niveau primaire, et un réseau important d'écoles de musique et de conservatoires, en grande partie largement ouverts aux jeunes, venant des sociétés de musique, pour leur premier apprentissage.

Avant 1800

L'histoire de la musique sur le territoire du royaume actuel avant le XIX^e siècle a été la même que celle des pays voisins : le chant et la musique instrumentale dans les cours, situation égale, toutes proportions gardées, chez le peuple, ou elle se pratique à l'occasion de kermesses, fêtes patronales, noces et autres fêtes, et, destinée aux deux groupes simultanément : dans l'église.

Les Pays-Bas ne sont qu'une part infime du continent de l'Europe Occidentale, où ils subissent l'emprise des autres pays de ce continent. Nous ne savons pas grand-chose sur la musique qui fut pratiquée en dehors des cours seigneuriales et de la grande bourgeoisie avant la Révolution et les guerres napoléoniennes.

La Révolution est une étape décisive dans l'histoire de la musique, parce que la musique de cour disparaît, faute de cour. Simultanément le tiers état, la bourgeoisie mais aussi les paysans et les artisans, commencent à se montrer plus sûrs d'eux.

Les origines

Dans ce début du XIX^e siècle naissent les premières sociétés de musique aux Pays-Bas, dont l'histoire est souvent obnubilée de légendes. Nous ne devons pas nous représenter les sociétés telles qu'elles existent maintenant, encadrées de règles et de traditions, mais plutôt des sociétés occasionnelles, recrutées parmi les musiciens amateurs du cru pour quelques événements spéciaux comme les processions, les concours, les visites princières. En

somme, on rassemblait tous ceux qui étaient capables de manier un instrument et qui en plus en possédaient un. Il y avait quelques répétitions. Après quoi, avec plus ou moins de bonheur, on exécutait le programme prévu, on accompagnait la procession ou on participait au concours.

Le résultat devait rester au-dessous de l'attente, du moins sans rapport avec l'énergie qui y avait été consacrée.

C'est pourquoi on a décidé, ça et là, de continuer l'effort de manière plus suivie, ce qui fut l'origine des premières sociétés.

Les loisirs

D'autre part on faisait de la musique en famille, comme cela était le cas depuis le Moyen Age, du moment qu'il n'était plus nécessaire de faire participer tout le monde au processus de production.

Surtout les femmes des classes aisées disposaient de beaucoup de loisirs. Il fallait même qu'une femme de bonne famille fit le moins de travail utile possible, les occupations les plus convenables étant la broderie, la peinture, la musique, les études.

Mais en dehors de ce milieu aisé, un paysan ou un artisan devait travailler aussi longtemps qu'il faisait jour et l'occasion de se vouer à quelque activité culturelle leur manquait. A chaque jour suffit sa peine, sans aucun doute.

Quand le niveau de vie a commencé à s'améliorer, très doucement et avec des à-coups, au XIX^e siècle, les simples bourgeois vont disposer de temps libre pour se consacrer d'abord à la lecture. La lecture a un double profit : elle distrait mais aussi elle instruit. Son résultat profite dans la vie quotidienne, mais elle présuppose des connaissances, et ce n'est pas tout le monde qui en dispose.

Au début : le chant ?

L'exercice des arts par contre, exige du talent, et le talent aussi est distribué de façon inégale, mais il est plus facile à pratiquer quand on en dispose. On a dû commencer donc par le chant : la voix humaine appartient à tous, et jusque après la deuxième guerre mondiale, et spécialement pendant cette guerre, on a beaucoup chanté, surtout à la campagne. Cela a disparu définitivement avec l'introduction de la télévision.

Un accompagnement seul s'y ajoute : un accordéoniste qui se produisait déjà pendant les kermesses, un joueur de flûte ou un tambour qui faisait partie des omniprésentes milices bourgeoises. Venant des salons,

d'autres instrumentistes s'y joignent : un pianoforte, un harmonium, des instruments à vent ou à cordes.

Les orchestres et les chaudronniers

Vers 1830, on trouve les premières sociétés de musique qui portent le nom d'« harmonie ». A l'origine on a voulu indiquer le but à atteindre : un ensemble harmonieux, agréable. Ensuite il est devenu un nom propre indiquant un ensemble spécial d'instruments.

De même au départ, la fanfare est là pour marquer les signes accentuant tel acte solennel, et devient ensuite société de musique complète. Le brass band britannique indique qu'une telle société se composait exclusivement de cuivres.

L'essor des cuivres est considérable au XIX^e siècle. Non seulement grâce aux inventions d'Adolphe Sax et de beaucoup d'autres artisans, mais aussi parce que ces instruments étaient faciles à entretenir. Les chaudronniers et les forgerons ne manquaient pas, et ils étaient à même d'assurer l'entretien et la réparation de ces instruments. D'autres instruments étaient beaucoup plus compliqués, non seulement par leur entretien, mais aussi par leur prix.

Les légendes

L'origine des premières harmonies est, nous le répétons, obnubilée par des légendes. Parfois on se réfère aux anciens musiciens des armées de Napoléon. Ailleurs on croit à une continuation de la musique de cour de l'Ancien Régime.

Les deux théories ont leurs attraits, mais aussi leurs invraisemblances, vu le grand laps de temps qui sépare les événements, puisque les cours ont disparu pendant l'occupation française en 1795, et que les musiciens de Napoléon étaient au chômage depuis la bataille de Waterloo. Qu'ont-ils bien pu faire pendant les vingt « trente ans intermédiaires ? Nous croyons aux facteurs sociologiques déjà mentionnés plutôt qu'à une cause historique directe, comme le veut la légende.

Les lumières

Il se présente deux facteurs nouveaux dans ce XIX^e siècle. D'abord la montée du libéralisme, celui-ci est souvent considéré en Hollande comme une pure doctrine économique, rien n'est cependant moins vrai.

Venues du siècle des Lumières quelques idées sociales étaient déjà présentes ici. L'élévation du niveau culturel du peuple y figurait. La bonne bourgeoisie se voyait attribuer une tâche dans l'élévation intellectuelle des gens simples.



L'enseignement fut un moyen tout trouvé, et la lutte idéologique pour la main mise sur les écoles va dominer une bonne partie de l'histoire des XIX^e et XX^e siècles, jusqu'à aujourd'hui.

Après l'élévation intellectuelle vient l'élévation culturelle, par la littérature et les autres formes d'art. L'idée de rassembler des gens simples pour leur apprendre à jouer d'un instrument arrive spontanément d'autant qu'il est plus facile et plus utile d'enseigner à un groupe de gens, comme on le fait précieusement à l'école.

Les religions

Un autre facteur est la religion. Il n'est pas compliqué de le comprendre pour les régions catholiques aux Pays-Bas. Le catholicisme, surtout à cette époque, était largement orienté vers l'extérieur. Il se manifeste par des cérémonies grandioses à l'intérieur des églises, et par des cortèges, des processions à l'extérieur.

Aux Pays-Bas, ceci était d'autant plus important, que les Catholiques avaient été opprimés pendant des siècles par le pouvoir protestant. La nouvelle liberté du culte, qui garantit une relative autonomie religieuse, est complétée par le triomphe du rétablissement de la hiérarchie épiscopale en 1853. On essaie de profiter le plus possible de cette liberté, ce qui aboutit souvent à un défi porté aux pouvoirs établis.

Un roi et des ressentiments

Lorsque le royaume des Pays-Bas a pris forme par le Congrès de Vienne en 1815, il s'avère que le roi protestant Guillaume I dispose d'une quantité inattendue de sujets catholiques, en tout cas non-protestants. Ceux-ci habitent surtout dans le sud, à cause de la Révolution Belge (1830-1839) il en perdra

une bonne partie, mais le Brabant et la nouvelle province du Limbourg restent en grande majorité catholique.

Ces deux provinces ne présentent pas encore un grand intérêt pour le nouveau royaume, mais elles en font partie, malgré elles. En outre les catholiques se sentent toujours lésés dans leurs droits, opprimés par leurs compatriotes protestants, dans les territoires cités. Il y a des villes comme Amsterdam qui ont une forte population catholique, mais cela pose moins de problèmes dans une métropole qui compte déjà d'innombrables groupuscules protestants et une grande communauté juive.

L'orgue et le tambour

Le sud fait partie malgré lui du récent royaume, et cherche à se distinguer du nord quand cela est possible. Il se peut que tout cela, en combinaison avec le souhait libéral d'élever le peuple, présente une bonne ambiance pour la pratique musicale et la naissance de sociétés de musique.

Dans les territoires plutôt protestants il ne reste que la tendance libérale : le protestantisme apprécie surtout l'orgue et l'harmonium comme instruments de musique, les autres instruments sentent vite le paganisme ou, pis encore, le catholicisme.

Mais même dans ces territoires protestants les sociétés de musique naissent : en Groningue, dans la région du Zaan (Hollande du Nord), dans les villes. Le courant libéral est suffisamment fort pour porter cette nouvelle mode.

Il faut avouer qu'on n'a pas encore fait beaucoup de recherches sur l'origine des sociétés de musique dans les territoires protestants. Il est un fait qu'elles sont absentes dans les régions le plus farouchement calviniste (les îles

de la Hollande du Sud et le Veluwe, dans le centre).

Les militaires

Un autre facteur déterminant a été la musique militaire. Les territoires frontaliers étaient pourvus de garnisons, chacun disposant de sa propre musique. Ses chefs et ses musiciens ont eu une influence considérable sur la pratique musicale de la région.

Ces villes de garnison disposaient de musiciens plus ou moins qualifiés qui en bien des cas se voyaient contraints, pour des raisons financières, de s'occuper, comme des chefs d'orchestre, des sociétés civiles. C'étaient donc les premiers vrais chefs d'orchestre. Très souvent ces musiciens avaient une origine française ou allemande (alsacienne !), et ils introduisaient fréquemment des nouveautés dans le domaine du répertoire et des instruments.

Comme partout ailleurs cette autorité militaire sur la musique amateur existe toujours. Les meilleurs musiciens du contingent jouent dans les musiques qui leur sont destinées, et les trois musiques professionnelles (Musique Militaire Royale, Musique de la Marine et Musique de l'Air) recrutent leurs musiciens en bonne partie parmi des jeunes qui proviennent des sociétés de musique amateur.

Ensuite...

Un quatrième facteur qu'il faut signaler est l'avènement de la lutte sociale. Dans cette lutte, et dans le mouvement social, et socialiste, il fallait de la musique pour célébrer les grands jours tels que le 1^{er} mai, et pour divertir ses adhérents.

En quelque sorte ils se chargent de la mission commencée du côté libéral un peu plus tôt. L'influence socialiste arrivera plus tard, à la fin du XIX^e siècle, que les trois autres.

Adolphe Sax

Il existe conjointement deux types d'orchestre : l'harmonie et la fanfare. Si la différence autrefois était stricte elle l'est moins maintenant. D'autant plus qu'après la naissance de ces orchestres il y a eu encore d'importantes modifications des instruments. Ces changements ont été le résultat des inventions d'Adolphe Sax et de ses collègues. En simplifiant, un peu trop peut-être, nous ne parlerons que de Sax, en négligeant hélas d'importants contemporains et concurrents.

Dans l'œuvre réalisée par Adolphe Sax il faut distinguer deux familles d'instruments : d'abord les saxhorns et ensuite les saxophones. Ce dernier groupe d'instruments n'est introduit en Hollande qu'à la fin du XIX^e siècle, du moins de façon sensible.



Les saxhorns

Les saxhorns cependant se retrouvent dès 1850 aux Pays-Bas. La rapidité de ce phénomène s'explique par les relations étroites qui existaient depuis toujours dans le sud, avec la Belgique et par l'origine française de nombreux musiciens militaires professionnels.

Le Brabant et le Limbourg s'orientaient vers Liège et Bruxelles, pour ne pas parler de l'influence directe de Paris, ce qui intensifiait encore les échanges d'instruments. Le premier concours que nous connaissons, auquel des sociétés hollandaises ont participé, a été le concours de Bruxelles de 1830.

En 1854 nous retrouvons les saxhorns figurant sur le budget présenté à la municipalité par la fanfare d'un simple village des environs de Venlo. Ces instruments, nous l'avons souligné étaient plus faciles à entretenir et à réparer que les clarinettes ou les violons plus fragiles.

Comme des champignons

C'est ce qui explique qu'après 1850 les fanfares, donc les orchestres sans instruments en bois, poussent comme des champignons.

A l'heure actuelle cela n'est plus évident parce que les fanfares ont été transformées en harmonies, et parce que bien des fanfares ont péri vers la fin du siècle à cause de la conjoncture défavorable, surtout dans le secteur de l'agriculture. La libre importation de grains provenant des Etats Unis, conséquence d'un libéralisme trop rigoureux, a été une catastrophe économique pour les paysans des terres légères du sud.

Surprises

Après que l'économie se soit redressée, ce qui a demandé une ou deux décennies, ces fanfares renaissent, souvent sous forme d'harmonie, sans que l'on se rende compte qu'il y a eu un prédécesseur. Nombre de sociétés qui s'apprennent à fêter leur 75^e anniversaire sont surprises de découvrir dans les archives municipales une société de musique beaucoup plus ancienne, très souvent datant de la période 1850-1870, dont on avait complètement perdu la trace.



Le but de ces premières sociétés de musique était bien sûr de réhausser le niveau musical des participants. Mais en réalité ce n'était pas le but principal. Car ces sociétés dépendaient pour leurs besoins financiers trop souvent d'un protecteur, de quelqu'un prêt à fournir cet argent, pour son profit, cela va sans dire :

C'était le bourgmestre qui voulait augmenter le prestige de sa commune face à celui de ses voisines, le curé qui aimait donner plus d'éclat à ses cérémonies religieuses, souvent les deux ensemble, mais bien dès fois en concurrence directe.

On ne s'aime plus...

Car libéraux (les bourgmestres) et catholiques s'aiment de moins en moins. Dans la politique nationale la bonne entente a duré plus longtemps : les catholiques néerlandais se sont longtemps sentis en sécurité à l'ombre des libéraux, contre les protestants trop influents. Mais la lutte des écoles, dans le but de créer et de préserver la

liberté de l'enseignement de l'école libre, créa le lien entre catholiques et protestants.

Si le coq du village libéral ne s'unissait pas avec le directeur spirituel, cette mésentente pouvait conduire à deux sociétés distinctes. Ce qui d'ailleurs influait favorablement pour le niveau musical des deux, car la concurrence était très directe, pas toujours loyale. On était disposé à introduire toutes les nouveautés qui pouvaient épater l'adversaire.

Vaincre !

Le niveau musical se réhaussait, et donc le besoin de le mesurer aussi. La même chose s'est produite dans les sports. Il est bien gentil de jouer au football ensemble, mais pour connaître son niveau, il faut vaincre un adversaire.

Donc des matches, des concours, des festivals. A l'occasion d'un festival plusieurs sociétés, venant le plus souvent du voisinage le plus direct, mais

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera

inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.



Alsace

Le 17^e Festival de Chant choral de la Jeunesse

Le soleil printanier et les élections municipales n'ont pu empêcher le Théâtre municipal de Colmar d'afficher complet à l'occasion du 17^e Festival de Chant choral de la Jeunesse qui s'y déroulait.

Toujours organisé par Joseph Muller et son Ensemble vocal, ce Festival regroupait les chorales scolaires depuis celle de l'école maternelle du Musée (dirigée par Mme Sylviane Waltz) en passant par celle de la Cité de l'Enfance (Mlle Laurence Higelin), l'école Jean-Macé (M. René Haumesser), l'école Adolphe-Hirn (Mmes Evelyne Fleck et Marie-Jeanne Fleith), l'Institution Saint-Jean (Mme Anne Bille et Mlle Jocelyne Jourdan), les écoles de Wittelsheim Amélie II (Mlle Laurence Higelin), Muntzenheim (Mme Béatrice Kieffer), Holtzwihr (M. Christian Bille), Jepsheim (M. Jean-Louis Kieffer).

Toutes ces chorales se présentent au Festival depuis de longues années. Plusieurs se sont également acquis des lauriers au Concours de chant scolaire de Mulhouse. Signalons pour cette année, deux nouvelles venues : la Chorale Arc-en-Ciel de Wittelsheim (Mlle Laurence Higelin) et la Chorale « La Sittelle » d'Illzach, cette dernière n'étant d'ailleurs pas une chorale scolaire, mais un membre de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.

Avec les années, les formations scolaires ont pris de l'assurance pour célébrer le printemps, le soleil... en somme la joie de vivre. Soutenues et guidées au piano par M. Thierry Senentz, organiste strasbourgeois, ou agrémentant leurs prestations en s'accompagnant d'instruments tels que la flûte ou le xylophone, les chorales font preuve d'un réel essor musical qui, souhaitons-le, encouragera les vocations. De toute façon, félicitons les enseignants qui se dévouent sans compter pour présenter

ces belles réalisations françaises ou dialectales à une assistance conquise qui ne manqua pas de les applaudir de tout cœur.

Le Chœur des voix de Femmes de l'Ensemble vocal Joseph Muller apporta comme chaque année sa participation, charmant les auditeurs par la haute qualité musicale de ses prestations.

Et c'est avec plaisir que nous avons retrouvé les grandes formations habituées du Festival, certaines depuis de longues années : la Chorale « Les Cigales » du Collège Champagnat d'Ingersheim (M. Claude Jeannin) la Chorale de la Société d'Histoire d'Ingersheim (M. Joseph Muller) et la Chorale Amicale du Lycée de Ste-Marie-aux-Mines (M. André Valentin). Ces chorales surent toutes nous émouvoir par des chants polyphoniques bien enlevés, célébrant le printemps, la nature, l'amour.

Aidé de Mme Anita Besserer pour la remise des coupes et diplômes, M. Marius Braun assurait la présentation des chorales avec sa verve spirituelle et badine.

Le chœur final, apothéose du Festival, regroupait sur scène quelque 300 choristes. Dans l'enthousiasme général défilèrent les chansons populaires rythmées parfois par un public conquis : « La Paimpolaise », « Ça fait rire les oiseaux », et (anniversaire de la Révolution oblige) « Le Chant du Départ ».

Présentant en ce 19 mars ses meilleurs souhaits au Josephs et Joséphines, M. Braun déclencha une vibrante ovation en l'honneur du créateur et organisateur de ce magnifique festival : M. Joseph Muller.

Le 41^e Concours de Chant choral scolaire de Mulhouse

Au Théâtre municipal de Mulhouse, le 26 avril dernier, régnait dès 13 heures, l'animation des grands jours.

C'est que, pour la 41^e fois, le Con-

cours de Chant choral scolaire s'installait pour quelques heures ardentes dans ce vénérable établissement. Sous l'autorité souriante bien que préoccupée des professeurs aujourd'hui chefs de chœurs, toute cette jeunesse du Haut-Rhin et de Haute-Saône, nerveuse, en proie au « trac », était cependant bien déterminée à défendre de son mieux les couleurs de sa chorale et de son école.

Le comité d'organisation, présidé par M. Jean-Pierre Moser, s'ingéniait à obtenir un déroulement aussi parfait que possible de cette manifestation mulhousienne. Mais dès 13 h 30, le jury composé de professeurs de conservatoire et d'éducation musicale, d'éminents chefs de chœurs conseillers de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace se préparait sous la direction de M. Joseph Muller, président de cette Association et vice-président de la Confédération Musicale de France ainsi que de la C.I.S.M., à apprécier et à départager (tâche oh combien délicate !) les prestations de 36 chorales.

A noter que pour la deuxième année consécutive, M. André Petit, président de la Confédération Musicale de France, avait tenu à vivre avec nous ces merveilleux moments et à se pénétrer des émotions que procure cet événement musical encore unique en France, mis à part le concours jumeau de Strasbourg.

Calme et déterminé, M. Raoul Pflimlin, fils du fondateur des Concours de Chant choral scolaire, apaisait pour un instant l'exubérance enfantine en saluant les personnalités présentes, les membres du haut patronage avant de donner le « top » du départ par la présentation de la première chorale.

Et devant un auditoire de parents et d'amis attentif et fasciné garçons et filles de 6 à 18 ans font de leur mieux tant dans le chœur imposé à chaque catégorie que dans le chant choisi librement pour montrer le résultat de longues semaines de travail bien souvent en dehors des heures scolaires. Et tout est minutieusement travaillé : bien sûr

d'abord la justesse et la précision de l'interprétation, mais aussi la diction, la présentation, les gestes...

Quatre heures durant, à part une courte pause, le jury reste tendu évaluant et notant scrupuleusement tout détail susceptible de modifier le classement et donc l'attribution des coupes qui, là-bas, au fond de la scène, attendent la main vibrante d'émotion qui les emportera.

Enfin le jury s'est retiré pour la délibération finale et pendant ce temps, la salle apprécie les prestations d'un ensemble d'accordéons d'une qualité irréprochable. Elle applaudit à tout rompre un bambin accordéoniste qui, en un solo magistral, interprète « Les Flots du Danube », de J. Strauss.

Et puis arrive le grand moment de la distribution des prix. Même amplifiée par une bonne sonorisation, la voix du président du jury est couverte par les cris de joie de ces jeunes qui extériorisent ainsi leurs sentiments de victoire et se défoulent des grands efforts accomplis.

Voici les palmarès de ce magnifique concours :

Groupe I — Ecole du Nordfeld, Mulhouse (M. Hubert Erhard) : bien. Ecole Cour de Lorraine, Mulhouse (Mme Renée Savonitto) : bien. Ecole Erckmann-Chatrian, Pfstatt (Mme Anaïk Stoll) : bien. Ecole René-Cassin II, Lutterbach (Mme Renée Wintenberger) : bien. Ecole Drouot II, Mulhouse (Mme A.-Marie Beyer) : bien.

Groupe II — Ecole Sainte-Thérèse, Mulhouse (Mme Hélène Roussey) : bien. Ecole René-Cassin I, Lutterbach (M. Olivier Walch) : assez bien. Ecole Erckmann-Chatrian, Pfstatt (Mme Anaïk Stoll) : bien. Ecole mixte Fehlacke, Pfstatt (Mme France Ast) : bien. Ecole primaire, Muntzenheim (Mme Béatrice Kieffer) : très bien.

Groupe III — Ecole Jean XXIII, Mulhouse (M. Hubert Erhard) : bien. Ecole Albert-Schweitzer, Blotzheim (Mme Solange Brom) : bien. Ecole Amélie II, Wittelsheim (Mlle Laurence Higelin) : très bien. Ecole Widemann, Saint-Louis (M. J.-Marie Lambla) : assez bien.

Groupe IV — Collège Jeanne-d'Arc, Mulhouse (Mme Annick Schmitt) : bien. Collège de Lutterbach (Mme A.-Marie Chassel) : bien. Collège de Pfstatt (M. Philippe Meyer) : assez bien. Collège du Mortard, Lure (Mlle Claudine Lamboley) : très bien. Collège Wolf, Mulhouse (Mme Lisch) : très bien. Collège Kennedy Mulhouse (Mme Martine Luthringer) : bien. Collège de Fortschwihhr (Mme Françoise Konieczka) : assez bien.

Groupe V — Chorale Arc-en-Ciel, Wittelsheim (Mlle Laurence Higelin) : bien. Collège de Luxeuil-les-Bains (M. Yves Martin) : très bien. Collège

Mathias-Grunewald, Guebwiller (Mme Haumesser) : bien. Collège de Danne-Marie (M. J.-Jacques Henlin) : bien. Collège Alexandre-Gérard, Masevaux (M. Joseph Robischon) : bien. Collège Champagnat, Issenheim (M. Claude Jeannin) : bien.

Groupe VI — Collège Lycée Lambert, Mulhouse (Mme Colette Foltzer) : très bien. Collège-lycée Jeanne-d'Arc, Mulhouse (M. Dominique Foltzer) : bien. Lycée Alfred-Kastler, Guebwiller (Mme Haumesser) : bien.

Groupe VII — Ecole de Muntzenheim (Mme et M. Kieffer) : très bien. Ecole primaire Jeanne-d'Arc, Mulhouse (Mme Bernadette Rerat) : très bien. Ecole primaire de Jebnheim (M. J.-Louis Kieffer) : très bien. Collège du Mortard, Lure (M. Richard Klein) : très bien.

Un grand bravo aux maîtres et aux enfants. Soyez félicités pour vos magnifiques prestations et faites encore mieux le 25 avril 1990 pour le 42^e concours de Chant choral scolaire organisé par l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.

Aquitaine

Lot-et-Garonne

La Chapelle-Faucher Dix bougies pour le groupe musical

A une époque où la désertion de nos campagnes par les jeunes aurait tendance à devenir inquiétante, à La Chapelle-Faucher, petite localité du Périgord Vert (450 habitants), une équipe de bénévoles, dynamiques, dévoués et passionnés, réussit à enrayer cette fuite vers d'autres horizons. Cela débuta en octobre 1978, date à laquelle M. Claude Forestier décida de créer le Groupe musical chapeleois. Depuis, cette formation a participé à plus de 350 animations dans sa région et à travers la France, sans oublier l'organisation des manifestations telles que le festival de l'Union Dordogne en 1983.

Aussi, c'est avec éclat que fut fêté le samedi 29 octobre 1988 (à l'occasion de la Sainte-Cécile) le dixième anniversaire du Groupe musical.

La journée débuta par une messe en musique animée par le Groupe musical et la chorale paroissiale. Puis un vin d'honneur fut servi où l'on notait la présence de M. Vignaud, conseiller général et de M. Fondriest, directeur de l'Harmonie d'Agen, et membre du Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France.

Anniversaire oblige, cette journée fut également l'occasion d'une remise de récompenses. C'est ainsi que 24 diplômes

d'honneur, 13 médailles de bronze, 6 médailles d'argent et une médaille d'or furent décernés pour la première fois aux musiciens du Groupe chapeleois par la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest-Aquitaine.

Un dîner très apprécié vint clôturer cette journée, avec la brillante participation d'une troupe artistique de Limoges.

Un anniversaire dont chacun gardera un excellent souvenir...

L'union Musicale de Marmande a fêté Sainte-Cécile

Grand et long jour de fête pour les 70 musiciens de l'orchestre harmonique et pour leur directeur Pierre Leenart, en ce dimanche 11 décembre 1988.

Dans un premier temps, l'Union musicale honorait Sainte-Cécile, au cours d'une messe solennelle célébrée, en l'église Notre-Dame de Marmande en présence de nombreuses personnalités locales et régionales qui marquaient ainsi l'intérêt que suscite chaque année cette manifestation.

L'Orchestre harmonique dirigé par Pierre Leenart, interpréta les partitions suivantes :

- « Résurrection » (Extrait de la Symphonie n° 2) de Gustave Mahler ;
- « Andante » (Extrait de la Suite Américaine) d'Anton Dvorak ;
- « Clair de lune », de Claude Debussy.

La quête effectuée pendant la cérémonie fut reversée à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Ce geste devenu traditionnel servit de support à l'homélie de M. l'abbé Ortholan ainsi qu'à une intervention de M. Guy Rouleau qui fit un inventaire des actions menées pendant l'année par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul en relation avec d'autres sociétés philanthropiques de la région : banque alimentaire de Tonneins, Service sociaux de Marmande, Secours populaire français, etc.

A la fin de la messe l'interprétation de la « Marche Hongroise » d'Hector Berlioz souleva une vague d'applaudissements de l'assemblée, debout. Récompense émouvante qui sanctionnait un trimestre de travail acharné du directeur et des musiciens...

Deuxième étape importante et traditionnelle de cette journée... la réception par la municipalité de Marmande des autorités civiles, militaires, religieuses et des musiciens, dans la splendide salle du Conseil municipal.

Lé président Mestres exprima la joie profonde de tous les musiciens pour cette marque d'amitié des édiles de la ville, à l'issue de la 82^e année d'existence de la Société ; année relativement calme puisqu'elle ne totalisera



que 10 services en 1988, dont l'organisation à Marmande le 13 mars dernier au 83^e Congrès de la Fédération musicale du Sud-Ouest-Aquitaine. Mais d'ores et déjà, le programme 1989 s'annonce plus ambitieux et le premier concert est fixé au 7 février prochain en collaboration avec l'Ecole de danse Annie Cuinier-Cathy François et « Arts et Traditions Populaires », au profit de l'Association nationale pour l'avenir des enfants polyhandicapés.

Après de nombreuses années de participation active à la vie de la Société, plusieurs amis très chers ont décidé de « raccrocher » depuis la reprise, victimes de problèmes de santé ou de la marche inexorable du temps. Il s'agit de M. Louis Lozes (saxo baryton, secrétaire général), Jean Lescombes (contrebasse, membre du Bureau), Omer Barthe (1^{re} clarinette, membre du Bureau), Camille Lavigne (clarinette et décorateur de notre local) et Georges Pubereau (percussionniste, professeur et directeur adjoint). Tous ces musiciens furent chaleureusement applaudis par la salle.

Les différentes personnalités présentes se répartirent l'agréable charge de décerner les récompenses aux musiciens décorés.

a) **Récompenses de la Fédération Musicale du Sud-Ouest-Aquitaine** : Gourgues Myriam et Paravis Pascal, diplômé d'honneur et médaille des Jeunes Musiciens : Favre Eric et Paravis Jean-Michel, diplômé de mérite et médaille d'argent : Lamonzie Jean, Mazars Eric, Dejean Serge et Nay Jean-Marie, diplômé d'honneur et médaille dorée.

b) **Récompense de la Confédération Musicale de France** : Pauly Jean, diplômé d'honneur et médaille en or.

c) **Récompenses du ministre de la Culture** : Bats Henri, Bousquet Jean et Marbœuf Raymond, diplômé d'honneur et médaille avec félicitations personnelles du ministre. Vivement applaudis, les décorés posèrent pour la photo traditionnelle, puis à l'invitation du député-maire, tous les convives trinquèrent à l'amitié et à la musique. Enfin heureux et détendus les 70 musiciens et leurs familles se retrouvèrent dans la salle des fêtes de Fourques-sur-Garonne pour déguster le banquet annuel.

Fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie « La Lyre Agenaise »

Comme tous les ans à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, l'Harmonie d'Agen conviait ses nombreux et fidèles amis à une messe en musique. C'est en l'église Saint-Hilaire d'Agen que la société musicale célébra sa sainte patronne, le dimanche 27 novembre 1988.

Au cours de cette cérémonie, l'Orchestre d'harmonie, sous la direction de M. Jean-Claude Fondriest, rendit tout d'abord hommage au compositeur Louis Emmanuel Jadin, dont elle interpréta, en prélude à la célébration du Bicentenaire de la Révolution, l'« Ouverture (1794) ».

L'Harmonie exécuta ensuite deux œuvres contemporaines, un « Choral » de Ted Huggens et « Séquence Grégorienne » du compositeur lot-et-garonnais Pierre Labadie. Précisons, au sujet de cette dernière œuvre, qu'il s'agissait d'une création dédiée à la « Lyre Agenaise » et dans laquelle P. Labadie illustre le texte évoquant « la Passion du Christ, le combat de la vie et de la mort, le calme du tombeau et la gloire de la Résurrection dans la lumineuse clarté d'un matin de Pâques ».

Enfin, c'est avec « Pomp and Circumstance » d'Edward Elgar que se termina ce programme musical.

A l'issue de l'office, le public fut convié à un vin d'honneur, offert dans les locaux du collège Jasmin-les-Iles, au cours duquel le Président mit l'accent sur deux réalisations importantes : d'une part, la confection, par l'Union des Sociétés Musicales de Lot-et-Garonne et les musiciens de l'Harmonie, du dossier « la Vie Musicale dans nos Régions » consacré à l'Aquitaine (numéro de septembre-octobre du journal de la C.M.F.) ; d'autre part, l'organisation du 10^e Festival de Musique de l'U.D.S.M. 47 qui regroupera une vingtaine de sociétés du Lot-et-Garonne et des départements voisins sur le thème du Bicentenaire de la Révolution. Cette manifestation eu lieu à Agen les samedi 24 et dimanche 25 juin 1989.

Les nombreuses personnalités présentes rappelèrent leur soutien à l'Harmonie et lui témoignèrent leurs encouragements pour la réussite de ses projets. Comme le veut la tradition, ce vin d'honneur fut précédé par une remise de récompenses : trois médailles et diplôme émanant du ministère de la Culture et de la Communication furent ainsi décernés à des musiciens de l'Harmonie, MM. Massalongo, Preleur et Sentuc.

Landes

Mimizan - Une Sainte-Cécile pas comme les autres

Si les grandes lignes du programme restaient celles des années précédentes, la Sainte-Cécile 1988 de l'Harmonie municipale de Mimizan a revêtu un cachet tout particulier, ce dimanche 11 décembre.

Dans une église remplie par les mélomanes, les fidèles et les amis de la musique, les cinquante musiciens de la

« Sirène de l'Océan » étaient dirigés pour la première fois par leur nouveau chef Dominique Lauga, son prédécesseur Marceau Claverie ayant rejoint le pupitre des clarinettes.

Au programme : « Le nouveau seigneur de village », de Boieldieu, « L'Andante con moto », de l'ouverture für Harmoniemusik, de Mendelssohn, « Irish Tune from Country Derry », de Grainger, et enfin « L'Ouverture », de L.-E. Jadin, écrite en 1794. Pour ce final, c'est Marceau Claverie qui exceptionnellement, reprenait la baguette. Une salve d'applaudissements jaillit dans l'église dès les dernières notes. Auparavant l'abbé Salsamendy avait exprimé avec émotion ses remerciements venus du fond du cœur.

Durant l'office, les chorales mimizanaises réunies s'étaient produites, accompagnées parfois par l'Harmonie et dirigées par Stanislas Lezama, hautboïste de la Sirène.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité de Mimizan aux choristes et musiciens, et aux personnalités invitées, après la photo traditionnelle, ce sera surtout au cours du banquet bien dans le style landais servi par le chef J.-P. Caule que les membres de la Sirène connaîtront l'un de ses moments exceptionnels qui marquent la vie d'une société.

C'est qu'officiellement s'effectuait la « passation de baguette » entre Marceau Claverie, admis à faire valoir ses droits à la retraite, et son successeur Dominique Lauga.

Des discours, bien sûr. Celui du président Lartigau retraçant la carrière de M. Claverie : « Il est arrivé au pupitre le 1^{er} septembre 1972 à l'occasion de la fête patronale. Il repart le 1^{er} septembre 1988 toujours à l'occasion de la fête. Voyez-vous, avec Marceau, c'est toujours la fête ».

Beaucoup d'émotion dans la réponse de M. Claverie : des anecdotes, des souvenirs, avec en toile de fond son amour de la musique, de la Sirène et de ses musiciens.

Au cours de cette journée, on a noté la présence de nombreuses personnalités : MM. Barsac, maire et conseiller général accompagné de ses adjoints Duport, Fortinon, Bertault, Pomies, des maires d'Aureilhan, Bias, Mezos, de MM. Alfred Casadebail et Mme, vice-président de l'Harmonie Bayonnaise, Jean Dubernet, président de l'Harmo-



Passation de baguette entre M. Claverie (à droite) et Dominique Lauga (à gauche) sous l'œil du président de la Sirène et des musiciens.

nie de Rion-des-Landes, Jean Ladousse et Mme, président de l'Harmonie d'Oloron-Sainte-Marie.

M. Ciran, président de la Fédération d'Aquitaine des Sociétés de Musique, empêché pour des raisons de santé, n'avait pu assister avec beaucoup de regret à cette cérémonie ; le Président l'a excusé, et les musiciens ont apprécié toute la sympathie que leur porte le président fédéral.

Distribution de médailles, apéritif — comme les années précédentes — chez M. Claverie, dîner dansant clôturèrent cette journée particulièrement réussie.

Dans la foulée, huit jours après, le président Lartigau réunissait l'assemblée générale annuelle et rappelait dans son rapport d'activités les 68 prestations de l'Harmonie (38 répétitions, 25 concerts, 5 courses landaises). Pas de problème financier pour le trésorier S. Lezama qui remerciait les municipalités de Mimizan et des environs, le Comité des Fêtes, les membres bienfaiteurs, honoraires... pour leur générosité. Interruption du président qui mit en exergue l'effort exceptionnel en 1988 de la municipalité de Mimizan renouvelant les tenues de concert des musiciens. Les précédentes ayant été offertes en 1975 à l'occasion du cinquantième anniversaire des Papeteries de Gascogne. La cotisation des membres actifs est toujours fixée à 50 francs.

En 1989, en plus des prestations habituelles, la « Sirène » prêtera son concours pour le 60^e anniversaire de la traversée de l'Atlantique organisé par le Syndicat d'Initiative et pour les manifestations du Bicentenaire de la Révolution à la demande de l'A.S.E.M.

Election du tiers sortant et du nouveau bureau sans problème.

Le nouveau chef, M. Lauga, précise que l'Ecole de musique qui bénéficie du concours de professeurs spécialisés fonctionne convenablement pour une centaine d'élèves (dont huit adultes). Cinq éléments travaillent les percussions. Les diplômés 1988 seront remis lors d'une répétition portes ouvertes au cours de laquelle se produira l'orchestre des jeunes.

Assemblée sereine donc pour la Sirène qui a repris les répétitions le 6 janvier.

Auvergne

Puy-de-Dôme

6^e assemblée générale de l'U.D.S.M. 63

Ce dimanche 26 février 1989, salle Victor-Hugo à Clermont-Ferrand, se réunissait l'Union départementale des Sociétés musicales pour tenir son assemblée générale. Après avoir remercié les nombreux sociétaires présents, le président Conrad Rodriguez déclarait ouverte la 6^e Assemblée générale de l'U.D.S.M. 63, et passait à l'ordre du jour :

Appel des sociétés : 50 sociétés présentes ou représentées sur 74 sociétés adhérentes.

Rapport moral du président : Le président Conrad Rodriguez rappelle l'importance du passé dans l'évolution de la condition musicale, et le travail accompli dans la discrétion et le bénévolat total par nos anciens, pour qu'une multitude de petites sociétés puissent exister aujourd'hui, et permet-

tre à nos jeunes musiciens de pratiquer la musique d'ensemble.

Il mentionna ensuite le travail effectué par le coordinateur de la formation, M. Michel Benetto, embauché depuis le 1^{er} septembre 1988 par l'U.D.S.M. 63, et les objectifs que sa fonction devrait permettre de développer et d'amplifier en matière d'actions de formation.

Puis le président évoqua la nécessité pour l'U.D.S.M. de changer de locaux ; le siège actuel ne permettant pas de satisfaire toutes les actions menées. Les stages et les examens départementaux, par exemple, s'en trouvent décentralisés et cela réclame de pouvoir se faire accueillir d'un côté ou de l'autre. Il serait souhaitable et plus pratique de disposer de locaux adéquates.

Opération 3000 tambours. Le président appela les sociétés à envoyer bon nombre de musiciens tambours à Paris le 14 juillet 1989, pour cette opération organisée par le ministère de la Culture à l'occasion des fêtes du Bicentenaire de la Révolution française. Cette manifestation étant pour les musiciens concernés une réelle récompense et la possibilité de vivre une expérience exceptionnelle et unique.

Il fit aussi mention d'une autre opération d'envergure, tout aussi ambitieuse : L'opération « Mont Fraternité », organisée par le Conseil général et qui devrait réunir pour la même occasion 2000 musiciens, de toutes sortes, et 500 choristes au pied du Puy-de-Dôme pour un gigantesque concert. Là aussi, appel fut fait aux sociétaires pour s'inscrire le plus nombreux possible.

Toujours dans le cadre des festivités du Bicentenaire, la Confédération Musicale de France organise les 23 et 24 septembre 1989 à Paris divers concerts avec la participation d'orchestres représentant chaque région de France. Il fut bien sûr envisagé de créer pour la circonstance un Orchestre régional d'Harmonie.

Le stage annuel destiné aux musiciens des Batterie-fanfares et qui a lieu cette année du 3 au 8 avril 1989, devrait en 1990 avoir lieu en juillet (comme à son origine); ceci afin de permettre aux familles de bénéficier de l'aide des Allocations familiales, valable uniquement en période de vacances d'été. Le président rappela d'ailleurs l'effort de l'U.D.S.M. à étudier le montant de la participation financière des stagiaires, afin que celle-ci soit la plus accessible possible.

Le problème de la formation des directeurs fut aussi abordé. Un projet de la C.M.F. de créer un statut type de directeur de société musicale municipale devrait être soumis au président des Maires de France.

Le président souligna aussi la difficulté, parfois décourageante, pour préparer le diplôme d'aptitude à l'animation des Sociétés musicales de la C.M.F., et envisagea la possibilité de créer une préparation de ce D.A.A.S.M. en deux volets préliminaires, et permettant une formation plus progressive des directeurs, sanctionnée par un certificat attestant du niveau atteint.

Bilan financier : Le trésorier, M. Bernard Aury, présenta ensuite son bilan financier pour l'année 1989, qui fût contrôlé par les deux commissaires aux comptes, MM. Fourier, président de l'« Eveil Romagnatois » et Courageot, trésorier de « Chantecler » de Beaumont, lesquels donnèrent quitus au trésorier.

Le président reprit la parole pour signaler que les examens départementaux « brevet élémentaire » et « moyen » de formation musicale et d'instrument, auront lieu le mercredi 17 mai 1989, à l'École de musique de Lempdes.

Ensuite fut évoqué le projet de création de la Batterie-Fanfane départementale en septembre 1989. M. Ledieu, directeur de la Batterie-Fanfane de Romagnat, proposa d'ailleurs la création rapide d'un comité technique des Batteries-Fanfanes.

Et pour finir, les responsables de sociétés furent sollicités, afin d'envoyer leurs meilleurs éléments à l'Orchestre départemental des Jeunes, car celui-ci, pour pouvoir remplir ses objectifs doit être le plus représentatif possible.

C'est donc une U.D.S.M. pleine d'activités, de projets et d'ambition qui fût présentée par le président. Celui-ci ne manqua d'ailleurs pas d'attirer l'attention des représentants des Batteries-Fanfanes, pour qui commence une période d'actions nouvelles (stages plus importants, création de la Batterie-Fanfane départementale), sur le fait que c'est en restant unies, que ces sociétés garderont toute leur force et leur crédibilité.

On procéda ensuite au renouvellement du tiers sortant.

Le résultat du vote désignait le tiers comme suit : M. Jean-Claude Criscolo : 43 voix ; M. Michel Ledieu : 37 voix ; Mlle Sabine Monmasson : 37 voix ; Mme Joëlle Petit : 28 voix ; M. Robert Perronin : 28 voix.

10 h 30 : Accueil des personnalités invités.

Après une courte pause qui permit au président Conrad Rodriguez d'accueillir les personnalités invitées, celui-ci rappela les actions de chacun en faveur de la musique, et plus spécialement en faveur de l'U.D.S.M.

Il transmit les excuses de M. Relin, président de la Fédération Musicale d'Auvergne, retenu par des problèmes de santé, et lui souhaita au nom de tous un prompt rétablissement.

Puis, en présentant M. le Chef de la Musique militaire de la 52^e D.M.T., le président évoqua les problèmes actuels des Musiques militaires. En effet, il est fortement question de diminuer les activités musicales pour renforcer les activités purement militaires. Soucieux de sauvegarder la dernière Musique militaire de notre région d'Auvergne, le président mentionna les démarches entreprises auprès de M. Jacques Lavedrine, député d'Issoire et membre de la Commission de la Défense à l'Assemblée nationale, qui pour la deuxième fois, accepta d'intervenir auprès des instances concernées afin de tenter sinon de solutionner, au moins d'atténuer les effets de cette décision.

M. Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, rappela l'importance de la musique à Clermont ainsi que le nombre important de sociétés musicales opérant dans la cité. Il évoqua aussi la possibilité d'octroyer des locaux à l'U.D.S.M. 63 et promit d'étudier la question prochainement. (Affaire à suivre...).

M. Guillon, responsable de la Commission culturelle au Conseil général rappela l'existence de l'A.D.D.M. 63 créée en 1982 et dont le budget toujours croissant permet une aide accrue aux écoles et aux sociétés de musique.

M. Phalipon, délégué de la S.A.C.E.M. parla du rôle et du protocole passé entre la S.A.C.E.M. et la C.M.F.

Mme Peix, inspecteur à la Direction départementale de Jeunesse et Sports. Elle évoqua les conditions avantageuses consenties aux sociétés employant des vacataires, en matière de cotisations U.R.S.S.A.F. et A.S.S.E.D.I.C.

M. Sevaux, délégué de l'A.D.D.M. 63, accompagné de son collaborateur M. Franck Simoneau, dont l'aide efficace est très appréciée par l'U.D.S.M. 63.

Après avoir rappelé son intention d'aider au maximum les actions de formation de l'U.D.S.M., destinées à améliorer la qualité des prestations de nos sociétés, M. Sevaux invita tous leurs responsables à participer très nombreux à l'Opération « Mont Fraternité », et donc à s'inscrire très rapidement.

M. Amiot, directeur du C.N.R.M. de Clermont-Ferrand, après avoir fait un rappel historique sur les sociétés de musique, présenta dans ses grandes lignes, l'œuvre musicale en cours de création et destinée à être interprétée par les musiciens et choristes lors de



l'opération « Mont Fraternité ».

11 h 30 : Invité d'honneur : M. Arsène Boulay.

Cette 6^e Assemblée générale de l'U.D.S.M. 63 fut aussi l'occasion pour toutes les sociétés musicales de montrer leur reconnaissance à celui qui par amour pour la musique, sut leur apporter une aide efficace et permanente. C'est une véritable ovation qui accueillit M. Arsène Boulay, ancien Président du Conseil général du Puy-de-Dôme.

Il était bien sûr difficile pour les sociétés de trouver un cadeau à la hauteur de la situation, mais connaissant le bon goût de M. Boulay pour le bon vin et les grands crus, c'est après avoir prononcé quelques mots sur le lien existant entre la musique et les vignes que le président Conrad Rodriguez, au nom de toutes les sociétés, lui remit un colis de très bonnes bouteilles accompagné d'une encyclopédie des vins.

Le moment d'émotion passé tout le monde se retrouva autour du verre de l'amitié.

Ainsi se termina cette 6^e Assemblée générale de l'U.D.S.M. 63.

Election du bureau 1989 de l'U.D.S.M. 63

L'Assemblée générale était close, mais pour le nouveau Conseil d'administration, le travail continua puisqu'il se réunit dans la foulée, afin d'élire son nouveau bureau.

Après une heure de vote et concertation, celui-ci fut connu comme suit :

- Président : M. Conrad Rodriguez ;
- 1^{er} Vice-président : M. Maurice Arbre ;
- Vice-président : M. Jean-Claude Criscolo ;
- Vice-président : M. Michel Meunier ;
- Vice-président : M. René Pereira ;
- Secrétaire général : M. Jacques Sturm ;
- Secrétaire adjoint : M. Marcel Clauzon ;
- Trésorier : M. Bernard Aury ;
- Trésorière adjointe : Mme Joëlle Petit ;
- Archiviste : M. Hubert Fouilhoux ;
- Membres : Mlle Arlette Jaffeux,

Sautereau.



Ancré au cœur de l'Auvergne, en Haute-Loire à 30 km de sa préfecture, l'abbatiale de La Chaise-Dieu (XIV^e siècle), est le cadre unique du déroulement de la manifestation, à laquelle elle imprime son atmosphère si spécifique et si prégnante de silence et recueillement, restituant à la musique sa pleine résonance.

Festival de

La Chaise-Dieu

Fondé en 1966 par une poignée de mélomanes du Puy-en-Velay, galvanisés par Georges Cziffra et sa foi en la renaissance de l'abbatiale de La Chaise-Dieu qu'il venait de découvrir silencieuse, le Festival de La Chaise-Dieu scellera cet été sa 23^e édition.

Au-delà de la dimension magnétique du lieu, de sa spiritualité prégnante, il a fallu bien du talent au Festival pour se hisser au rang qui est désormais le sien, celui d'une institution estivale connue

et reconnue sur la carte dense des espaces musicaux privilégiés.

Le talent fut sans doute le parti pris de qualité qui a toujours présidé aux choix artistiques. L'entreprise n'était pas évidente. Il fallut lutter contre l'éloignement, convaincre de ce que le passage à La Chaise-Dieu constituait une expérience passionnante, un investissement rentable ; il fallut persuader pour que soient créées ou recréées en l'abbatiale des œuvres grandioses du répertoire religieux, tombées dans l'oubli ; il fallut militer pour la musique française et le foisonnement inexploré de son génie.

L'enthousiasme s'est révélé communicatif et porteur. Des solistes, des formations, des chefs qui semblaient inaccessibles sont venus à La Chaise-Dieu, ils quittent sur le vœu d'y revenir et mentionnent sur leurs biographies leur passage casadéen. Les organisateurs de concerts sont eux aussi de plus en

plus nombreux à proposer au Festival des tournées, des enregistrements en ce lieu de particulière résonance.

Sans doute et à fortiori dans une entreprise de cette nature, rien n'est définitivement acquis. C'est très précisément la chance dont se saisit le Festival de La Chaise-Dieu pour nourrir son enthousiasme, sa passion et sa vigilance musicales... à l'approche de son 25^e anniversaire.

En cette année du Bicentenaire

Au sein d'une programmation structurée pour l'essentiel autour de grandes pages de l'histoire de la musique sacrée, de Bach à Verdi, de Charpentier à Penderecki — toutes pages de particulière résonance en l'abbatiale, où plusieurs d'entre elles seront d'ailleurs données en version éclatée —, le Festival de La Chaise-Dieu a souhaité s'associer à la commémoration du Bicentenaire en donnant à écouter un authentique musicien révolutionnaire : François-Joseph Gossec.

Révolutionnaire, Gossec le fut bien sûr pour les multiples et constantes illustrations sonores qu'il fournit aux célébrations républicaines. Il le fut aussi, ou plus exactement il l'est, de façon moins événementielle, par son écriture novatrice de précurseur romantique avant la lettre, notamment par la théâtralisation « étonnante » (au sens plein du terme) qu'il imprima à la messe des morts en musique, et ce bien avant Berlioz.

Outre la « Messe des morts » donc, vendredi 1^{er} septembre en l'abbatiale, le Festival de La Chaise-Dieu vient d'achever la restitution d'une autre page religieuse de Gossec : le grand « Te Deum » qui sera créé le jeudi 24 août sur instruments anciens, suivi, le lendemain, d'une page de Giroust : « Gaudete in Dominum Semper », « Messe pour le sacre de Louis XVI », cependant que Brigitte Haudebourg donnera à applaudir au piano des « Variations Révolutionnaires » avec récitant, mardi 29 août, salle Cziffra.

Authenticité interprétative

L'ambition artistique du Festival de La Chaise-Dieu, qui se veut « défense et illustration » de l'authenticité culturelle de l'écriture musicale, appréhende et gouverne l'ensemble de la programmation. Volontiers à l'écart des modes ou des engouements, la programmation est ainsi bien davantage et même très étroitement liée à la particulière résonance à La Chaise-Dieu de certaines pages du grand répertoire notamment sacré, et s'agissant des artistes invités, à leur particulière sensibilité à

l'écriture concernée plutôt qu'à leur notoriété consacrée ou en devenir.

Emblématiques de cette ligne musicale :

- l'ouverture à la française du 23^e Festival avec la « Grande Messe Royale à 4 chœurs » de Marc-Antoine Charpentier, dans la direction de Jean-Michel Hasler à la tête de l'ensemble baroque de Limoges.



- la reprogrammation cet été de la « Passion selon Saint-Matthieu », si puissamment prédestinée à La Chaise-Dieu sous la baguette, inspirée et tendu par une foi profonde, de Michel Corboz ;

- la création du « Te Deum » de François-Joseph Gossec, restitué par le Festival de La Chaise-Dieu, par Jean-Claude Malgoire qui conduira, également du même compositeur, la « Messe des morts » ainsi que deux messes de couronnement : celle de Mozart (K. 317) et celle de Giroust pour le couronnement de Louis XVI : « Gaudete in Dominum Semper » ;

- le retour en l'abbatiale de la Philharmonie de Cracovie pour exécuter la « Passio et Mors Domini Nostri Jesu Christi Secundum Lucam » de Krzysztof Penderecki sous la direction de Gilbert Levine ; puis sous celle de Krzysztof Penderecki, en concert de clôture, la « Messa da Requiem » de Verdi.

- la présence de l'Atelier sévillan Ziryab pour un hommage à Juan Vasquez dont la messe « De la Agenda Defunctorum » sera donnée en création française ; de Scott Ross, « le génie du clavecin », comme le célèbre la presse musicale, dans l'intégrale du clavier bien tempéré ; de l'alto de Youri Bashmet des « Harold en Italie » ; de la harpe de Marielle Nordmann dans

Boieldieu, et dans Mozart en compagnie de la flûte de Jean-Pierre Rampal ; de la guitare de Alexandre Lagoya.

Onze jours - du 23 août au 3 septembre

Le 23^e Festival de La Chaise-Dieu se déroulant du 23 août au 3 septembre, ce sont au total 11 jours d'immersion musicale en 22 concerts qui sont proposés aux festivaliers.

Bourgogne

Saône-et-Loire

1^{er} Festival d'Accordéons de La Clayette (Saône-et-Loire)

Placé sous l'égide de la C.M.F. et de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, un grand rassemblement d'accordéonistes a été organisé, le 23 avril dernier, par le « Régional Club Accordéon » de La Clayette.

Pour une « première », ce festival a été une réussite, puisque plus de 150 musiciens s'étaient regroupés. Il rassemblait « L'Accordéon Club Beaunois » (21), « L'Ensemble d'Accordéons » de Digoïn (71), « L'Orchestre d'Accordéons » de Chalon-sur-Saône (71), « L'Orchestre d'Accordéons » de Dompierre (03), « Les Amis de l'Accordéon » de Roanne (42), et, bien évidemment, le « Régional Club Accordéon » de La Clayette (71).

Le concert, donné l'après-midi, a vu le passage successif de chaque formation, dans des programmes très éclec-



tiques. Le morceau final d'ensemble — un arrangement sur l'opéra « Nabucco » —, rassemblait sur scène la totalité des musiciens participants, dans une interprétation magistrale.

Tous les musiciens ont été enchantés de ce festival, qui a connu la faveur d'un nombreux auditoire.

Les responsables remercient les élus, et MM. les présidents des fédérations musicales de Saône-et-Loire et de Loire, présents à cette manifestation.

Puisque cette première s'est révélée être un grand succès, le « Régional Club Accordéon » envisage, pour 1990, une seconde édition, en espérant voir « doubler » le nombre des participants.

Centre

Congrès annuel de la Fédération Musicale de la Région Centre : Chartres (28) dimanche 22 octobre 1989

Congrès départementaux :
- Cher (18), Saint-Martin-d'Auxigny, 1^{er} octobre 1989.
- Eure-et-Loire (28), Senonches, 17 septembre 1989.
- Indre (36), Lucay-le-Mâle, 5 novembre 1989.

Une partie des orchestres rassemblés pour le morceau d'ensemble



Concerts à Beaulieu-sur-Loire

L'Ecole de musique de Beaulieu-sur-Loire donna son concert, indépendamment de la Société musicale, le dimanche 5 mars 1989, à la salle des Fêtes, et ce fut, pour certains de ces jeunes, un « baptême du feu de la rampe ».

La direction de ce concert était assurée par Jean-François Deberne, directeur à l'Ecole de musique, et par son adjoint Alain Vincent.

Au programme :

- « Les doux dindons », de F. Coiteux ;
- « Louissette », de F. Coiteux ;
- « A petits pas », de F. Coiteux ;
- « Notre orchestre en récréation », de F. Coiteux ;
- « En diligence », de F. Coiteux.

Quatuor de saxophones de la Musique de Beaulieu, sous la direction de Marc Vicaire, professeur à l'Ecole de musique de Beaulieu.

- « The windmills of your mind » (les moulins de mon cœur), de M. Legrand, arrangement de Whitcomb ;
- « Big band swing », de D. Schaeffer ;
- « San Francisco », boogie woogie de J. Bieri
- « Carrousel », avec Sidney Bechet par L. Delbecq ;
- « Bright festival », de M. Grayson.

Le samedi 25 mars 1989, ce fut le tour à la Société musicale de donner son concert annuel de Pâques, à la salle des Fêtes, qui était comble. Il est vrai que le programme annoncé méritait le déplacement, ne serait-ce que pour venir encourager, comme il convient, tous les musiciens et responsables qui développent une activité profitable à tous.

Pierre Loiseau, Jean-François Deberne et Alain Vincent ont, par alternance, pris la baguette, pour diriger ce concert.

Au programme :

- « Fanfar'onnade Défilé », marche de R. Coiteux ;
- « William Tell March Thèmes », de G. Rossini, arrangement de R. Allmend ;
- « La belle Hélène » Opéra bouffe, de J. Offenbach, arrangement de H. Fernand ;
- « Tannhauser Opéra », R. Wagner, arrangement de G. Gadenne ;
- « Violettes impériales » opérette de V. Scotto, arrangement de L. Delbecq ;
- « A la queueuleu », marche de G. Tempesti, arrangement de J. Briver ;
- « Réveil de la garde », arrangement de Ch. Gourdin ;
- « Fanfan la tulipe », marche, de M. Lasalmonie ;
- « South of the Rio », sélection de mélodie latino-américaines, arrangement de J. Olivadoti ;
- « Zoom sur Cosma », Fantaisie sur les musiques de films de V. Cosma, arrangement de Brouquières ;

- « Rushes swing », marche, de J. Cower ;

- « Et que vive la Liberté », fresque historique pour le Bicentenaire de la Révolution française, arrangement de L. Delbecq ;

- « Salomé 43 », marche, de Philibert.

Aux premiers rangs de l'assistance ont pris place, lors des deux concerts : MM. Damon André, président de la Musique de Beaulieu ; Borne Maurice, vice-président, Mme Marchin, M. Caumartin, maire adjoints et Mme Villepe-lée conseillère.

Etaient présents : MM. Agogue, maire adjoint de Léré ; Playez et Rose, président et chef de l'Harmonie de Briare ; Pinat et Despatis, président et chef de la Fanfare de Bonny-sur-Loire.

Les sociétés de Beaulieu étaient représentées par Mme Moreau, présidentes des « Amis de Beaulieu » ; MM. Rémy, président « Arts et Loisirs de Beaulieu » ; Damon Philippe, président du S.I. et Signoret Marcel, président de l'A.S. de Beaulieu.

A Villandry beau concert de l'Union Musicale de Savonnières

Cette excellente formation que dirige Pierre Bertrand a donné récemment un concert à la salle des Fêtes de cette localité très connue.

Un public très nombreux était venu applaudir cet ensemble fort de 40 exécutants. Le programme très bien équilibré a satisfait les auditeurs avec notamment « Prélude pour ma vie », de Maurice Faillenot ; la « Bordelaise », de Mullot ; « Lovely », de Jack Welford. En deuxième partie « Come back to Sorrento », de Harold Walters, avec pour terminer « Boogie rock », de Joop de Winter. La prestation classe par classe des élèves de l'Ecole de musique fût très appréciée. Une bonne soirée à porter au crédit de l'Harmonie de Savonnières. L'U.D.E.S.M.A. d'Indret-Loire était représentée à cette soirée par son vice-président Jean-Paul Leduc.

La musique municipale de Tours en concert à Reugny

Le 25 février 89 la Société musicale de Reugny recevait en l'église de Reugny cette excellente formation dirigée par M. Paul Garric. C'est un très bon programme qui fût présenté aux nombreux auditeurs qui assistaient à cette soirée. Les applaudissements ne manquèrent pas pour remercier les membres de cette brillante phalange et leur chef pour la qualité des interprétations des œuvres qui étaient présentées. Cette soirée placée sous la présidence de M. Bodet, conseiller général



et de M. Langrand, maire, assistaient de nombreux musiciens des communes voisines. M. Aubert, président de l'union départementale et M. Maurice, membre du Conseil d'administration, étaient présents

Concert intercommunal du canton de Chécy, le samedi 22 avril 1989

Pour la troisième année consécutive, les trois Harmonies du canton se sont retrouvées pour le concert intersociétés. L'organisation matérielle incombaît cette année à l'Union musicale de Mardié-Bou, prestation qui eut lieu au foyer sportif et culturel Pierre-Brûté, de Boigny-sur-Bionne. Près de 500 personnes sont venues au rendez-vous musical de ce samedi 22 avril. Parmi l'assistance, M. Lapaire député, M. Girard, conseiller général et tous les maires du canton ainsi que les différents responsables des sociétés locales.

Un programme de choix avait été préparé par les trois Harmonies. Il débuta par le « Défilé d'Aïda », interprété par les trois Harmonies. Ensuite l'Harmonie de Chécy nous offrit « Musique à la Carte », de W. Hautvast et « Aria e Danza » de Schoonenbeek. L'Harmonie de Donnery poursuivait avec « Guillaume Tell », de Rossini arrangement O. Filsfils et « Chattanooga Choochoo », de H. Warren, arrangement J. Masthon. Pour terminer la première partie, l'Harmonie de Mardié-Bou proposa la « Danse Hongroise n° 5 », de J. Brahms, arrangement A. Balent et « L'Homme de la Mancha », de F. Erickson.

La deuxième partie de la soirée commença par « Concerts à tous Vents », de L. Delbecq par les trois Harmonies. Puis l'Harmonie de Mardié-Bou poursuivit son programme avec « The Syncopated Clock », d'Anderson, « The Young Amadeus », de Mozart, arrangement de Haan et « Brazil », de Barasso Scheffer. L'Harmonie de Donnery reprit à son tour avec « The Acrobat », de Greenwood Mass et « New York New York », de Kander Scheffer. Pour terminer l'Harmonie de Chécy qui avait débuté la soirée interpréta « Golden River » de Weignien et « Juke Box », de Briver. Le concert devait se terminer par la « Fraternelle », de Pothier et Moncelle par l'ensemble des 120 musiciens.

Après quelques mots du maire de Mardié et celui de Bou, le président clôtura la soirée avant le final proposé en prélude aux manifestations du Bicentenaire. De nombreux applaudissements récompensèrent tous les musiciens ainsi que leurs chefs, M. Gabez pour Chécy, M. Juranville pour Donnery et M. Prudhomme pour Mardié-Bou. Le public ne souhaitant pas finir la soirée ainsi, renouvela ses applaudissements pour réentendre la « Fraternelle ». L'édition 1989 est terminée, nous attendons celle de 1990.

Orchestre junior départemental du Loiret

Après le succès rencontré lors de la première session en 1988, l'U.D.E.S.M.A. 45 se devait de proposer une nouvelle fois ce stage d'orchestre d'harmonie. Les inscriptions pour cette deuxième session rencontrèrent un vif succès. Ce sont 81 stagiaires entourés de 9 moniteurs qui durant six jours ont travaillé avec ardeur pour mettre en place le programme prévu. Nous étions accueillis cette année du 28 mars au 2 avril dans les locaux du lycée d'enseignement professionnel agricole de Bellegarde. En dehors des heures destinées au travail des œuvres, les stagiaires profitèrent du temps libre pour pratiquer quelques activités sportives et effectuer une ballade dans la ville de Bellegarde. Une nouveauté cette année, quelques heures d'initiation à la musique de chambre furent intégrées dans le planning.

La structure 1989 de cette formation était la suivante :

a) Les sociétés participantes : Artenay, Autruy-sur-Juine, Bazoches-les-Gallerandes, Baule, Bellegarde, Beaugency, Cravant, Chaingy, Coullons, Darvoy, Gidy, Jargeau, Mardié-Bou, Meung-sur-Loire, Châtillon-Coligny, Neuville-aux-Bois, Outarville, Patay, Saint-Pryve-Saint-Mesmin, Sully-sur-Loire, Vitry-aux-Loges, Vrigny.

b) L'orchestre se composait des éléments suivants : 26 clarinettes, 4 flûtes, 9 saxo alto, 3 saxo ténor, 2 saxo soprano, 1 saxo baryton, 3 cors, 2 barytons, 6 cornets, 10 trompettes, 1 tuba, 2 basses, 1 bugle, 5 trombones, 6 percussions.

c) L'encadrement des stagiaires a été assuré par : directeur administratif : Laurent Juranville, directeur technique : clarinette et direction : Jean-Noël Pilate ; clarinette : Christine Vallée ; flûte : Sylvie Weber ; saxophone : Sabine Legroux ; cor : Florent Robert ; trombone : Jean-Marc Badaire ; trompette : Jérôme Genza ; basse : Laurent Juranville ; percussion : Thierry Fautrel.

Le dimanche matin un concert exceptionnel était donné lors de la



messe où nous avons pu entendre quelques extraits du programme travaillé durant ces cinq jours. A midi, M. le maire de Bellegarde nous recevait pour l'apéritif juste avant le repas et la préparation des valises.

L'après-midi, l'ensemble des stagiaires avait rendez-vous à la salle des Fêtes de Bellegarde pour le concert de clôture de stage. Près de 500 personnes étaient présentes pour entendre le programme de choix qui nous avait été préparé.

Le programme musical :

Première partie :

- « Valérius Intrada » et « Intrada Voor Nieuwjaar », de Jan de Haan ;
- « Introït Kyrié », extrait de « Requiem op. 48 », de Gabriel Fauré ;
- « Puszta en 4 mouvements », danses tziganes de Jan Van Der Roost ;
- « Skataco », de Jabovski.

Deuxième partie :

- « Chanson de Liberté », de Jacob de Haan.
- « On Broadway », de Georges Benson.
- « Bandstand Boogie », de Stuart Johnson.
- « Dancing on the Seashore », de J. Hardermann.

La qualité de ce concert valut de chaleureux applaudissements qui bien entendu demandèrent un bis. C'est alors que l'orchestre junior ne se fit pas prier et joua quelques œuvres, ce malgré une fatigue grandissante de ces six jours de stage.

Le président Noël Pilate devait clore cette journée. Il prit la parole pour nous

dire combien il était ravi du bon déroulement de cette session, ce grâce à la contribution des différentes sociétés musicales qui ont bien voulu envoyer leurs élèves. Il remercia les parents venus nombreux, pour l'effort financier que cela impose malgré les aides que l'on peut obtenir. Des remerciements particuliers allèrent à M. Plisson, conseiller général, maire de Bellegarde, tant pour l'accueil dans sa ville et pour le prêt de la salle que pour l'aide financière que le Conseil général veut bien nous octroyer chaque année pour mener à bien nos activités musicales. Quelques mots également à M. Plisson, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, venu nous encourager par ses applaudissements et par l'aide financière qu'il nous accorde pour la réalisation de ce stage. A M. Laballesié, aujourd'hui retenu par d'autres obligations, directeur régional de la Sacem, nos remerciements pour l'aide exceptionnelle qu'il nous a accordé par l'octroi d'une subvention. Le président poursuivait en soulignant le travail administratif important que cela occasionne d'autant plus que le respect des dates n'est pas suivi, ce qui ne rend pas la tâche facile au secrétaire Jean-Jacques Hersant et au trésorier Michel Corbin. Enfin il se retourna vers l'orchestre pour présenter les neuf personnes qui ont animé le stage 1989. La conclusion s'imposait, le président voulant être bref. C'est ainsi qu'il donna rendez-vous aux musiciens, le dimanche 23 avril, pour un concert dans le cadre du festival de Mareau-aux-Prés et au dimanche 17 septembre pour un autre concert dans le cadre du congrès départemental de Bellegarde.

Marne

Concert de Saint-Vincent de la Société Philharmonique de Champagne et de La Veslardanne, le 22 janvier à Villedommage

Quoi de mieux que de réunir les manifestations régionales avec la musique ? C'est ce que firent la Société philharmonique de Champagne et la Chorale La Veslardanne, bien sûr avec la complicité des responsables locaux de la Confrérie de Saint-Vincent et de la section du Syndicat des Vignerons et surtout de la bienveillante compréhension du clergé qui permit le déroulement du concert dans l'église.

En première partie la Chorale interprétait : « Jeune Bouleau », de Dvorak, la « Belle s'est endormie », de Lancien, « Noël noir », de Passaquet, « Je connais des Bateaux », de Norbert Ott, « Odi et Amour », de Carl Orss et avec accompagnement de l'Harmonie : le « Chemin du Salut », de Tchesnokoff, « Laus Perennis Gloria », de Gallus, quatre extraits de la « Messe » de Schubert, « Ave Verum » de Mozart et « Coronation », festival de Haendel.

La deuxième partie s'ouvrait avec une importante suite d'extraits de West Side Story », de Bernstein par la Société philharmonique. Les deux formations réunies continuaient avec l'« Alligator » de Gauffriau, le « Grand Voyage de Pauvre Nègre », de Cloarec, « Chanson d'Amour », de Shankelin et « Alexander Ragtime », de Belin.

La Chorale la Veslardanne est dirigée par Hélène Leroy. Daniel Vimart conduisait la Société philharmonique et avait signé tous les arrangements des œuvres harmonie-chorale.

Le matin, ces deux formations avaient apporté leur concours à la célébration de la messe solennelle de Saint-Vincent.

La Société philharmonique de Champagne et la Chorale La Veslardanne, ont donné un concert en l'église de Fismes, le 29 avril et au Théâtre Gabrielle-Dorziat, à Epernay le 30 avril.

« Cet essai ne doit pas rester sans lendemain ». C'était le vœu des musiciens et choristes après une première prestation en début d'année dans le vignoble champenois. La musique de qualité ne pouvait qu'y gagner avec ces deux formations de valeur.

La Société philharmonique, avec à sa tête le sous-directeur L. Labiausse, ouvrait ce concert par « Ouverture for Band », de Mendelssohn Barthody. Le directeur D. Vilmart conduisait ensuite l'orchestre dans le « Poème du Feu »,

d'Ida Gotkovsky. Considérée comme une grande dame de la musique de notre temps, Ida Gotkovsky a réussi avec cette œuvre, à utiliser au maximum la palette orchestrale. Encore faut-il que l'orchestre soit à la hauteur des difficultés : sur ce point, la Philhar nous a comblés. Les danses symphoniques de « West Side Story » de Bernstein offraient l'occasion à B. Boulanger, sous-directeur également, de conduire l'orchestre dans cette œuvre délicate et D. Vilmart bouclait cette première partie avec une sélection des principaux airs de « West Side Story ». Bravo pour cette forme de décentralisation (certains disaient de novation pour être au goût du jour) qui permet aux sous-directeurs de faire la preuve de leur talent.

Petite par la taille, grande par le talent, Hélène Le Roy conduisait sa chorale dans « Jeune Bouleau » de Dvorak, « O Nuit plus Belle que le Jour », de Bousset, « Au Gré du Vent » une harmonisation de Chaillet, « Noël Noir », une harmonisation de Passaquet et « Every Time », un negro-spiritual harmonisé par Dawson.

En apothéose, les deux formations s'unirent pour l'exécution de « Coronation Festival », de Haendel, « Deutsche Lesse », de Schubert, « Salvation Is Created », de Tchesnokoff, le « Voyage du Pauvre Nègre », de Cloarec et Gauffriau. H. Le Roy conduisait cet ensemble de cent exécutants et D. Vilmart lui succédait avec « Chanson d'Amour », de Wayne Shanklin et « Alexander Ragtime Band », d'Irving Berlin.

A l'issue du concert d'Epernay, le président de Vogue remercia chaleureusement choristes et musiciens les assurant des sentiments de joie qu'il avait ressentis et eut quelques paroles particulièrement élogieuses pour le directeur Daniel Vilmart qui n'hésite pas à prendre des risques dans le choix d'un programme aussi difficile.

Concert de la Fanfare de Damery

C'est le dimanche 16 avril à la salle des Fêtes de Damery qu'a été présenté le traditionnel concert d'hiver. La grande foule s'était déplacée, il est vrai que la venue du Quintette de cuivres d'Epernay a certainement décidé les hésitants.

Le directeur René Masson avait choisi pour son programme « Plum Cacke », une marche de Welford, une sélection de la « Grande Duchesse de Gérolstein », d'Offenbach, « Humoresque » de Dvorak dans une orchestration de F. Forêt, et « Tritsch Tratsch », un galop de J. Strauss pour la partie classique. La variété était composée avec « Sparkling Drums » d'Huggens, un extrait du film « La Strada » de Nina Rota, « Song For



Lovers », d'Huggens, « Rock Train » et « Clisset City » de Philibert.

La vedette revenait ensuite au Quintette de cuivres. La renommée de cet ensemble suscitait quelque curiosité. Mais cette curiosité se transforma très vite en succès avec une pointe sentimentale lors du passage de « Merle et Pinson » qui donna à certains anciens musiciens un petit brin de nostalgie. Leur prestation comprenait l'Ouverture de « Bérénice » de Haendel, « Alléluia » de Mozart, « Gaillarde Battaglia », de Scheidt, « Concert Pièce For Brass Quintet », de Sclater, des extraits de « West Side Story » de Bernstein, « Roud Mid Night » de Williams, « Huit et Demi » de Nina Rota, « Merle et Pinson » de Reynaud, « Cant buy Me Love » de Lennon et Mac Cartney et « King Porter Stomp » de Cole Porter. Bravo à ces artistes qui donnent de la noblesse aux « Cuivres », instruments qui ont trop tendance d'être éclipsés par une certaine forme de musique.

Remercions M. Masson pour les résultats de ses efforts à la tête de sa Fanfare (qui n'a plus que le titre, car ce groupe est une belle harmonie) et les artistes du Quintette que sont Francis Yokel et Laurent Labiausse tous deux médaille d'or du Conservatoire national de région de Reims, à la trompette ; le corniste Bernard Boulanger, prix d'Excellence du Conservatoire de Reims ; Michel Hémes au trombone et Michel Pierrot au tuba deux premiers Prix du Conservatoire national supérieur de Paris.

Aude

Les chœurs de Carcassonne et l'Harmonie municipale fêtent ensemble Sainte-Cécile.

L'Harmonie municipale et les Chœurs de Carcassonne ont célébré, le dimanche 27 novembre 1988, avec un éclat tout particulier, la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens et aussi des chanteurs.

Au cours de la messe de 11 heures, à la cathédrale Saint-Michel, un grand concert spirituel réunissait les Chœurs de Carcassonne et l'Harmonie municipale, placés sous la direction de M. Jacques Miquel et offrait à la foule considérable des fidèles et mélomanes qui se pressait dans la nef, une splendide interprétation d'œuvres vocales et instrumentales, lesquelles étaient extrêmement appréciées

et goûtées par un auditoire recueilli et attentif, au premier rang duquel on notait la présence de M. Raymond Chesa, maire de la ville de Carcassonne et conseiller général, Mme Nicole Bertrou, premier adjoint au maire ; de nombreux conseillers municipaux accompagnés de leurs épouses.

A l'autel, officiaient ensemble M. l'Abbé Bories, archiprêtre de la cathédrale ; M. l'Abbé Estagerie et le père Serge.

Tout d'abord, l'Harmonie municipale faisait entendre la marche de Tchaïkovski, extraite de la célèbre « Symphonie Pathétique ».

Les chœurs de Carcassonne interprétaient, ensuite, l'« Alleluia » extrait de « Judas Macchabee » de Haendel.

C'était, d'entrée, l'invitation musicale à la prière et au recueillement...

A l'Offertoire, l'Harmonie municipale interprétait « Dawn », prélude du compositeur Clair Johnson.

Les Chœurs et l'Harmonie municipale interprétaient, ensemble, avec une finesse remarquable, le « Sanctus » de Ludwig van Beethoven.

Pendant l'élévation, l'Harmonie municipale faisait entendre une composition de M. Lucien Clayton, intitulée « Adoration ». M. Clayton est vice-président de l'Harmonie municipale de Carcassonne.

A la communion, les Chœurs de Carcassonne interprétaient le célèbre « O Salutaris » de Martini ; l'Harmonie municipale, ensuite, interprétait « Strawflower », de Ralf Hermann, une méditation pour saxophone alto solo et orchestre d'harmonie, interprétée par M. Jean-Marc Miquel, premier prix du Conservatoire de Toulouse, professeur de clarinette, de saxophone et de solfège à l'Ecole municipale de Musique de Carcassonne, qui fit preuve de qualités techniques remarquables et d'une finesse d'interprétation dignes des grands solistes de concert !!!

Au final, c'était l'apothéose de ce grand concert, avec l'interprétation, par les Chœurs et l'Harmonie municipale, du très célèbre « Gloire au roi des cieux » de Jean-Sébastien Bach, final grandiose qui était applaudi, longuement, par une foule considérable de fidèles et d'auditeurs...

Ces œuvres orchestrales et vocales étaient dirigées d'une manière sûre et précise par M. Jacques Miquel, sachant rendre à chacune de ces interprétations son caractère propre, avec un grand respect de la pensée des compositeurs, en joignant, très agréablement, le sens des nuances et une grande justesse d'exécution, très remarquables, de même qu'était appréciée la grande compétence des choristes et instrumentistes, leur travail individuel et collectif, sans oublier le travail en profondeur sur la recherche du style d'interprétation, réalisé avec M. Miquel



Harmonie de Bedarieux

au cours des semaines précédant ce concert.

Mais les résultats, ainsi obtenus, dépassaient toutes leurs espérances !

Ce concert prestigieux était la conclusion remarquable d'une saison particulièrement chargée en prestations multiples pour ces deux ensembles vocaux et instrumentaux.

Qu'on en juge : pour l'Harmonie municipale : 13 cérémonies officielles ; 7 cérémonies d'inauguration ; 3 concerts avec les Chœurs de Carcassonne et 10 concerts en ville et dans les hameaux...

Et l'année 1989 s'annonce, déjà, très chargée pour nos dévoués instrumentistes !!!

Pour les Chœurs de Carcassonne, qui poursuivent leur brillante carrière artistique et musicale, en progressant sans cesse dans le domaine du chant choral, l'année 1988 a été marquée par leur remarquable interprétation du « Requiem » de Gabriel Fauré dans le cadre du Festival de la Cité, le 13 juillet, avec l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dirigé par M. José Aquino et, le 23 juillet 1988, au Grand Théâtre de la Cité, « Roméo et Juliette », d'Hector Berlioz, avec l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dirigé par Michel Plasson.

A la fin de ce concert, grandiose, le Théâtre de la Cité croulait sous les applaudissements d'un public ravi et subjugué par la remarquable interprétation qui venait de lui être donnée...

Quelle gloire et quel succès, en particulier pour nos choristes, puisque M. Miquel était invité par M. Michel Plasson à venir saluer le public, avec les autres grands interprètes de ce sublime « Roméo et Juliette »...

Ce qui prouve, si besoin est, que la renommée des Chœurs de Carcassonne dépasse depuis fort longtemps, les limites de notre Région !!!

Pour eux, aussi, l'année 1989 promet d'être particulièrement chargée musicalement, mais nous aurons l'occasion d'en reparler dans nos colonnes...

Quelques instants après l'office religieux, un vin d'honneur était servi dans la salle Joë Bousquet, à l'hôtel de ville, offert par la municipalité de Carcassonne aux musiciens, chanteurs et personnalités. A cette très sympathique réception, nous notions la présence du premier magistrat de notre ville, M. Raymond Chesa, conseiller général, entouré de très nombreuses personnalités.

Avant les discours de circonstance, l'Harmonie municipale, sous la direction de M. Miquel, interprétait, pour le plus grand plaisir de tous, une sélection de la célèbre opérette de Francis Lopez, « Andalouse », qui n'était pas sans rappeler d'excellents souvenirs à beaucoup de personnes, parmi les auditrices et auditeurs en particulier chez les choristes, puisqu'ils ont interprété, avec un immense succès et un talent inégalé jusqu'alors, cette même opérette sur la scène du Théâtre Municipal de Carcassonne, les samedi 5 et dimanche 6 novembre 1988, avec le célèbre Ténor Carlo di Angelo, Carole Clin, Michèle Loïa, Daniel Capelle, l'orchestre Melodia, dirigé par Claude Cuguillere. Chef des Chœurs : M. Jacques Miquel, bien entendu !!!

Après la brillante prestation des musiciens de l'Harmonie municipale, vivement applaudis, les Chœurs de Carcassonne ravissaient, à leur tour, l'assistance en interprétant le « Chœur des esclaves »

extrait de « Nabucco », un des plus célèbres opéras de Giuseppe Verdi...

Les Chœurs de Carcassonne étaient accompagnés par l'Harmonie municipale et dirigés par M. Jacques Miquel.

Après ce concert instrumental et vocal, chaleureusement applaudi par un public très connaisseur, le moment était venu où il était procédé à une remise de décorations, honorant sept dévoués musicienne et musiciens de l'Harmonie municipale de Carcassonne.

Mlle Christine Ventresque ; MM. Maurice Barthe, Philippe Bonnafous, Michel Lopez, étaient décorés de la médaille de Bronze pour cinq années d'assiduité minimum, décernée par la Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon.

M. Henri Calmet, était décoré de la médaille dorée pour 15 années de services dans les sociétés musicales, décernée par la Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon.

M. François Xiberras, était décoré de la médaille dorée pour 40 années de services dans les sociétés musicales, décernée par la Confédération Musicale de France, sur proposition de la Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon.

M. Aimé Mateo, était décoré de la médaille de vétéran avec palme, la plus haute distinction de la Confédération Musicale de France, qui lui était décernée sur proposition de la Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon.

M. le maire prenait ensuite la parole et félicitait les musiciens et choristes de leur remarquable prestation, de leur tenue exemplaire et de la très grande qualité de leurs interprétations. Il les assurait que la municipalité et lui-même feraient le maximum pour leur donner les moyens matériels et moraux nécessaires à la continuité de leur activité.

Parlant ensuite de l'Ecole municipale de musique, qui est en plein essor, puisque 350 élèves la fréquentent depuis la rentrée, il présentait à l'assistance M. André Vieu, nouveau professeur de trompette et de solfège et Mme Baubard, professeur de piano, récemment nommés, non sans avoir indiqué que M. Jacques Miquel était directeur de l'Ecole municipale de musique depuis la fin du mois de septembre 1988 !!

Il se félicitait, au nom de tous, de la vie musicale intense des Chœurs de Carcassonne et de l'Harmonie municipale et les encourageait à continuer ainsi à représenter aussi dignement et avec éclat, la ville de Carcassonne, dans les diverses prestations de ces deux sociétés-phares du département de l'Aude et se disait très fier à juste titre, que la ville de Carcassonne possède, actuellement, deux ensembles artistiques d'une aussi grande valeur et d'un aussi grand renom !!!

C'est donc sous les applaudissements, les félicitations et la joie partagée entre tous, musiciens, choristes, leurs familles et leurs amis, que se terminait, fort tard dans la matinée, avant le repas amical, ce très sympathique vin d'honneur des musiciens et des choristes de la ville de Carcassonne.

En terminant cet article, nous disons un grand merci à nos sympathiques musiciens et choristes, sans oublier leur compétent et dévoué directeur musical, M. Jacques Miquel, qui mérite bien l'hommage que nous lui rendons dans ces colonnes, en souhaitant que l'année 1989 soit une année bénéfique pour toutes celles et tous ceux qui se dévouent sans compter au service de l'art musical et qui savent faire partager autour d'eux cette source inépuisable de joie, d'espérance et de réconfort, nobles sentiments que nous ressentons, à l'écoute de la musique :

« Cette richesse du cœur qui ne peut être complète qu'avec le recueillement de l'esprit... ».

Hérault

Union musicale de Montagnac en deuil

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de M. Frédéric Dupont qui fut pendant plus de 50 ans le chef de la Clique de Montagnac et de plus d'un grand dévouement pour la société.

Lors des obsèques l'Union musicale toute entière a tenu à l'accompagner en exécutant des morceaux de circonstance. Au cours de l'office religieux au moment de l'absoute un roulement de deuil a été exécuté par un tambour en hommage à celui qui fut le chef de la Clique.



La Fédération des Sociétés musicales du Languedoc-Roussillon et la Fédération musicale des sociétés du département de l'Hérault présentent à toute sa famille et à ses enfants l'expression de leurs sincères condoléances ainsi qu'à tous les membres de l'Harmonie de Montagnac. Que Sainte-Cécile, patronne des musiciens, accueille ce bon serviteur de la musique.

Lorraine

Moselle

Concert de printemps

C'est le 30 avril, salle Paul-Lamm que la société a offert au public son traditionnel concert de printemps qui cette année, était placé sous le signe du Bicentenaire de la Révolution.

Parmi les 400 personnes venues applaudir musiciens et choristes, quelques personnalités étaient présentes parmi lesquelles on pouvait remarquer Mme Claudette Lamm, conseiller général ; M. Marcel Buchmann, maire de la ville, et Mme Montemont, adjoint au maire et responsable de la Commission culturelle.

En lever de rideau 26 jeunes choristes de la Guillerette de Pierrevillers ont enchanté le public par un répertoire de

hants dirigés de main de maître par M. Recchia, chef de chœur. Plus d'une dizaine de chansons contemporaines furent interprétées, parmi lesquelles « Le petit pont de bois » et « Prendre un enfant » de Yves Duteil, « Tous les cris, les S.O.S. » de Daniel Balavoine et surtout, sans contestation possible la plus acclamée de toutes fut la chanson de Jean-Jacques Goldmann « Il changeait la vie ».

En deuxième partie, pour les musiciens de « L'Avenir », le succès n'était plus à conquérir, les applaudissements étaient déjà présents avant le début du programme, qui correspondait tout à fait au ton du Bicentenaire de la révolution.

Au cours de ce deuxième acte, dont la direction fut partagée entre M. Laurent Kieffer, chef de musique, et M. Théodore Bandel chef de fanfare, c'est un long voyage de Russie jusqu'en Perse qui fut tout d'abord proposé avec « Tarass Boulba » et « Sur un marché persan » de Ketelbey.

Puis ce fut un retour en arrière de 200 ans avec quelques refrains révolutionnaires, avant de revenir aux temps modernes avec « James Bond 007 », de De Mey ou « Buenos dias Espana » de Darling.

Mais le public a su faire son choix, et les deux chefs d'orchestres ont eu droit à leur rappel, le premier pour « Et que vive la liberté » de Delbecq et l'autre pour « L'écho de la Rochotte » de E. de Waale.

La mise en scène était également, des plus élaborées, avec l'arrivée des tambours du fond de la salle avant l'interprétation de plusieurs « Marches et Refrains de l'Empire » de Fayeulle.

La société L'Avenir a su tenir en haleine, avec grand art, un public conquis.

Midi-Pyrénées

Aveyron

Un grand ami de la musique nous a quitté.

Au revoir M. Brossel, oui au revoir : après plus de 60 ans de musique et avoir lutté avec un merveilleux courage contre l'implacable maladie, avec l'espoir de revenir prendre place au pupitre des flûtes, Pierre Brossel s'en est allé.

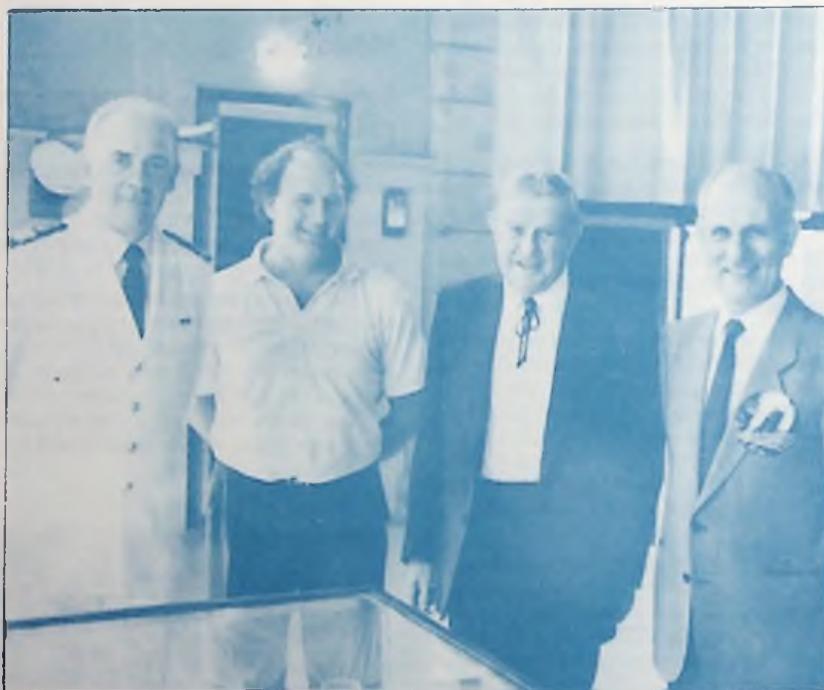
Que de souvenirs pour tous les Millavois, amoureux de musique et de grande musique. Qui ne se souvient des grandes soirées musicales d'avant la guerre, pendant celle-ci, et après. Chaque spectacle à la Maison du Peuple où ailleurs, voyait à la fosse d'orchestre sous la direction des Maestros successifs, Foubert, Salvy, Rieux, les musiciens Ch. Romiquier, Delfaut, Boissonnade, Aigouy Joseph et

Jean, Mlle Combe et parfois Yves Bruel et même pour Lackmé, la célèbre chanteuse Madi Mesplé au piano, il y avait aussi à la trompette MM. Aigouy, Maury, bien sûr Pierre Brossel à la flûte et bon nombre d'autres qui se faisaient un point d'honneur de participer à ces festivités.

Le grand orchestre symphonique de Millau sous la présidence de M. Balthazar Artières et le petit O.S. dont tout le monde se souvient, ont fait durant de longues années, les beaux jours de la population millavoise, beaucoup plus mélomane que bien des communes de plus d'importance, et les opéras et opérettes n'avaient de secret pour personne. Ce fut une grande période musicale pour Millau. Actuellement après le départ de M. Rieux, qui a laissé à tous les Millavois un souvenir impérissable, l'Harmonie millavoise, poursuit sous la direction de MM. Nadé et Marchandise une musique classique et moderne qui convient parfaitement au temps présent. Les nombreux jeunes issus de l'école de musique (enfin

digne de Millau) apportent leur enthousiasme et leur application. Le journal de la Confédération Musicale de France confirme bien que les sociétés françaises ont à leur programme des morceaux identiques au répertoire de l'Harmonie.

L'Harmonie dont Pierre Brossel est et reste même à titre posthume le président d'honneur se fait un devoir d'honorer sa mémoire. Plus de 60 ans de présence, de concerts, de manifestations de toutes sortes, auquel il a participé avec une application et une abnégation qui doivent servir d'exemple à tous. Que de travail aussi pour un pupitre de grande et petite flûte, instruments difficiles entre tous. Merci M. Brossel pour tout ce que vous avez fait pour la musique dont vous étiez follement amoureux. Aussi n'est-ce pas un « Adieu » que tous les musiciens vous adressent, mais un « Au revoir », parce que pour nous, vous êtes toujours avec nous, mais vous avez pris un peu de recul pour mieux servir notre chère musique.



M. Deruy, M. Rieu, M. Nade, Colonel Ballada (de droite à gauche).

1888-1988 : centenaire de l'Harmonie Millavoise.

1988 : année intense pour l'Harmonie millavoise qui fêtait son centième anniversaire. En effet, c'est le 19 juin 1888 que le Conseil municipal de Millau décidait la création d'une société musicale. Placée sous la responsabilité de M. Siedel, (professeur de musique au Collège) la Société (qui se doublait très vite d'une société mutualiste) allait devenir une pièce inévitable du paysage culturel millavois.

En 100 ans d'activités ininterrompues

(même pendant les périodes noires des deux guerres) la société a connu douze présidents (record à M. Boudes, 28 ans) et quinze directeurs (record à M. Rieu, 45 ans de direction). L'Harmonie millavoise a aussi assuré la permanence de la musique à Millau, par ses écoles de musique et les différents orchestres gravitant autour (orchestres de danses, orchestres symphoniques, quatuors divers...). Plus de 400 musiciens ont passé par ses rangs, certains poursuivant leurs études en Conservatoire et consacrant leur vie à la musique. Le centenaire a été fêté dignement tout au long de l'année. Ouvert par un



L'harmonie millavoise en 1988

concert le dimanche 5 juin, avec le programme : « Military Escort » (marche américaine), « Mouvement Perpétuel » (J. Strauss), « Les Goyescas » (Granados), « Clarinet'Concerto » (Delbecq), « En Ballade » (Y. Duteil), « Choral and Rock Out » (Huggens), « Danse du Sabre » (Khachaturian), « Boogie Woogie Buggle Boy » (Raye), « Flores de Espana » (Peres chovo), et s'est achevé par le Concert de Noël, dédié cette année à Amnesty International (conformément aux statuts déposés en 1888), clôturant une brillante saison de 22 prestations, toujours soutenues par un public chaleureux et enthousiaste.

Mais le point d'orgue en aura été les journées des 10 et 11 septembre où l'Harmonie millavoise a offert aux habitants de Millau la prestigieuse formation de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon. Durant ces deux jours, la ville a été inondée des flonflons de la brillante phalange. Défilés, concerts, cérémonies officielles ont animé les principales artères. Le samedi, un apéritif d'honneur réunissait les personnalités, l'ensemble des Equipages, et les divers membres et responsables de la Société. Le maire de Millau remettait la médaille d'honneur de la Ville à M. Ballada, chef hors classe de la Musique de la Flotte. Egalement une médaille était remise à M. Rieu, directeur honoraire, reconnaissance de 45 ans de dévouement au service de la Société.

Un grand bal populaire avec l'orchestre de danse des Equipages a permis aux danseurs de passer une excellente soirée, avec une formation comme l'on a peu souvent l'occasion d'admirer. Enfin le dimanche, un concert classique et moderne avait drainé une foule de plus de mille personnes à la salle des fêtes. Concert fabuleux, d'une haute tenue musicale ; une éblouissante et somptueuse démonstration du talent de cette presti-

gieuse musique : une partie classique avec Saint-Saëns, Verdi, Dvorak, Milhau, et Rossini et une partie divertissement avec Strauss, Nestico, Suppe... soulevèrent l'enthousiasme d'un public déjà conquis par les démonstrations et défilés en ville.

Tous les membres de l'Harmonie millavoise et leurs concitoyens furent enchantés par ces deux journées.

Quant à la Société, c'est en pleine force de l'âge, sous la direction de M. Nade et la présidence de M. Miquel qu'elle aborde son deuxième centenaire.

Basse-Normandie

Orne

Ecole de musique de Vimoutiers.

L'Ecole municipale de musique de Vimoutiers a donné son premier concert de la saison le mercredi 15 mars 1989, salle Armontel.

L'audition des élèves des différentes classes instrumentales (flûte, clarinette, saxophone, cuivres, piano) a montré le dynamisme de l'école de musique et l'application des élèves qui se sont produits en solistes ou par petits groupes (piano à 4 mains, duo de clarinettes, duo flûte et clarinette). La deuxième partie du concert était consacrée à l'ensemble de flûtes qui a présenté successivement « L'oiseau », de C. Aubry, un extrait de la « Symphonie Nouveau Monde » de Dvorak et « La truite » de Schubert. Lui succédait l'orchestre de l'Ecole de musique, sous la direction de Raymond Lapie, directeur de l'Ecole de musique ; cet ensemble donnait un programme varié :

- « Pavane d'Angleterre », de Gervaise ;
- « Graduel », de Bruckner ;



- « Alley Cat », de Bjorn ;
- « Marche des anges », de Garvarentz.

Le moment fort de la soirée était constitué par la prestation de tous les élèves de l'école réunis en chorale, accompagnés par l'orchestre dans une pièce fort connue : « L'enfant au tambour ».

C'est devant un public nombreux que s'est déroulée cette audition ; on reconnaissait parmi les personnalités M. Roger, maire-adjoint chargé de la Culture.

L'Aigle, concert de printemps de la société symphonique de L'Aigle.

Ce concert a eu lieu le samedi 22 avril 1989 dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de L'Aigle sous la direction de Raymond Lapie. Le concert a débuté par un extrait des Deux Pigeons d'André Messager : « L'entrée des Tziganes », puis par deux extraits de Zampa de Louis-Joseph-Ferdinand Herold : « Ballade et Prière ».

La Société symphonique se devait en cette année du Bicentenaire de placer une œuvre de l'époque révolutionnaire dans son programme. Ce fut fait avec la « Marche militaire en fa majeur », de Charles-Simon Catel. Notons au passage que Catel est né à L'Aigle en 1773.

Bruno Robert, directeur adjoint de la Société symphonique, dirigeait ensuite « Andantino cantabile », de James Mac Leod.

Et la première partie se terminait avec « Pizzicato Polka », de Johann Strauss par l'ensemble des cordes de l'orchestre.

C'est ce même ensemble qui recommençait la seconde partie avec huit petites pièces pour cordes de Bela Bartok. Nous avions ensuite le plaisir d'entendre Nicole Rochery, soprano, accompagnée par l'orchestre dans trois œuvres de l'époque pré-révolutionnaire :

- « Le Menuet » d'Exaudet ;
- « Quand le bien-aimé reviendra », de Dalayrac ;
- et « Plaisir d'amour », de Martini.

« Pomone », une valse du célèbre compositeur Emile Waldteutel, nous conduisait à l'époque des crinolines.

Et nous terminions par deux morceaux de compositeurs contemporains : « Un homme et une femme », de Francis Lai et « La Festividad » de Robert Scott.

Le concert présidé par diverses personnalités municipales était suivi par un public qui repartit satisfait de cette soirée

sicale. Les textes de présentation
ent de Jean Dugué.

Concert de printemps de l'Harmonie municipale de L'Aigle : la Lyre aiglonne.

Ce concert était donné salle de Verdun, vendredi 28 avril 1989 sous la direction de Jean Potier.

Le programme comprenait deux parties bien distinctes. La première partie comportait un répertoire français, patriotique et révolutionnaire qui se présentait ainsi :

- « La Marche des Mousses », de J. Farigoul ;
- « Le Chant du Départ », d'Etienne-Nicolas Mehul ;
- « La 1^{re} Marche Militaire en fa », de Charles-Simon Catel, compositeur local né à L'Aigle en 1773 ;
- « La Marche Victorieuse », de François-Joseph Gossec ;
- et une autre Marche militaire de Catel pour terminer.

La seconde partie était consacrée à la musique américaine et plus spécialement au jazz et à la musique antillaise.

Nous commençons par « The great parade », de Robert Allmend suivi de « Big Band Polka », un medley qui nous permettait de réentendre « Pennsylvania Polka », « My Melody of Love » et « Bar Barrel Polka ».

Un choral de Dimitri Bortniansky « I pray for the power of love » avec un magnifique solo de trompette de Robert Regnault nous permettait de méditer un peu sur une très belle musique. Suivait un classique du jazz « Stormy Weather » de Ted Koehler.

Venait ensuite la partie consacrée aux rythmes antillais avec « Saba », une beguine extraite de Carribean concerto de Kees Vlak, prélude à un pot-pourri entraînant des principaux airs de la célèbre Compagnie créole.

Et le concert se terminait avec Juke-Box, une très belle composition de jazz de John Briver. Le concert était placé sous la présidence de M. Brard, conseiller général, maire de L'Aigle accompagné de M. Boudet, maire honoraire ; de M. Grudet, conseiller général ; de MM. Lesage et Echivard maires-adjoints, M. Ouvrier, secrétaire général de la Fédération Musicale de Normandie, toujours fidèle, nous honorait de sa présence.

Le concert était présenté par Jean Dugué, une présentation toujours appréciée du public qui peut ainsi mieux comprendre et mieux apprécier les œuvres exécutées.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

Dieppe -

Concert du 11 décembre 1988.

L'Harmonie municipale de Dieppe, pour mettre un point final à ses activités de l'année 1988 avait préparé un programme de choix à l'intention de ses auditeurs dont le nombre ne cesse d'augmenter de concert en concert, ce qui constitue un encouragement évident pour cette formation dont la renommée se développe tant à Dieppe que dans les environs.

Après la célèbre marche d'« Athalie » de Mendelssohn, aux accents cuivrés et quelque peu pompeux, vint une suite d'extraits de l'opérette « Les trois valses » d'Oscar Strauss contrastant avec l'œuvre précédente par son caractère plus intime et ses changements de rythmes qui lui donnent tout son caractère.

Retour au classicisme avec la « Symphonie en Ut » de Gossec dans laquelle l'importance donnée aux cuivres peut surprendre, mais il ne faut pas oublier que pendant la Révolution cette œuvre, comme tant d'autres devait être exécutée par les orchestres militaires de l'époque.

Les deux morceaux suivants constituaient des divertissements : - le premier, « Ballade », de Jean Haderman, en forme de slow, permit au public d'apprécier la sonorité d'un jeune trompettiste, premier prix du Conservatoire de Rouen, Olivier Wonderscher ; le second, « Train de Plaisir », de Johan Strauss, transporta la salle tout entière par son galop on ne peut plus viennois.

Les deux parties de la prestation de l'Harmonie étaient séparées de façon à permettre au quatuor de clarinettes Dener de la région rouennaise de se faire entendre dans diverses œuvres de son répertoire au travers desquelles le public fit connaissance de toute la famille des clarinettes : clarinette mi b, clarinette alto, clarinette si b et clarinette basse.

De Franz Schubert, la formation exécuta la « Marche militaire n° 3 » avant de traduire l'ambiance ensoleillée des fêtes espagnoles par la « Feria » de Lacome, non sans avoir interprété entre temps « Rêve de Valse », fantaisie d'Oscar Strauss.

Nous restons dans la famille Strauss avec la « Marche Persanne » (Strauss père) et « Le Beau Danube Bleu » (Strauss fils).

C'est un genre tout à fait différent qui est ensuite abordé avec « Free World Fantasy », de Jacob de Haan dont les diff-

accords puissants et syncopés ne sont pas sans rappeler la musique de films.

Le dernier morceau était plus traditionnel puisqu'il s'agissait du « Marché Persan » de Ketelbey dont les sonorités descriptives nous transportent dans un univers oriental.

Après un rappel, les feux de la rampe se sont éteints sur ce magnifique concert, très apprécié du public à en juger par les chaleureux applaudissements, et tous, musiciens et auditeurs, se donnèrent rendez-vous pour le prochain dit « de Printemps » qui aura lieu en avril 1989.

Succès exceptionnel pour les musiques du 39^e R.I. et des pompiers de Dieppe.

C'est à l'initiative du chef Arnoult que se déroula un concert qui connut, au Centre Renoir, une affluence exceptionnelle.

Les places prises d'assaut, les allées où l'on ne pouvait avancer sous peine de se faire sérieusement gronder, montrèrent l'intérêt des Dieppois pour la musique.

La batterie-fanfare des sapeurs-pompiers sous la direction de Jean-Pierre Arnoult et la musique du 39^e Régiment d'Infanterie de Rouen avec l'adjudant-chef Leblanc offrirent un concert de qualité.

Mme Malgorn, sous-préfet, les conseillers généraux dont M. Faucon, responsable départemental, les élus locaux honorèrent la manifestation ainsi que le capitaine Fores pour le 39^e R.I.

Quatre-vingt-dix musiciens dont beaucoup de jeunes formés dans les sociétés civiles et qui feront leur service national dans la musique militaire, se firent plaisir et firent la joie de tous.

Région Parisienne

Seine-et-Marne

Dammarie-les-Lys.

Le dimanche 22 janvier 1989 se déroulait le 2^e Concours Départemental de Solistes Amateurs, sous le haut patronage de la Confédération Musicale de France à Dammarie-les-Lys (77).

Cette manifestation musicale est à l'initiative de M. Richard Kayndarzyk, président de l'école de Musique et de l'orchestre d'Harmonie municipale de cette même ville.

Le but de ce concours consiste à développer et donner une « autre image de la Musique » au sein de nos sociétés de musique auprès du public et des autorités locales et départementales. L'aube du vingt et unième siècle doit montrer l'évo-

ution de nos sociétés, et la vocation d'un plus grand nombre de futurs professionnels et d'amateurs avertis. L'enseignement de la musique dans nos sociétés est, coïncidence ou unicité, je l'ai constaté, le même dans le fond. Que n'ai-je de nombreuses fois entendu dans les Sociétés musicales, Ecoles municipales de musique et même dans les Conservatoires, les sempiternels refrains de la base musicale : les gammes.

Mais ne perdons par de vue qu'un Do Majeur « amateur » est égal au Do Majeur « professionnel ». Il n'y a pas deux sortes de musique.

Cela est d'autant plus vrai que de nombreuses Sociétés Musicales sont dirigées de mains de maîtres : les musiciens professionnels retournent aux sources.

Notre Confédération Musicale en est l'exemple par excellence.

Cette année, le président André Petit, que je remercie vivement, a accepté de patronner notre concours et sous la présidence de M. Gérard Leconte, les membres du jury, sollicités par notre compétent et très dévoué directeur Clément Lesaffre (musicien, lauréat du Conservatoire National de région de Lille et diplômé d'Etat), ont constaté la bonne tenue musicale de nos musiciens amateurs de tous âges dans les disciplines suivantes : flûte traversière, clarinette, saxophone, trombone, trompette et saxhorn basse, dans les degrés suivants : élémentaire, brevet et moyen.

Je remercie les membres du jury :

- M. Gérard Leconte, président, représentant M. Petit ;
- M. Clément Lesaffre, directeur et organisateur ;
- M. Thierry Neuranter, flûtiste professionnel ;
- M. Patrice Romain, clarinettiste professionnel ;
- M. Didier Chatelain, notre professeur de trompette.

Je remercie également M. Jean-Claude Mignon, notre député-maire de Dammarie-les-Lys pour le prêt de la salle des fêtes et l'offre de prix magnifiques, M. Yannick Bodin, conseiller régional, pour l'offre de disques, ainsi que le Conseil général de Seine-et-Marne, l'association Dammarie-les-Lys Animation, sans oublier les membres du Conseil d'administration de l'Ecole de Musique de l'Orchestre d'Harmonie.

J'en termine en remerciant et félicitant les concurrents pour la qualité de leur travail qui laisse augurer un brillant avenir pour l'art dont nous avons voulu entreprendre la connaissance et la maîtrise : la musique.

Nous nous dévouons à la musique mais ce n'est pas la musique qui doit nous servir. Voilà de quoi méditer !

Mme Monique LESAFFRE

Estudiantina d'Argenteuil.

Le samedi 17 décembre 1988, les solistes de l'« Estudiantina » ont donné un récital de musique de chambre contemporaine pour mandoline, mandole, guitare et clavecin au parc Camélinat à Argenteuil.

Un nombreux public put applaudir :

- trio en la mineur pour deux mandolines et mandole (1974), d'Hermann Ambrosius (1897-1983) ;
- duo pour mandoline et guitare (1968), de Norbert Sprongl (1892-1983) ;
- sonatine pour deux mandolines (1952), d'Hans Gal (1890-1983) ;
- cinq scènes pour mandoline et clavecin (1974), d'Ulrich S. Fauth (né en 1940) ; à l'épinière ; Elisabeth Depret ;
- trio pour trois mandolines (inédit) de Norbert Sprongl ;
- kolométrie pour mandoline seule (1968), de Siegfried Behrend (né en 1933) ;
- sonatina spionata pour quatre mandolines de Paulsen Bahnsen (né en 1954).

Le succès de ce concert, et l'intérêt du public pour la musique contemporaine, prouve que depuis plusieurs années, l'« Estudiantina » d'Argenteuil et son directeur Mario Monti sont sur la bonne voie. Ils font aimer — non seulement la musique d'aujourd'hui, mais aussi les compositions pour mandoline du XVIII^e siècle.

Un cas peu commun.

Mme Chapillon, présidente de la « Coecilia de Paris » nous écrit pour souhaiter que soit souligné, dans nos colonnes, le cas plutôt exceptionnel du directeur de cette chorale, Roger Baron, dont elle vient de fêter le 90^e anniversaire.

Mme Chapillon souligne d'abord une particularité qu'elle croit peu courante : Roger Baron fit ses débuts en 1921 à la tête de la Chorale municipale de Courbevoie (sa ville natale). 1926 étant l'année du cinquantenaire de cette chorale, il organisa un festival qui rassembla 26 sociétés diverses et 400 choristes scolaires.

Arriva l'année 1978 et donc le centenaire de cette chorale. Roger Baron y tenant toujours la baguette, il réalisa, selon son expression favorite, une « démonstration populaire de la musique » où se firent applaudir quatre chorales, une harmonie, une symphonie, une estudiantina, l'orchestre d'accordéons d'Etienne Lorin et aussi cent chanteuses des écoles.

La Chorale municipale de Courbevoie s'étant mise en sommeil en 1981, il l'aura donc dirigée pendant 60 années... Est-ce un record ?

Entre-temps, ayant été parmi les fondateurs de l'Ecole municipale de musique de Courbevoie, il en était devenu vice-



président délégué par le maire, président, en 1960.

Mme Chapillon n'oublie pas qu'il fut secrétaire général très actif de la Fédération de la Seine et de Seine-et-Oise (élu en 1926) et qu'il termina au poste de vice-président.

Au total il aura dirigé une dizaine de chorales à Paris et en banlieue et fondé une chorale d'enfants qu'il présenta aux concours de Reims, en 1927 et de Livarot en 1935.

Directeur de la « Coecilia de Paris » depuis 20 années, il a réussi dans plusieurs concerts, à y associer l'enfance, dans le 6^e arrondissement, le 7^e et le 13^e sous ce titre « Cheveux blonds et cheveux blancs ».

La présidente a alors conclu : « la vitalité, tant physique qu'intellectuelle et créatrice qu'il déploie ainsi que son assurance au pupitre de concert, font que nos choristes — tous des retraités — ressentent la joie de chanter encore avec l'enthousiasme de la jeunesse, suivant alors la devise qu'il a faite sienne : « RESTE JEUNE QUI CHANTE ! ».

Rencontre et jumelage musical à Rueil-Malmaison.

Après s'être rendu en Allemagne l'année dernière, le Symphonie Accordéon Club de Rueil-Malmaison a reçu ses partenaires de la ville jumelée de Bad-Soden, l'Akkordeonverein Lyra du 12 au 15 mai 1988.

Ayant visité Reims, le groupe de musiciens arrivait en soirée à l'hôtel Forest Hill à Bougival. Accueillis par les membres du club Rueillois et après répartition des jeunes en famille et installation du groupe, tous les musiciens se sont retrouvés autour d'un buffet géant. Le président du club Rueillois, André Loustalet, prononça dans la langue de Goethe quelques paroles de bienvenue, en mettant l'accent sur la compréhension réciproque à travers la musique et en souhaitant longue vie aux deux sociétés de musique.

A son tour, M. Klaus Plösser, président de la Lyra, vint remercier les membres du Symphonie pour l'amitié et la chaleur de l'accueil. Des cadeaux furent échangés sous les applaudissements de l'assemblée et chacun trinqua au succès de cette rencontre.

La journée du vendredi fut consacrée à la visite de Paris et fut suivie par un gala

Théâtre de Rueil, commenté par M. Yves Morlier, de l'association française Musique Récréative ».

Concert à Rueil, le 13 mai 1988.

Comme annoncé dans le n° 415 du Journal de la C.M.F., un gala franco-allemand de musique et de danse s'est déroulé sous les meilleurs auspices, le vendredi 13 mai 1988 à 20 h 45, dans le cadre du splendide Théâtre André Malraux de Rueil-Malmaison, le T.A.M.

Ce gala, placé sous le signe de la musique récréative, avec la présence effective de Sylvain Pichet, notre vedette de la scie musicale, une découverte du Cercle Musical Récréatif de Paris, commença par la prestation prévue du groupe folklorique « Les Bretzels » de l'Amicale des Alsaciens et Lorrains de Rueil, dirigé par Chantal Didrit. Au programme de ce groupe, des classiques du folklore d'Alsace-Lorraine : « Valse des Roses », « Réveil du Printemps », « la Polka des Conscrits », mais aussi des scottishs « Hep Marianne », « Rheinlander », puis une surprise de Jean Bentaberry avec la valse « Comme tu es belle » de notre chef d'orchestre Toulousain. Le groupe de quinze personnes évolua avec grâce, sur des musiques originales de Jules Mayer et Jean Bentaberry (disques d'origine).

Après des applaudissements nourris, pour saluer nos amis Alsaciens-Lorrains, s'inscrivirent dans notre optique de scène, Michel et Odile Aufrère, dans des danses gymniques et acrobatiques du plus bel effet. Habillés de blanc, ils nous permirent entre autres d'apprécier, « Moliendo Café », « Quitos Mucho », « El Gato Montès », « Espana Cani », avec le trio Nat King Cole, des disques rares aujourd'hui. Un régal musical certain, vu l'excellente acoustique de scène du théâtre de Rueil. Puis notre ami Sylvain Pichet assura la fin de la première partie de cette véritable aubade de musique récréative, en attaquant avec « Roses de Picardie », « Je chante pour toi », « Liberté » (popularisé par Nana Mouskouri) et la « Chanson de Solweig » de Grieg.

Mais après tout, cette réunion musicale était placée sous le signe de l'accordéon d'abord, et c'est l'orchestre des jeunes de l'Akkordeonverein de Bad-Soden-Neuenhain, qui pu s'exprimer avec chaleur sous la direction du chef Hans Georg Baumann : quinze juniors nous charmèrent dans « Petite Musique d'Orchestre », suite de Helmut Herold, « Le Joyeux Voyage » (Marche de Curt Mahr), « Oeillet Blanc », un tango de Angelo Rigon.

Puis le Sextet, composé de cinq accordéons, une batterie et un orgue électronique se mit en place pour nous interpréter deux œuvres de M. Baumann : « Karls Promenade », « Voilà, c'est Paris »

A ces accordéons à touches, très musicaux, il convenait de répondre avec brio, ce que fit le Symphonie Accordeon Club de Rueil-Malmaison, inférieur en nombre, mais non en qualité, sous la direction de M. Pepin, « Orphée aux Enfers », ouverture de J. Offenbach (très au point), « Rhapsodie d'Automne » de Bio Boccosi, Arrangements de E. Fugazza, dans la grande tradition de la musique légère, « Suite Tzigane » de M. Pepin, déchainèrent la joie et les encouragements d'un public connaisseur.

Il convenait de calmer les ardeurs, ce que fit Sylvain Pichet dans une dernière apparition, pour nous jouer « Les Yeux Noirs », « Le Temps des Cerises », un pot pourri des succès d'Alain Barrière, et les « Petits Chaussons », illustrés dans un film de Charlie Chaplin et qui fut chanté par Pétula Clark. Ajoutons que Sylvain Pichet était accompagné (sur bande) par l'orchestre d'accordéons de Radio Panorama, une station associative de la bande F.M., disparue depuis.

Ce final poétique à la scie musicale, apporta un rien de nostalgie à tout le public.

Mais il appartenait d'avoir le dernier mot à l'orchestre invité et là, il faut bien le dire, nos amis Allemands déploieront tout leur talent, pour terminer cette réunion en une apothéose musicale de très haut niveau, puisque successivement, jusqu'à une heure avancée de la nuit, nous pûmes apprécier du classique léger, avec « Peter Schmoll » ouverture de Carl Maria Von Weber (au thème très espiègle, presque du Rossini), du Viennois, avec « Grand bal à la cour », de Joseph Lanner, un pot pourri musette sur le thème de Paris « Mademoiselle de Paris », « Moulin Rouge », « Sous le ciel de Paris » etc., « Anatevka » de Jerry Bock, est un résumé musical des thèmes de « Un Violon sur le Toit », et enfin une dernière prestation éblouissante, en supplément au programme, avec une excellente « Marche Florentine » de Julius Fucik.

« Remercions encore une fois M. André Loustalet d'avoir si bien reçu nos amis Allemands de Bad-Soden-Neuenhain, ville jumelée de Rueil-Malmaison, qui par ce final très étudié de ce beau concert, mirent un point d'orgue à ce gala franco-allemand, de très haute tenue et, ce qui est rare à notre époque, très divertissant. En effet, tous les morceaux joués par les différents participants relevaient des catégories de la musique récréative, que nous défendons avec foi et ténacité. Une véritable gageure, rien n'était lassant ! Bravo encore à tous et nous en redemandons, à une prochaine fois.

Après le spectacle, tous les participants étaient conviés à un pot offert par la municipalité et une magnifique coupe

et portant la date du concert, était offerte par le président du club Rueillois au chef d'orchestre de la Lyra, M. Hans Georg Baumann.

Le programme touristique du samedi, organisé par le club de Rueil, débuta par une visite au Musée d'Art Local de la ville de Rueil, en matinée. Remerciements à la directrice, Mme Kalinchenko, qui a ouvert le musée spécialement pour nos hôtes Allemands.

L'après-midi, visite du parc de Versailles et Trianon, par un soleil radieux, sous la direction de Mme Sobottka, guide preste, ayant de grandes connaissances de l'Histoire de France.

Nous la remercions chaleureusement d'avoir accueilli nos amis Allemands à leur arrivée et lui sommes également très reconnaissants d'avoir parcouru le Quartier Latin en tous sens avec les « jeunes », ce qui leur a permis de mieux apprécier la vie de nos étudiants français et l'architecture des monuments de la Rive Gauche.

Nos invités étaient enchantés de ces journées passées trop vite, mais dont chacun gardera un très bon souvenir.

Yvelines

Poissy, concert du 22 janvier 1989

Ce dimanche après-midi, salle Blanche de Castille à Poissy, l'assistance se pressait nombreuse pour venir écouter la Lyre Amicale.

En première partie, on entendit les huit jeunes musiciens de l'Octuor Rienzi interpréter, non sans talent, deux œuvres classiques : « Octet », de Haydn et « Sérénade n° 2 », de Mozart.

Puis, en deuxième partie, prirent place les quarante musiciens de la Lyre, un peu à l'étroit peut-être sur la petite scène de cette salle polyvalente.

Sous la baguette agile de leur sympathique chef : Guy Meissonier, ils jouèrent des œuvres tout à fait variées aussi bien dans leur genre que dans leur époque.

Successivement : « Musique funèbre maçonnique » de W.A. Mozart, « première suite » de G. Holst, « Rondo Fantastico » de R. Cardou, « Exodus » de E. Gold, « Sur un marché persan » de Ketelbey, « Marche des trois oranges » de Prokofieff, et pour finir, 76 trombones de M. Willson où l'on put apprécier tout particulièrement les trombones de la Lyre... réduits au nombre de trois.

Le public sut ensuite manifester son intérêt et sa satisfaction par des applaudissements nourris.

Pleins feux sur l'Harmonie de Noyon.

On peut dire que l'Harmonie de Noyon rayonne de tous ses feux dans la région Picarde et même au delà.

Elle sait par sa précision dans l'exécution des partitions et dans sa présentation, recueillir les applaudissements et les compliments.

Son but est de faire passer un bon moment au public venu nombreux et de lui montrer les différentes facettes de son activité.

Le 30 octobre 1988, à Noyon, l'Harmonie donnait son concert annuel composé d'un programme fraîchement sorti de la salle des répétitions.

Une fois encore, l'Harmonie de Noyon et M. Régis Bourdon à sa tête ont étonné.

Les spectateurs venus nombreux ont pu apprécier, entre autres, le « Rondo » d'Henry Purcell, la « Marche Militaire » de Schubert, « Bavardages » de Laurent Delbecq avec deux jeunes et brillants solistes à la clarinette et la première partie se terminait avec « Timpat » de L. Leist, M. Ludovic Lemoine, professeur de percussion interprétant le fabuleux solo de timbales avec le soutien non moins impressionnant de l'Harmonie.

Après quelques instants consacrés aux discours, la deuxième partie commençait avec « Magic Trumpet » de Bert Kaempfert puis par la « Calypso » et « le Cha-cha-cha » de Brasiliana du belge Jan van der Roost. Un moment de recueillement suivait avec « Amazing grace » de Willy Hautvast et « Spanish Fever » de Jay Chattaway terminait la seconde partie avec toute la chaleur qu'il se doit.

Avant de débiter la troisième partie où l'Harmonie se présentait debout, les plus jeunes interprétaient quatre œuvres qui n'ont pas manqué d'enflammer la salle.

Au cours de la dernière partie, l'Harmonie interprétait des œuvres de Maurice Philibert, Laurent Delbecq et Robert Goute, et enfin Jacques Devogel.

Après les « bis » qui n'ont pas manqué de retentir l'Harmonie interprétait et chantait « Idylle Noyonnaise », composée en 1982 par M. Magny, alors directeur de l'Harmonie de Compiègne avec les paroles de M. Pierre Dubois, maire de Noyon.

La salle enthousiaste reprenait les paroles du trio avec joie.

Ce merveilleux moment avec l'Harmonie de Noyon se poursuivait avec son orchestre qui a animé la sauterie habituelle pour les membres honoraires.

Trois semaines après ce concert l'Har-

monie fêtait Sainte-Cécile sous une pluie mémorable.

Après les aubades à M. Brézillon, conseiller général et à M. P. Dubois, maire de la ville, l'Harmonie se dirigeait au monument aux morts puis dans la somptueuse cathédrale pour la traditionnelle messe de Sainte-Cécile.

L'Harmonie en ouverture de la Messe interprétait « Fête Nuptiale », puis avec la Chorale « le Virelai » l'Ave Verum de Mozart, un petit moment après, un extrait de la flûte enchantée et pour terminer un extrait d'« Aïda » de Verdi.

L'Harmonie quittait la cathédrale pour rejoindre les salons de l'Hôtel de ville où M. le Maire disait sa joie de la voir et de l'entendre.

M. Dubois remettait alors, à quatre musiciens qui ont de nombreuses années de sociétariat, le livre de la ville de Noyon qui a été édité pour le millénaire Capétien en 1987.

Puis vint le moment où M. le maire remit à M. Régis Bourdon, la médaille de Bronze décernée par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour vingt années consacrées à la formation des jeunes dans le domaine musical.

Un bel hommage à M. Régis Bourdon qui est à la tête de l'Harmonie de Noyon



Concert public à Cognac sous la direction de Philippe Dulat.

Poitou-Charente

Harmonie-Ecole Régionale.

C'est parti ! Depuis plusieurs années la Fédération Musicale Poitou-Charentes cherchait une formule pour rassembler des musiciens désireux de se perfectionner, de se retrouver dans un bon orchestre et pour certains de travailler la direction. La présence d'un Maître comme



depuis novembre 1984 et qui sait tirer le meilleur de ses musiciens. Le public ne s'y trompe pas.

Régis Bourdon, âgé de 39 ans est originaire d'un petit village à proximité de Béthune. Il a fait ses études musicales au Conservatoire National de région de Lille où il a obtenu trois premiers prix, au cor-net, à la trompette et au solfège.

Ses aptitudes lui ont permis d'entrer à la Musique de l'Air de Paris où il exerce toujours. Ses qualités l'ont aussi amené à rester proche des musiciens amateurs. Ce dévouement lui a valu cette médaille bien méritée.

L'harmonie de Noyon aborde l'année 1989 avec sérénité et avec beaucoup de projet en tête car il lui tient à cœur de fêter dignement son centenaire en 1990 et pour cela elle organisera probablement un festival de qualité pour inciter encore plus les jeunes à aimer la musique et à désirer la pratiquer en groupe.

Philippe Dulat — la pédagogie par l'exemple — avait permis aux participants de s'ouvrir déjà sur une autre idée de l'orchestre d'harmonie.

Mais précisément cet orchestre réuni au hasard de la rencontre d'une trentaine de participants, était bien insuffisant pour en faire un modèle du genre et montrer la richesse sonore d'une formation complète d'harmonie.

C'est donc vers la formule d'Harmonie Ecole Régionale qu'on s'est orienté : pr

sence de professeurs chefs de pupitre, appel aux musiciens volontaires de nos sociétés, choix d'un répertoire se référant aux grands compositeurs et aussi aux œuvres techniquement plus faciles mais nécessitant beaucoup de soin dans l'interprétation.

L'objectif était : 45 musiciens de bon niveau ou de bonne volonté. Mais pour obtenir un bon équilibre des pupitres sans refuser personne, il a fallu poursuivre le recrutement bien au-delà et nous en sommes arrivés à 75. Tous se sont engagés pour l'année à assister à quatre week-ends de travail, un dans chacun des quatre départements que compte la région : ainsi, les responsables départementaux sont concernés et assument une part des tâches matérielles de préparation des stages : lieu, hébergement, etc... D'autre part quelques musiciens du département d'accueil viennent faire un bout d'essai avec leurs collègues et décident parfois de poursuivre avec eux.

D'ailleurs l'objectif c'est aussi d'assurer une rotation permanente, la liste des candidatures reste ouverte. Quand certains jugeront qu'il est temps d'abandonner ils seront remplacés par de nouveaux volontaires et le nombre de ceux qui en auront profité s'accroîtra continuellement. Nul doute qu'en rentrant dans leurs formations d'origine ils auront quelques idées sur la nécessité en certaines circonstances de compléter les pupitres, et de rechercher des programmes de concerts plus riches, plus affinés — ce qui ne signifie pas forcément plus difficiles.

C'est ainsi que tous se sont retrouvés pour deux jours de stage, une première en janvier à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) une deuxième fois en avril à Cognac (Charente).

Oeuvres mises à l'étude

« Interludes du 14 juillet » de Romain Rolland : G. Auric, D. Milhaud, A. Honegger.

- « Three Dances for Band », F. Schorer.
 - « Défilé des Héros du Brésil », Villa-Lobos.
 - « Introducing the band », K. Vlák.
 - « Ouverture en Fa », de Méhul
 - « Symphonie en ut », de Catel
 - « Offrande à la Liberté » de Gossec
- C.M.F. - Editions.

Soixante-treize musiciens venus de trente-six sociétés différentes : six flûtes, deux hautbois, deux bassons, une contre-basse à cordes, dix-neuf clarinettes, neuf saxophones, dix petits cuivres, cinq cors, six trombones, deux barytons, cinq tubas basses, deux contre-basses, quatre percussions.

A Saint-Maixent les démarches auprès de la mairie et du lycée avaient été assurées par Alexis Tarteaut, président de

De même à Cognac c'est le directeur du Conservatoire Municipal Philippe Da Silva qui a coordonné les inscriptions et préparé le séjour dans un lieu fort romantique : l'abbaye de Richemont.

Les musiciens des quatre départements ont donc l'occasion unique de se rencontrer, de travailler par pupitre avec des professeurs, de participer à un grand orchestre d'harmonie sous la direction d'un chef dont les compétences sont immenses.

Il s'adonne passionnément à une recherche constante sur la musique d'harmonie. Sa direction, son attitude face à l'orchestre sont des modèles de précision et d'efficacité. Il incite chaque musicien à se dépasser ou à se remettre en question. Un certain nombre de participants sont eux-mêmes chefs d'orchestres d'harmonie. Nul doute que ce travail ne rejaillisse sur la qualité de la musique qu'interprètent leurs formations.

Philippe Dulat est né le 25 avril 1956 à Douai (Nord) il a fait ses études au Conservatoire de Douai puis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il a obtenu six prix. En 1985 reçu sur concours chef adjoint de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, il est depuis 1987, directeur de l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy.

Compositeur il a écrit de nombreuses œuvres dont en particulier :

- « Le Phœnix » pour soprano et ensemble instrumental sur un poème d'Eluard ;
- « Concertino » pour violon et orchestre symphonique ;
- « Les couleurs de Chloé » pour grand orchestre symphonique ;
- « Récitatif et Presto » pour clarinette et piano ;

- « Oratorio pour le mariage de la Justice et de la Paix » pour orchestre d'harmonie chœur mixte et chœur d'enfants.

D'autres stages vont suivre, à Poitiers (Vienne) en septembre, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) en octobre.

Dans l'intervalle, cet orchestre représentera le Poitou-Charentes à la fête musicale du Bicentenaire de la Révolution organisée par notre Confédération Musicale de France les 23 et 24 septembre à Paris. Des concerts seront donnés dans les jardins des Tuileries le samedi après-midi et tout au long du canal Saint-Martin le dimanche avec final dans le parc de la Villette.

Tous les stages dans les quatre départements se terminent par un concert public. Des musiciens et des personnalités y assistent, le maire ou son représentant, conseillers généraux et régionaux, délégués à la musique et plus particulièrement Gaël Rias, directeur de l'Association Régionale (ARDIAMC) toutes personnalités qu'il convient de remercier pour leur soutien et leurs encouragements.

Pour cette Harmonie Ecole régionale c'est donc un ensemble de séances de travail et de manifestations susceptibles de rendre de grands services à nos sociétés et qui servent bien la cause de la musique pour orchestres d'Harmonie.

N.B. : Ce programme de travail d'Harmonie Ecole est financé avec l'aide du ministère et de la D.R.A.C. : Association de Diffusion et d'Actions Musicales en Poitou-Charentes (ARDIAMC). Les conseils généraux et le conseil régional sont également sollicités.

M. H.

A Saint-Maixent, le pupitre de clarinettes, responsable : Maurice Lecain (79).



Harmonie des cheminots S.N.C.F.

Le dimanche 11 décembre 1988, l'Harmonie des cheminots de Marseille donnait son grand concert annuel dans la magnifique église des Chartreux.

Ce concert était placé sous la haute présidence de M. Jacques Demary, directeur régional de la S.N.C.F.

Parmi la très nombreuse assistance, on remarquait la présence de MM Guidicelli, président de l'Union artistique et intellectuelle des cheminots ; M. Roger Cadourin, secrétaire général du C.E. de la S.N.C.F. ; M. René Cazanova, président de la Lyre aixoise ; M. Tournigand, responsable des variétés au sein de l'U.A.I.C.F.

Après la brève allocution de bienvenue de M. Roger Piboulet, président de la Société, ce concert débutait par « Solitude » de Duke Ellington, exécuté par l'Ensemble instrumental de l'Harmonie, dirigé par Francis Debackère ; suivaient ensuite des œuvres de J. Strauss, W.-A. Mozart, Lerry-Anderson, Gabriel Allier et, pour terminer cette première partie, un extrait de musique de films « Moment for Morricone » d'Ennio Morricone. Pour cette œuvre, le jeune Sébastien Arapian, âgé de 9 ans, exécuta avec brio le solo de batterie et c'est sous les applaudissements chaleureux du public charmé que ce tout jeune musicien reçut des mains de son aîné, Gabriel Gardet, sous-chef et directeur de l'Ensemble de percussions, la médaille d'argent de la Musique.

Après dix minutes d'entracte, la grande formation de l'Harmonie prenait place et, toujours sous la baguette de Francis Debackère, interprétait :

- « La Marche des Jeux Olympiques », de F. Poppy ;
- « Firenze », Grande Fantaisie de G. Allier ;
- « Quand les Saints chantent », célèbre marche américaine ;
- « Rapsodia Napoletana », de R. Christiano ;
- « Monsieur Carnaval », de Ch. Aznavour.

« Et que vive la Liberté », œuvre inédite de L. Delbec, composée spécialement pour le Bicentenaire de la Révolution française et bissée par le public enthousiaste .

Par ailleurs, le dimanche 27 novembre, la Société réunissait tous ses membres et amis au restaurant d'entreprise de la gare d'Arenc, pour fêter la Sainte-Cécile. Après le repas, la journée se terminait par un grand bal donné par l'ensemble de jazz.

Sainte-Cécile à Rousset.

Le 3 décembre 1988, en l'église de Rousset, l'Association musicale roussetaine a offert un concert à son village. Comme les deux années précédentes, les auditeurs étaient nombreux et parmi eux l'Association était heureuse d'avoir M. Long, maire de Rousset ; M. Samat, conseiller général des Bouches-du-Rhône ; M. Gilbert Gay, vice-président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, représentant le président Joseph Chappe.

La première partie du concert fut animée, sous la direction d'Alain Perez, par la classe d'Orchestre de l'école de musique, qui interprétait :

- « Suite anglaise », de J.S. Bach, par de très jeunes élèves de première année, qui ont surpris par leur attention au chef et leur précision ;
- « Sonate in Blue », arrangement de Faver ;
- « Trompette Junior », de Devogel ;
- Deux duos trompette-piano étaient ensuite exécutés par deux professeurs de l'école : Jean-Marie Fouque et Jacqueline Jalabert ;
- « Ave Maria », de F. Schubert ;
- « Adagio du Concerto en ré », de Leopold Mozart.

Dans la deuxième partie, l'Harmonie, toujours dirigée par Alain Perez, interpréta :

- « Pomp and Circumstance » (extrait), de Sir Edward Elgar ;
- « Cantate 147 » (Jésus que ma joie demeure), de J.S. Bach ;
- « Clarinets to Napoli », de Jean Brouquières ;
- « Il était une fois dans l'Ouest », d'Ennio Morricone ;
- « Rock en stock », de John Darling ;
- « Weihnachtsfest », de Lloyd Conley ;
- « Marche de Radetzky », de J. Strauss, arrangement R. Martin ;
- « American Patrol ».

M. François Afonso, président de l'Association musicale roussetaine, ainsi qu'Alain Perez et tous les musiciens, furent chaleureusement applaudis ce soir de Sainte-Cécile 1988 par le public, qui leur témoignait ainsi son amitié, son soutien et ses remerciements pour le travail accompli par l'École de musique et l'Harmonie.

Vaucluse

Congrès annuel de la fédération du Vaucluse.



Répondant à l'invitation du président du Réveil valréassien, Roger Viarsac, la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse avait choisi la ville de Valréas pour y tenir son congrès annuel.

Dès 9 h 30 les participants étaient réunis dans la grande salle du centre d'animation culturelle Victor-Hugo. 44 sociétés sur les 47 que regroupe la Fédération du Vaucluse étaient représentées à l'assemblée générale. Après un mot de bienvenue du président Viarsac, le président fédéral Georges André ouvrit cette assemblée générale en disant tout le plaisir que les musiciens vauclusiens avaient à se retrouver dans l'« Enclave » (l'Enclave des Papes étant une portion de terre vauclusienne au milieu de la Drôme). Puis il insista sur l'importance des sociétés musicales d'amateurs souvent formatrices de grands musiciens là où il n'y a pas d'Ecoles spécialisées et qui sont un lieu privilégié où chacun peut jouir de la musique à son gré, en fonction de sa sensibilité, de ses goûts et de son talent.

Le secrétaire général Grégoire Metaxian détailla brillamment le compte rendu d'activités de l'année écoulée depuis le dernier congrès (concerts, participation aux cérémonies officielles, réception de sociétés étrangères, examens fédéraux des Ecoles de musique, concours départementaux, fêtes de Sainte-Cécile, participation de nos Sociétés aux concours nationaux, etc.).

Le trésorier Thierry Agueda présenta le rapport financier et reçu quitus des commissaires aux comptes. Ces deux rapports furent adoptés à l'unanimité. Suivit un débat au cours duquel chaque représentant fut invité à donner son opinion sur les différentes activités de la Fédération (Ecoles de musique, notation aux examens fédéraux, fiche de renseignements et compte rendu d'activité à fournir chaque année, etc.).

Puis fut confirmée l'organisation à Orange les 10 et 11 juin prochains d'un Concours national d'harmonies et fanfares par les philharmonistes d'Orange et la municipalité de cette ville sous l'égide de la C.M.F.

Étaient présents à cette assemblée M. Duffard, maire de Valréas et M. Meyer, maire adjoint qui reçurent des mains du président fédéral G. André la médaille

d'or de la C.M.F. pour services notoires rendus à la cause de la musique. Furent également à l'honneur les deux chevilles ouvrières du Réveil valréassien : M. Roger Viarsac reçut la médaille de bronze de la C.M.F. et Mme Arlette Viarsac la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés musicales et chorales de Vaucluse. Des adjoints et conseillers municipaux entouraient M. le maire.

La partie administrative de cette réunion étant terminée, place à la musique ! La Chorale diapason de Valréas sous la direction de M. Brahic interpréta de nombreux chants de son répertoire (« Les Comédiens », « L'Oranger », « Nous dormirons ensemble », « Il peut pleuvoir », « Les fleurs malades », « Lou Cant dou Souleu » en provençal et « Vivre en Enclave » poème de F. Colom qui se chante sur la musique de « Fais du feu dans la cheminée » dont le refrain était chaque fois repris en chœur par l'assistance.

« Un tour de ville sous les platanes
Où l'on célèbre la saint Jean
La tour Ripert, l'hôtel Simiane
C'est Valréas qu'on aime tant.
Valréas, pays de soleil
Pays de chansons
Beau pays où tous nos amis
Changent à l'unisson »

Vers 12 h un court défilé amena les participants derrière le Réveil Valréassien au monument aux morts au pied duquel furent déposées deux gerbes. Puis tout le monde se retrouva à la nouvelle salle polyvalente pour assister pendant l'apéritif à une parade des Major's Dan's.

Un succulent repas réunit tous les congressistes auxquels s'était joint M. Thierry Mariani, conseiller général. Il fut agrémenté par une nouvelle prestation des majorettes transformées en danseuses et se termina par un brillant concert de l'Orchestre d'harmonie « l'Union musicale du Nyonçais et de l'Enclave » (réunion de l'Harmonie du Réveil valréassien et de l'Harmonie de Nyons avec le concours du Centre d'animation et d'expression musicale de Valréas que dirige M. Mornieux) sous la conduite simultanée de M. Jean-Claude Walvarencs et de M. Hervé Gougouzian.

Au programme :

- « Chater boosc Chacha », de Kees Klack ;
- « Rock baroque », de Marcel Chappuis ;
- « Don't look that blue again », de Michael van Delft ;
- « Juke box », de Hohn Briver ;
- « Buenos dias Espana », de John Darling.

Il était déjà fort tard dans l'après-midi lorsque à regret, les participants se séparèrent en pensant déjà au congrès 1990

Concours départemental de clarinettes et saxophones.

La Fédération des sociétés musicales et chorales de Vaucluse a organisé le dimanche 29 janvier un concours départemental de clarinettes et de saxophones réservé aux élèves des Ecoles de musique fédérées. Au 21 clarinettistes et 10 saxophonistes venant des écoles du département qui se sont retrouvés en l'auditorium de l'école de musique de l'Echo musical de Montfavet s'étaient joints des clarinettistes de l'école d'Embrun (Haute-Alpes). Ils avaient été invités dans le cadre d'échanges amicaux entre les écoles de la région P.A.C.A. Trois catégories de candidats à ce concours, âge limite de chacune : 12 ans, 14 ans, 16 ans.

Les morceaux imposés étaient, pour la clarinette : 1^{er} niveau, « Souvenirs » de F.-P. Demillac ; 2^e niveau, « Sylphide » de Robert Clerisse ; 3^e niveau, « Sonatine » de Telemann n° 3.

Pour le saxophone : 1^{er} niveau, « Cantilène », de Marc Carles ; 2^e niveau, « Complainte » et « Ronde » de Charles Jay ; 3^e niveau, « Tableaux de Provence » de Paule Maurice.

Au jury, le président fédéral Georges André était entouré de MM. F. Lillamand, Professeur au Conservatoire national d'Avignon et F. Mouron médaille d'or au Conservatoire d'Avignon pour les clarinettes et de MM. Bersegol, professeur au Conservatoire d'Avignon et Rouger, saxophoniste soliste pour les saxophones.

Les récompenses suivantes ont été attribuées :

Clarinettes :

1^{er} niveau, 1^{er} prix ; Stéphane Foulcher, 2^e prix : Hugues Travers, 3^e prix : Frédéric Noel.

2^e niveau, 1^{er} prix : Lionel Blanc, 2^e prix : Nicolas Beringuel, 3^e prix : Nathalie Rasclard.

3^e niveau, 1^{er} prix : Chloé Hamont, 2^e prix : Xavier Estellon, 3^e prix : Laurent Devito.

Saxophones :

1^{er} niveau, un seul prix à partager entre Séverine Tellène et Thomas Leroux.

2^e niveau, 1^{er} prix ; David Gache, 2^e prix : Damien Carraro, 3^e prix : Jean-Noël Ammour.

3^e niveau, 1^{er} prix : aequo : Astrid Babinet et Guillaume Ranc ; 2^e prix : Lilian Leclerc, 3^e prix : Thierry Laforgue.

De nombreux prix ont récompensé les lauréats : coupes et livres offerts par le Conseil général de Vaucluse, cassettes offertes par l'Echo musical de Montfavet.

Tous les candidats ne pouvaient pas être récompensés mais tous garderont de cet après-midi un souvenir tangible concrétisé par une médaille offerte à chacun

■ la municipalité d'Avignon.

M. Chioussé, adjoint au maire d'Avignon délégué spécial pour Montfavet et Mme Mireille Pic directrice de l'A.D.D.M. du Vaucluse récemment créée assistaient à cet après-midi musical de haute tenue.

Pendant les délibérations du jury les élèves de l'Ecole de musique de Montfavet se sont produits dans diverses exécutions (solos ou ensembles) particulièrement appréciées par le public nombreux venu encourager nos jeunes musiciens.

Hautes-Alpes

Assemblée générale de la Fédération départementale des musiques 14 sociétés, 800 musiciens.

La Fédération départementale des musiques des Hautes-Alpes rassemble quatorze sociétés de musique ou groupes musicaux, soit un ensemble de plus de 800 musiciens.

La Fédération connue également sous sa première dénomination d'Union départementale des musiques a été créée en 1950 par M. Baudry qui en fut le premier président, M. Marcel Roche de Laragne devait lui succéder. A la suite ce fut Noël Marcellin (Embrun) qui occupa ces fonctions.

Les représentants des sociétés adhérentes à la Fédération étaient réunis en assemblée générale à Embrun, avec un ordre du jour important consistant essentiellement en une modification des statuts et un choix de date à déterminer pour la tenue du Festival départemental 89. Etaient présents : l'Harmonie de Gap (M. Bovis qui représentait également le groupe Reflux), la Municipale de Laragne (M. Truphème), la Musique de Veynes (M. Chancel), la Fanfare de Tallard (M. Delval), L'Echo des Glaciers L'Argentière (M. Rippert), la Lyre des Alpes Guillestre (M. Chesnet), l'Echo du Briançonnais (M. Ardonany), les E.M.A. Gap (M. Blaise), le club d'accordéon de Gap (M. Bonhomme), L'Echo de la Guisane Saint-Chaffrey (par sa présidente Mme Lucine et M. Aloucom), la Musique municipale d'Embrun (M. Gérard Marcellin). La plupart des présidents de société étaient accompagnés de leur chef. L'Echo du Champ d'or Saint-Bonnet, M. le Chef de fanfare du 4^e R.C. de Gap assistait à cette réunion à titre amical.

De nouveaux statuts

Après l'ouverture de séance et les paroles d'accueil du président, les participants se sont penchés sur le problème de la modification des statuts qui datant de 1950 nécessitaient un dépoussiérage rendu nécessaire également par les nouvelles affiliations (région PACA C.M.F.). C'est M. Blaise qui était chargé de cette réforme et qui fut remercié pour cette tâche rébarbative qu'il a parfaitement fait

passer. Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Était prévu en particulier l'élection d'un nouveau conseil d'administration de neuf membres, dont huit seraient les représentants des harmonies et fanfares et un des autres groupes musicaux. Ont été élus : M. Bovis (Gap), M. Truphème (Laragne), M. Chancel (Veynes), M. Delval (Tallard), M. Chesmet (Guillestre), M. Rippert (L'Argentière), M. Acoulon (Briançon - Saint-Chaffrey), M. Blaise (EMA Gap), M. Gérard Marcellin (Embrun).

Les membres de l'ancien comité directeur à qui l'assemblée a rendu hommage pour près de 40 années au service de la Fédération ne souhaitaient pas le renouvellement de leur mandat. MM. Noël Marcellin, président, et René Astréoud, un trésorier exceptionnel, ont été chaleureusement remerciés. Le conseil d'administration devait élire son bureau pour 1989. Président : Gérard Marcellin ; vice-présidents : Auguste Truphème, François Acoulon ; secrétaire : Michel Chancel, trésorier : Paul Bovis.

Festival départemental

Le Festival départemental qui est en réalité un rassemblement amical des 800 musiciens haut-alpins n'a pu avoir lieu en 1988 puisque prévu pour le 12 juin, journée électorale. Ce rassemblement qui s'accompagnait d'un jumelage des musiques du Var (Brignolais) et de l'Embrunais était envisagé pour les 13 et 14 mai à Embrun. Mais cette date a été remise en question pour des raisons d'opportunité. Il semblerait que le dimanche 4 juin conviendrait mieux à la majorité des sociétés. Décision définitive à prendre après le 20 mars.

M. Bonhomme, secrétaire, devait donner à l'assemblée des informations sur les assurances, les stages de l'orchestre régional et les concerts que cette formation de prestige serait susceptible de donner dans notre département.

On a également évoqué les opérations de classement des sociétés musicales, formalité indispensable pour participer à un concours national. La participation aux fêtes musicales accompagnant la célébration du Bicentenaire se fera suivant les conditions de chaque localité, siège des musiques. Des tambours de haut niveau musical haut-alpins participeront au grand défilé du 14 juillet à Paris.

En fin de séance, les membres de la Fédération ont pu prendre contact avec M. Bruno Chapuis, vice-président du Conseil général chargé des Affaires culturelles. Il a été bien entendu beaucoup question de « subvention », le conseiller général d'Embrun précisant que l'assemblée départementale soutiendrait de plus en plus les associations culturelles regroupées en fédération.

Pendant l'excellent repas servi au restaurant de la mairie, la grande amitié qui est de règle entre les musiciens haut-alpins était plus que jamais présente.

Rhône-Alpes

Ain

Groupement Musical du Bugey :

**impériale et révolutionnaire soirée
Fête des yeux et fête de l'ouïe,
la prestation des sept sociétés musicales
du Bugey a enchanté le public**

La manifestation annuelle du Groupement musical de Bugey se déroulait samedi 18 mars 1989 à Peyrieu. M. Comte, premier magistrat se déclara ravi d'accueillir musiciens et auditeurs pour cette soirée qu'honoraient de leur présence M. Vulin, président de la Fédération musicale de l'Ain, M. Millon, Caillat, Guillon, maires de communes voisines.

M. André Patermo, président du Groupement rappela le rôle de son association et souligna la vocation de ces sociétés qui proposent aux jeunes, initiation et perfectionnement dans la pratique musicale.

Chaque formation interpréta deux compositions et le programme ouvrit une gamme riche et variée : « deux siècles d'histoire musicale » pour reprendre l'expression de M. Vulin ; voyage à travers l'espace, des salons viennois à la campagne picarde, des veillées gitanes aux rues de Chicago ; promenades à travers le temps ; des marches de la Révolution française et de l'Empire aux avis rétro et contemporains.

Le public ne s'y trompa guère, il vivait un moment privilégié. Chacune des sociétés offrit le meilleur d'elle-même sur le plan musical. Cependant dans cette mosaïque colorée une mention particulière pour les élégants grenadiers de la Renaissance de Bourg-en-Bresse et pour les membres de l'Union républicaine de Peyrieu qui se présentèrent dans un costume révolutionnaire assez original fort applaudi.

Il convient maintenant de nommer les acteurs de cette prestation populaire, réussie, et leurs présidents et directeurs, ceux-là même qui ne se contentent pas d'aimer la musique mais qui par un travail bénévole et patient, animent, coordonnent, dynamisent, en un mot permettent le partage du plaisir esthétique au sein de leur société, de nos villages, de notre Bugey.

L'Echo des Roches de Saint-Soclin-Bugey (avec MM. Guillon et Bertrand), les Moineaux des Deux-Seyssel (MM. Place et Desmaris), l'Echo du Nant de Lhuis (MM. Plantin et Martine Bourret), l'Union Républicaine de Peyrieu (M. Comte et Lucie Merle), l'Union Musicale de l'Albarine (MM. Gathier et Yvan Gérard), l'Arène de Virieu-le-Grand (MM. Lamaison et Case), la



Renaissance de Bourg (MM. Gallois et André Patermo).

Le morceau final interprété par toutes les sociétés participantes fut dirigé par le chef de Peyrieu, Lucie Merle, et souhaitaient ainsi un au-revoir chaleureux à l'assistance enthousiasmée.

Concert de Noël à Saint-Cyr-sur-Menthon avec l'ensemble Francis Poulenc

Noël est une fête. Mais une fête peut-elle exister sans musique ? Comme à la fanfare « l'Espérance » de Saint-Cyr-sur-Menthon on est persuadé que c'est inimaginable ; alors on a organisé un concert. Celui-ci a eu lieu le 17 décembre. La première partie était assurée par la fanfare de Saint-Cyr, dirigée par Bruno Audejean ; le programme choisi était relativement moderne.

Après l'entracte, nous avons la joie d'accueillir parmi nous l'ensemble clarinette-piano Francis Poulenc : ils s'appellent Bruno Audejean et Jean-François Basteau, leurs chemins se sont croisés au détour des couloirs de l'École nationale de musique de Mâcon ou ils sont actuellement professeurs. Bruno Audejean, clarinettiste, est diplômé national d'études supérieures de musique du C.N.S.M. de Lyon. Jean-François Basteau, pianiste, est diplômé de l'École Normale de Musique de Paris. A leur rencontre ils ont pris l'initiative d'unir leurs talents, et c'est ainsi qu'est née il y a trois ans l'ensemble Francis Poulenc. Tous deux ont déjà eu de nombreuses occasions pour prouver qu'ils atteignent la perfection dans l'interprétation d'œuvres variées : « Sonate », de Poulenc, « Sonate », de Saint-Saëns, « Dance Préludes », de W. Lutoslawski... et cela parce qu'ils savent jouer d'une très grande subtilité de nuances... Ces jeunes musiciens s'enflamment au feu d'une même passion, la musique, un art qu'ils pratiquent et qu'ils enseignent prodigieusement bien. Ce soir-là, nous avons tous été comblés et charmés par une telle virtuosité.

parfois aussi de très loin, se produisaient l'une après l'autre, dans ce qui s'appelaient alors « le pré ombrageux » de M. le Protecteur. Une autre étape allait être franchie avec la récompense par des points pour la prestation : ainsi était née la notion de concours, donc d'un jury. Ce système contenait des risques, car ce jury était aussi un homme, un homme parfois impliqué financièrement dans une ou plusieurs sociétés présentes.

Les reproches de partialité et de corruption ne se comptent plus à partir de ce moment, continuant d'ailleurs jusqu'après la Seconde guerre mondiale. Les prix obtenus déterminaient l'honneur de la ville ou du bourg, de la province et souvent aussi de l'idéologie. Si une harmonie venant de l'extrême sud réussissait à gagner un concours à Utrecht, la suprématie musicale du Sud était prouvée, ou le sens artistique des catholiques à l'encontre des Nordistes protestants, et ainsi de suite.

Le chauvinisme, prévalait, et pire prévaut encore en certaines occasions. La Hollande n'est unie que lorsqu'on devient champion de football en battant les Allemands !

Les sages

C'est pourquoi des gens très sages ont tenté de mener ces concours dans des voies plus justes. Cela a abouti à la création de deux fédérations nationales vers 1910 : la K.N.F. et l'A.N.U.M. l'une d'origine libérale, l'autre à principes socialistes. Le but primordial étant l'intégrité des résultats des concours, liée directement à l'élévation du niveau musical.

Dans certaines parties de la Hollande ces nouvelles organisations ne réussissent pas à s'établir, notamment dans les territoires à forte population protestante ou catholique. Car les libéraux étaient considérés de plus en plus comme des ennemis par les « confessionnels ». Les encycliques papales sur le Modernisme y avaient contribué.

En outre les catholiques semblaient avoir un besoin moins grand de ces concours très strictement organisés. Cela s'explique moins par leur catholicité que par leur mentalité plus libre et moins calviniste. Ils sont un peu méridionaux de caractère, un peu plus latins, un peu plus enclins au système D. Et on est sûr que l'on prendra sa revanche à la prochaine occasion.

Bref, les organisations catholique et protestante ne verront le jour que dans les années trente.

Les droits d'auteur

Et cela à cause des droits d'auteur ! On avait longtemps réussi à se soustraire au paiement de ces droits parce qu'un bureau français, avec une succursale à Bruxelles, devait essayer de

percevoir. L'inefficacité d'un tel système est évidente.

Donc vers 1930 un bureau purement néerlandais pour la perception des droits d'auteur (B.U.M.A.), avec l'appui des autorités, fut créé. Chaque société était tenue de déclarer minutieusement les œuvres jouées pendant les concerts, et il fallait payer des droits, considérables en cette époque de crise.

B.U.M.A. avait des espions payés partout, avec comme conséquence fâcheuse des surcharges, des visites de huissiers etc. Les fédérations « non-confessionnelles » avaient trouvé la solution : elles avaient réussi à conclure un contrat profitable pour leurs adhérents, qui impliquait un forfait annuel d'un montant modéré pour les concerts ordinaires.

Les sociétés non-organisées avaient le choix : ou bien adhérer à ces fédérations, ou bien former leur propre fédération. La solution fut typiquement hollandaise : on créa deux autres fédérations, l'une protestante (N.F.C.M.) et d'autre catholique (F.K.M.).

La Hollande quadruple

À la veille de la Deuxième guerre mondiale il y a donc quatre fédérations nationales : K.N.F., A.N.U.M., N.F.C.M. et F.K.M. il n'y a pas à s'étonner de cette situation compliquée : ces organisations quadruples sont chose courante aux Pays-Bas. Dans l'audiovisuel la situation est beaucoup plus complexe. Dans le domaine du football on n'a réussi à créer une ligue nationale seulement après la guerre, et il y toujours des organisations sportives protestantes qui ne jouent pas le dimanche !

Dans la politique la plupart des partis chrétiens viennent seulement de s'unir dans un seul parti chrétien démocrate, avec des tendances aussi subtiles que dans le R.P.R. ou l'U.D.F. ! Les opposants principaux sont les libéraux et les socialistes.

Le centralisme à la française y est moins dominant, mais il existe et il est honni, comme en France. Comme en France, où « Paris » est cause de tous les malheurs, c'est ici « La Haye », la ville qui héberge le gouvernement.

À la veille de la guerre de 40, quatre fédérations nationales existent donc, qui s'occupent plus ou moins des mêmes choses : faire de la musique socialiste, libérale, catholique ou protestante...

Les activités principales sont l'organisation de concours et les négociations d'un contrat avantageux avec B.U.M.A.

La guerre

La faiblesse de la base idéologique des non-confessionnels apparaît pen-

dant la guerre. La Hollande fut envahie et va faire partie d'un grand empire germanique.

À cet effet toute la vie culturelle doit être accordée à la culture germanique. Une « Chambre de Culture » (Kultur-kammer) est créée par l'occupant qui va s'occuper de toute la vie culturelle, donc d'organiser aussi la pratique de la musique amateur.

Les Allemands ont la perspicacité de ne pas demander l'adhésion des fédérations : leur adhésion se fait automatiquement, puisque la Chambre regroupe toute activité culturelle. Les fédérations n'ont qu'à transmettre les listes où figurent les noms et adresses des sociétés.

Les fédérations non-confessionnelles y consentent, ils collaborent dans cette structure qui leur est imposée, afin de sauvegarder les intérêts des sociétés de musique. Les fédérations « confessionnelles » disparaissent : ils se soustraient aux ordres allemands en appelant à leur incomptence : on a égaré les documents... il n'y a plus de machine à écrire... le secrétaire est gravement malade, l'huissier de la mairie a laissé tomber le fichier etc.

Le rôle de l'archevêque d'Utrecht, le futur cardinal de Jong, est déterminant dans cette prise de position : il ordonne à la fédération catholique de ne pas collaborer avec les Allemands.

C'est une des raisons pour laquelle le secrétaire de la fédération catholique, Henk Veeneman, sera enfermé dans le camp de concentration de Mauthausen, d'où il ne reviendra plus.

L'après-guerre

L'après-guerre apporte des déceptions et des frustrations : les fédérations libérale et socialiste, tout comme les syndicats, ne se sont pas distinguées par leur patriotisme, elles ont continué leurs activités pendant la guerre, leurs instruments sont bien entretenus et intacts, leur habitat n'est pas endommagé par la guerre.

Le sud a cruellement souffert en 1944 et 1945, et les sociétés ont cessé leurs activités en 1941 au plus tard.

Cependant l'organisation libérale obtient après la guerre le droit de se nommer « Fédération Royale » et le Prince Bernard devient son protecteur. Le cardinal de Jong accepte la même fonction chez les catholiques.

Il est clair que la guerre n'a pas favorisé les quatre fédérations à collaborer. Cependant cette collaboration s'impose de plus en plus.

L'enseignement

Aux concours et aux droits d'auteurs se sont ajoutés d'autres problèmes. L'enseignement musical se développe de plus en plus. Les sociétés se rendent



compte du fait qu'il est impossible d'exécuter le nouveau répertoire qui s'introduit, grâce à des compositeurs tels que Gérard Boedijn, Jos Moerenhout Meindert Boekel, et avec des musiciens qui ont été formés à la manière traditionnelle, souvent dans l'atelier d'un amateur bénévole.

Le nombre et la dimension des écoles de musique augmentent dans les années soixante. Aux écoles dites « à violon », qui préfèrent donc les instruments traditionnels comme le piano, le violon, le violoncelle, s'ajoutent les écoles qui découvrent le créneau commercial : les instruments à vent. Les écoles s'agrandissent et les élèves venant des sociétés de musique vont dominer.

On juge alors souhaitable que ces élèves soient instruits d'après un programme établi en accord avec les fédérations. Un système à quatre degrés (diplômes A jusqu'à D) en résulte, où une large part est réservée à la théorie musicale (gammes, transpositions etc.). Le solfège reste un point difficile en Hollande : Frisia non cantat est un vieil adage qui est toujours vrai.

S.O.N.M.O.

Il faut arriver à une unité de programme, donc il faut collaborer. Cette collaboration résulte dans la création de S.O.N.M.O. non pas par la fusion des quatre fédérations, mais par une plate-forme où les représentants fédéraux se rencontrent.

Premier résultat : un programme-cadre dans lequel toutes sortes d'aspects de l'enseignement sont réglés. Les cours qui en résultent sont appuyés par le ministère de la Culture, qui cependant pose comme première condition que les enseignants aient les diplômes requis.

Les conservatoires

Et voilà la deuxième étape dans l'enseignement musical : grâce à ces cours de haut niveau il devient de plus en plus facile de faire la liaison avec le conservatoire, la formation professionnelle, sans problème de transition. C'est pourquoi nombre de jeunes, provenant des sociétés de musique, vont poursuivre leurs études au conservatoire. Au Conservatoire royal de La Haye, au Conservatoire de Maastricht

et ailleurs on peut combiner les dernières années de l'enseignement secondaire avec la préparation au Conservatoire, parfois à l'intérieur des murs de ce conservatoire.

Un autre résultat est l'amélioration de la formation des chefs d'orchestre. Autrefois il était normal que l'instituteur du village, parfois même le coiffeur ou une autre personne de bonne volonté, batte la mesure pendant les répétitions et les concerts, avec bien sûr des résultats hasardeux. Puis il y avait, nous venons de le rappeler, les musiciens militaires qui ont dirigé beaucoup de sociétés.

Les chefs d'orchestre

Depuis presque trente ans déjà les conservatoires forment toujours plus de chefs d'orchestre diplômés, parfois même titulaire du grand diplôme qui leur permettra de travailler avec des orchestres symphoniques.

Ces chefs d'orchestre, originaires des sociétés de musique et continuant souvent d'y jouer, deviennent de plus en plus nombreux et ils occupent des positions importantes.

Il y a quelques mois un jeune chef d'orchestre de vingt-cinq ans est parti pour l'Espagne, où il s'est vu offrir une situation comme chef d'orchestre auprès d'une des célèbres harmonies de la région de Valence.

Après les footballeurs hollandais comme Silooy et Lammers, les entraîneurs hollandais tels que Cruyff et Beenhakker, voilà un chef d'orchestre hollandais du nom de Henri Adams qui va chercher fortune à l'étranger !

S.A.M.O. - Nederland

La collaboration dans la plate-forme S.O.N.M.O. n'est pas sans problèmes. C'est pourquoi le ministre de la Culture, l'homme fort puisque c'est lui qui fournit les subventions, a rassemblé les fédérations récalcitrantes dans un nouvel organe, S.A.M.O. Nederland.

Cet organe est considéré comme un soutien permanent aux activités qui sont développées dans le monde de la musique amateur. Cet organe ne dépend pas du bon-vouloir des fédérations, mais du ministère, et il est donc plus à même de produire des résultats.

Nous avons mentionné déjà le programme-cadre et la formation des jeunes. Il y a aussi les deux orchestres qui se composent des meilleurs jeunes musiciens du pays, une harmonie et une fanfare. Il y a le nouveau du répertoire, surtout le Petit Répertoire qui comprend les œuvres obligatoires aux concours annuels et où chaque année de nouvelles œuvres sont ajoutées en remplacement de celles qui ont déjà servi plusieurs années. Il y a les commandes de nouvelles œuvres aux compositeurs, par le Conseil pour les Arts, etc...

Ces activités sont dirigées par un directeur et trois conseillers, qui chacun ont leur spécialité : harmonie, fanfare, batterie-fanfare, majorettes. Jan Cober et Leo Pustjens sont des autorités nationales dans leur spécialité respective : Cober pour les orchestres, Pustjens pour les tambours, la percussion, et les majorettes.

Tambours et majorettes

Nous voilà donc chez les tambours et les majorettes. Tout comme en France ils résultent d'initiatives prises depuis la Deuxième guerre mondiale. Ces initiatives sont venues chez nous partiellement par l'intermédiaire de la France. C'est là que nos instructeurs ont vu les premières majorettes.

Mais ce monde des majorettes est pour une très grande partie sous la coupe des Etats-Unis. Cette situation contraste étrangement avec la situation dans la musique où les contributions américaines sont de moins en moins appréciées par leur manque de qualité et de sens musical.

Lancen, Gotkovski et les autres

Ces derniers temps l'opinion courante est que les Serge Lancen et les Ida Gotkovski ont contribué davantage au renouveau de la musique que tous ces collectionneurs de style d'Amérique.

Les Pays-Bas disposent d'ailleurs d'un grand nombre de compositeurs de valeur. Nous avons déjà nommé les pionniers : Boedijn et Boekel.

Mais il y a Penders, Van Lijnschooten, Vlask, des jeunes comme Goorhuis, Mertens, et j'en oublie beaucoup.

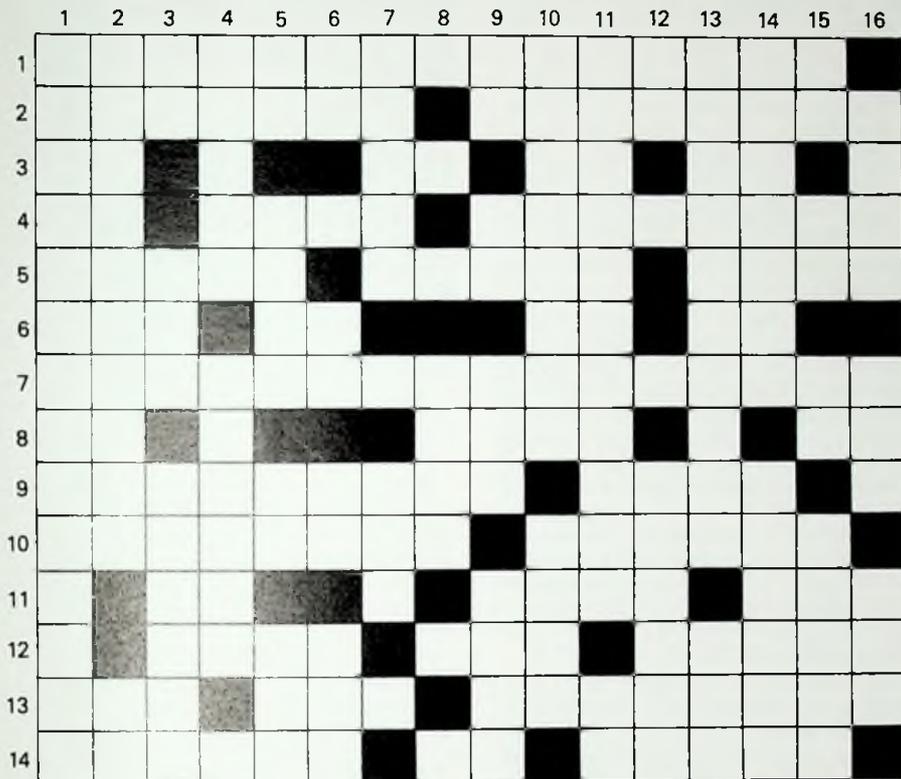
Le plus grand de tous, sans conteste, a été Henk Badings, décédé en 1987, qui a contribué grandement à la modernisation du répertoire. Grâce à lui la liaison est faite avec ce qu'il y a de plus moderne dans la musique d'avant-garde. Il est clair qu'il est difficile de surestimer l'intérêt de Badings, d'autant plus qu'une grande partie de son œuvre est fortement appréciée en Amérique, d'où l'espoir d'une nette amélioration du niveau de ce côté-là de l'Océan.

Un Rob Goorhuis commence à obtenir la notoriété, mais il se peut que la relève viendra d'un Hardy Mertens qui a écrit déjà un grand nombre de compositions remarquables et, partiellement, remarquées.

Frans STOKS

Nous vous avons présenté un aspect de la vie musicale au Pays-Bas, celui de la Confédération Catholique de Musique. Le point de vue des trois autres confédérations vous sera donné ultérieurement.

Divertimento



Horizontalement

1. Un triton qui ne cherche pas à draguer les filles de Nérée.
2. On y signa le traité qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne — Célèbre compositeur d'opéras, auteur d'une Ariane, mais qui n'est pas à Naxos.
3. Le numéro du roi Jean de la ballade de Victor Hugo mise en musique par Saint-Saëns — Initiales du compositeur de Monna Vanna — Initiales de sinistre mémoire — Initiales du fils d'un écrivain qui inspira Bizet.
4. Encadrent Noël — Une allemande — Le Hollandais volant, peut être considéré comme un de ceux de la mer.
5. Certains se moquent de lui, et même quand il est amputé d'un douzième — Greffai — Peut n'être pas vraisemblable.
6. Chez Homère le séjour d'Eos aux doigts de rose — Pronom — Symbole du germanium — Acquiescement de Brahms.
7. Nom médiéval du 1 horizontal.
8. Même avec ses sabots elle n'est pas passée par la Lorraine — Soutira — Symbole de l'iridium.
9. Une déesse que les virtuoses et les chanteurs d'opéra ont bien besoin d'invoquer — Aussi populaire.
10. Se dit de lignes reliant les points de la terre où la pression atmosphérique est la même à un instant donné — Ce que fait en solfiant l'élève qui ne sait pas encore bien lire ses notes.
11. Direction — Ignorance — Un bugle qui n'a pas sa place dans une harmonie.
12. Le fils du héros du 14 horizontal — Monnaie nordique — Qualités bonnes ou mauvaises.
13. Un allemand — Prière — La musique de Messager l'est indiscutablement.

14. Berlioz s'en est inspiré pour un opéra qui n'a jamais été joué intégralement en France — Difficulté — De Beethoven celle en ré est dite solennelle.

Verticalement

1. Avec un bon tempérament équivaut au 1 horizontal.
2. Emploions — Dans le vent.
3. Initiales de l'un des plus grands peintres impressionnistes — Lettre grecque — Matière colorante.
4. La musique douce vous y incite souvent — Le matériau d'une cabane où une jeune hindoue voulait emmener un officier anglais.
5. Symbole du technétium — Le lac lombard traversé par l'Oglio — Gros serpent amputé de sa tête — S'occupe des chevaux.
6. Interjection — Phase d'un satellite — Symbole du Strontium — La première venue.
7. Qui nie l'existence de Dieu — Monnaie de Madame Butterfly.
8. L'évêché de Paris fut longtemps suffragant de son archevêché.
9. Sigle d'un grand corps de l'Etat — Agent de liaison — Celle de Tulipatan est d'Offenbach — Celles de Zeus faisaient trembler l'Olympe.
10. Le compositeur d'Iris et de L'Ami Fritz — Partie d'une tenaille.
11. L'Evangile ne dit pas si Ponce-Pilate en demanda un — Un ensemble d'étoiles entourées de ficelles.
12. Deux points opposés — Un moyen de faire avancer un bateau.
13. La vraie musique n'y a pas une grande place — Fatigué.
14. Ce que je fis en écoutant certaines œuvres

de musique dite contemporaine — Elles font la force.

15. Deux muettes qui ne sont pas de Portici — Roulement de tambour — Où va Figaro quand il ne vas pas là — Esquive.
16. Dans le texte original Violetta et Mimi en meurent — Les prétendants ne parent tendre celui d'Ulysse — Direction.

Paul PIN

(Solution en dernière page)

Du 30 août au 16 septembre 1989,
42^e Festival International de
Musique de Besançon et de
Franche-Comté.

Drapeaux 89

A l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française, les 60 écoles d'art de France ont été invités à réaliser un drapeau. Chaque école a ainsi créé à partir d'un format et d'un matériau donnés son drapeau, objet d'invention, objet d'art. Les drapeaux réalisés et dessinés pour la plupart à partir du bleu, blanc et rouge sont installés dans la colonnade d'honneur du Palais Royal. Le 27 juin dernier les villes d'Amiens (1^{er} prix), Paris ENSBA (2^e prix) et Grenoble (3^e prix) étaient primées dans les salons du Ministère de la Culture.

Le chœur Vittoria d'Île-de-France constitué d'une soixantaine d'amateurs de haut niveau, annonce sa participation au Festival d'Île-de-France en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le 28 septembre pour une soirée romantique et au Festival d'Art Sacré, le 15 novembre pour la Grande Messe en Ut de Mozart. Le chœur régional Vittoria d'Île-de-France recrute sur audition, essentiellement des voix d'alti, ténors et basse. Bon niveau solfégique et vocal.

Pour le 23^e Festival de La Chaise-Dieu du 23 août au 3 septembre 1989, 22 concerts des plus variés sans oublier un programme bicentenaire.

Festival international de piano à Vars du 3 au 17 août. 21 concerts qui accueilleront des pianistes français et étrangers tous prestigieux.

Le prix international de composition pour accordéon de Digne-les-Bains aura lieu le 14 octobre 1989. Les œuvres doivent parvenir avant le 30 septembre 1989.

L'HISTOIRE

Tambours et clairons de la Garde Républicaine

L'origine des tambours de la Garde Républicaine remonte à la création, par décret du Premier Consul en date du 4 octobre 1802, des 1^{er} et 2^e régiments d'infanterie de la Garde Municipale de Paris, laquelle comprenait en outre un escadron de cavalerie.

Leur effectifs, pour chaque régiment, était de :

- 1 tambour-major,
- 1 brigadier tambour,
- 48 tambours.

Le 1^{er} régiment eut pour tambour-major : Krutter, nommé le 10 mai 1803 ; et le 2^e régiment : Bertolde, nommé le 21 mai de la même année, puis Beaudemont, du 19 septembre 1810 à juillet 1811.

Nous avons relaté — curieuse coïncidence, mais chose en soi non singulière à cette époque — que les deux colonels de ces régiments étaient d'anciens tambours :

Remoissenet, colonel du 1^{er} régiment, tambour-major, de 1779 à 1782, au régiment de Navarre, devenu 5^e régiment d'infanterie.

Raab, colonel du 2^e régiment, tambour-major du régiment d'Artois, devenu 48^e de ligne.

Successivement dénommée : Garde Municipale de Paris (1802), Gendarmerie Impériale de Paris (1813), Garde Royale, Gendarmerie Impériale, Gendarmerie Royale, Garde Municipale de Paris (1830), Garde Républicaine Parisienne (1848), Garde Républicaine (Juin 1843), Garde de Paris (1852), Légion de la Garde Républicaine de Paris (1870), (1).

Parmi les quinze tambours-majors qui se sont succédés de 1802 à nos jours, une mention toute particulière est due à Gabriel Defrance, pour le degré de perfection auquel il a porté la batterie de la Garde Républicaine de Paris et la popularité dont il n'a cessé de jouir auprès de la population de la capitale.

Gabriel Defrance, qui, en 1901, se trouvait être le plus jeune tambour-major de l'armée française, tenait alors la partie de baryton solo à la Musique du 137^e d'infanterie, où il remplit pendant plusieurs années les fonctions de sous-chef.

En 1907, il faisait agréer une étude sur la simplification des batteries et sonneries militaires. Nommé à la Garde Républicaine de Paris, en 1911, il améliora le recrutement de ses instrumen-

Il dota les sociétés de préparation militaire, auxquelles il consacrait ses loisirs, d'un tambour silencieux permettant d'acquiescer, en chambre et sans bruit excessif, la souplesse indispensable à la virtuosité.

Au cours de sa carrière, Defrance fit de nombreux élèves, parmi lesquels il convient de citer le jeune Lucien Lemaire, fils d'un soliste à la musique de la Garde Républicaine, qui commença à jouer sérieusement du tambour à l'âge de 4 ans et à 8 ans était un vrai petit prodige se faisant entendre à Paris et en province, vêtu en grenadier de l'Empire, et remportant partout les plus légitimes succès dans les marches et batteries de l'épopée napoléonienne. On se souvient qu'il fut, de nombreux soirs, applaudi au Châtelet à la fin d'un acte de Sidonie Panache.

Une amusante anecdote montre à quel point le renom de Defrance était devenu universel : en 1927 eut lieu à Paris la visite de l'Américain Légion qui avait amené avec elle le meilleur tambour-major in the world, ou du moins passant pour tel aux yeux de ses concitoyens. Celui-ci lança un amical défi à Defrance pour le titre de « champion ». Defrance relève le gant et exécute des batteries si étourdissantes qu'il a vite fait de démontrer qu'il savait se servir de ses baguettes non seulement en virtuose, mais aussi en incomparable artiste. L'Américain n'insista pas, et, « beau joueur », il vint remettre officiellement à son concurrent la superbe caisse d'honneur avec laquelle il s'était lui-même consacré champion (2).

En dehors de leur service spécial, les tambours et clairons prirent, sous la direction de Defrance, une part très active aux fêtes organisées par les sociétés philanthropiques et sportives, et par les anciens combattants.

Les ressources du clairon d'ordonnance étant limitées, Defrance, avec la bienveillante autorisation des commandants de légion, et en particulier du colonel Somprou, introduisit le clairon à deux pistons qui, sans sortir du cadre de l'instrument, devait permettre d'étendre le répertoire des tambours et clairons de la Garde Républicaine.

Cette innovation apporta forcément des modifications dans la composition de la batterie, devenue désormais une véritable fanfare, dont les instruments se répartirent en : clairons d'ordonnance — clairons-basse — clairons à deux pistons — clairons-basse à deux



Defrance put ainsi accroître l'attrait de cette fanfare en la dotant d'un répertoire entièrement inédit. Ce genre nouveau fut vite apprécié du public et atteignit une telle puissance attractive que la plupart des sociétés civiles adoptèrent l'instrumentation.

Aussi s'explique-t-on que les Comités organisateurs, désireux de donner toujours plus d'éclat à leurs fêtes, aient fait aussi souvent appel aux tambours et clairons de la Garde Républicaine de Paris. Depuis 1911, c'est en des centaines de circonstances que ceux-ci ont prêté leur concours dans les théâtres et les jardins publics de la capitale, en province et à l'étranger. De même que les trompettes de ce corps d'élite, ils sont partout admirés pour le brio de l'exécution de la perfection de la tenue.

Lieutenant-Colonel SCHILTE

Si un second titre devait être attribué à Gabriel Defrance (1878-1952) celui d'Ambassadeur conviendrait le mieux. Cet homme de haute stature, d'une élégance rare rayonnait quelque soit le milieu fréquenté. Compétent, sa notoriété dépassait nos frontières. Son poste de responsable à la Garde Républicaine ne constituait pas un obstacle à son désir de venir en aide aux musiciens amateurs. Il était à l'origine de l'Union des Fanfares de France (U.F.F.) et devait, quelques années plus tard, créer à la F.G.S.P.F. une commission de musique et établir des programmes constructifs destinés aux sociétés des patros.

Aucun autre tambour-major que lui n'a autant marqué son passage à la Garde. Grâce à ses conseils éclairés certains jeunes, dont j'ai été, ont fait une carrière de musiciens.

Gabriel Defrance, un vrai professionnel au service des autres !

R. GOUTE

TECHNIQUE

Le FLA

Il est curieux de constater que les FLA constituent l'une des difficultés d'exécution pour une majorité de techniciens. Son débit rapide est un handicap pour beaucoup. Il suffit d'aborder la retraite de pied ferme ou la variation en coups anglais du thème pour s'en rendre compte. Aussi, il nous semble utile de faire une analyse du FLA pour mieux comprendre les raisons de cet obstacle et définir un mécanisme susceptible d'améliorer l'interprétation.

QU'EST-CE QU'UN FLA ?

C'est la frappe alternée et très rapprochée de deux coups de baguettes ; le coup fort d'une main étant précédé d'un coup faible de l'autre. Cette définition figure à la page 43 du T.O. 1 depuis 1954. A croire que les conseils d'interprétation ne sont pas suivis puisque la plupart des instructeurs enseignent encore aux débutants le FLA dans sa version définitive avant de procéder par étapes progressives comme il est courant d'opérer pour toutes autres combinaisons rythmiques. Le FLA est certainement le seul à être traité de cette façon. A partir de cette conception, il est normal que l'exécutant se crispe avant même d'atteindre la phase de rapidité. Dès que la musculature des avant-bras se contracte, la frappe devient nerveuse — sèche et dure —. La sonorité et l'effet onomatopéique du FLA s'en ressentent.

Comment contourner cet handicap ?

La première préoccupation sera de rechercher la décontraction et le relâchement dans la façon d'enserrer les baguettes. Deux éléments à dominer. S'efforcer de n'exercer qu'une faible pression sur la peau, les baguettes « flottantes » entre

les doigts — l'élève détache en deux coups distincts le coup faible du coup fort dans un débit modéré —. Il maintient ce détail jusqu'à la limite de ses possibilités dans la progression, de la même façon qu'on demande de détailler un roulement jusqu'à l'extrême limite avant de verser subitement — comme c'est souvent le cas — dans le roulement serré —. Le résultat final d'une suite de FLA rapides se rapproche précisément d'un roulement aux battements d'une intensité inégale du fait qu'un coup de baguette sur deux est légèrement accentué.

Cette manière de faire ne doit pas toutefois écarter par ailleurs l'étude du FLA appliqué sèchement et isolément. La rapidité d'exécution des FLA suivis apporte une aisance profitable à l'étude des coups anglais, lesquels découlent du FLA ; ces coups anglais, généralement battus trop durs, trop forts, exempts de « moelleux » et que nous recommandons de travailler en parallèle avec le FLA.

Les résultats obtenus avec de nombreux cas « désespérés » nous autorisent à proposer cette façon de faire aux élèves et aux instructeurs toujours à la recherche d'éléments de progrès.

Sur le plan phonique, sur lequel nous insistons, l'onomatopée « Feu-La » est au départ, ce qui correspond le mieux à l'effet recherché puisqu'il adoucit l'attaque du FLA toujours trop incisive.

REMARQUES : Nous estimons que c'est une erreur d'entreprendre l'étude de FLA dès la première année de pratique. Les battements sans fioritures sont beaucoup plus accessibles aux débutants, alors que le FLA est plutôt nuisible à la netteté de la frappe. Au début, le FLA n'apporte rien. Il suffit de réviser le T.O. 1. pour constater que l'étude du FLA n'intervient qu'en seconde partie.

R. GOUTE

L'ensemble Epsilon, ensemble de cuivres est composé de cinq solistes de talent, ils se produiront le 10 octobre 1989 Salle Pleyel, avec un programme très varié.

Pour sa 27^e année l'Académie Internationale de Musique de Guérande et des Pays de Loire se déroulera du 16 au 31 août. Au programme des stages de piano, violon, violoncelle, contrebasse, guitare, flûte, hautbois, basson, clarinette, cor et trompette.

Du 5 au 9 juin 1989, la Musique de l'Air accueillait l'orchestre et le Chœur de l'Armée Américaine (Washington, D.C.). Au programme trois concerts à Cambrai, Paris et Issy-les-Moulineaux dirigé par le Lieutenant-Colonel James M. Bankhead. Chef de musique et chef d'orchestre de « l'United States Air Force Band » il est depuis 1986 membre de l'« American Bandmasters Association ».

L'United States Air Force Band est un ensemble musical de grande qualité, considéré comme l'Ambassadeur américain de la musique, quant à la troupe des « Singing Sergeants », elle est composée de 27 chanteurs. Elle est le chœur officiel de l'Armée de l'Air des Etats-Unis.

Dès le 10 septembre coup d'envoi à Paris du 16^e Salon International de la Musique, grande halle de la Villette : 11 et 12 septembre, journées professionnelles ; 12 au 17 septembre ouvert au public.

A l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française, les 60 écoles d'art de France ont été invitées à réaliser un drapeau. Chaque école a ainsi créé à partir d'un format et d'un matériau donnés son drapeau, objet d'invention, objet d'art. Les drapeaux réalisés et dessinés pour la plupart à partir du bleu, blanc et rouge sont installés dans la colonnade d'honneur du Palais Royal. Le 27 juin dernier les villes d'Amiens (1^{er} prix), Paris ENSBA (2^e prix) et Grenoble (3^e prix) étaient primées dans les salons du Ministère de la Culture.

Les dossiers complets (curriculum-vitae, copies de certificats, photo) doivent être adressés jusqu'au 31 octobre 1989 au plus tard.

Dès le 10 septembre coup d'envoi à Paris du 16^e Salon International de la Musique, grande halle de la Villette : 11 et 12 septembre, journées professionnelles ; 12 et 17 septembre ouvert au public.



OFFREZ EN FIN D'ANNÉE
à vos amis, membres honoraires
un
CALENDRIER
avec la photo des membres
de votre société

Demandez le catalogue illustré n° 6
à **L'IMPRIMERIE SIMATIS**
rue Cussinel, 42100 St-Etienne ☎ 77 32 60 70

LA « NOUVELLE ECOLE DE COR », où en sommes-nous en 1989 ?

Une vingtaine d'années après l'apparition de ce que certains ont appelé la « nouvelle école de cor », on peut se poser la question : « Où en sommes-nous ? » Cette question concerne l'évolution du jeu des cornistes français ainsi que l'évolution de nos confrères étrangers.

Des comparaisons s'imposent, bien évidemment. Sont-elles à l'avantage des cornistes français ? Ce n'est pas certain. Le but du présent article n'est pas de faire le procès de tel ou tel façon de jouer de la plupart de nos jeunes collègues collectivement entraînés par des conceptions, des doctrines nouvelles.

Il en résulte que la personnalité de chacun n'arrive pas souvent à émerger d'une standardisation de faible niveau.

Tout d'abord, je voudrais dire qu'en France comme dans les autres pays, il y a toujours eu et actuellement il y a encore, bien sûr, de très bons cornistes... et il y a les autres. Ceci est une évidence.

Le cor est un instrument difficile et de bonne volonté, la persévérance dans le travail ne peut remplacer les aptitudes manquantes, le « don » qui permet de devenir un artiste véritable.

Pendant trop longtemps, on s'est gargarisé avec les formules d'autosatisfaction du genre : « les Français sont les meilleurs » « l'Ecole française des instruments à vent est la meilleure du monde », étant sous-entendu que les autres étaient d'un niveau subalterne, etc... Il est sûr que notre pays peut s'honorer d'avoir « produit » de très grands artistes qui ont fait le tour du monde, mais aujourd'hui, ou en sommes-nous ?

J'ai le souvenir d'une période récente, vingt ans, c'est peu de chose, pendant laquelle de nombreux concours d'admission dans les orchestres : Opéra, Garde Républicaine, Radio, Gardiens de la Paix, etc... où personne n'a été reçu, le niveau ayant été jugé insuffisant.

Je pourrais citer de nombreuses anecdotes quant à l'ignorance de certains cornistes sur l'instrument qu'ils pratiquaient depuis des années.

A diverses reprises, j'ai fait partie du concours d'admission au professeur dans les Ecoles nationales et Conservatoires nationaux de région. Ayant demandé à un candidat de faire entendre à son élève cobaye les différents sons naturels du corps sonore, ce candidat ne jouait jamais le son 7 (le si bémol de la série). Comme je lui faisais dans

Ayant insisté, il finit par la trouver sur son cor : ainsi il découvrait à 25 ans, l'existence de cette note nouvelle pour lui !! On reste abasoudi par une telle ignorance.

Autant de concours où l'on ne prenait personne était un signe qui aurait dû ouvrir les yeux (et les oreilles) à nos jeunes collègues désappointés par tant d'échecs.

Il y avait donc quelque chose qui n'allait pas dans la manière de jouer et dans l'orientation adoptée par nos jeunes collègues. Ceci contribua probablement à l'arrivée de cornistes étrangers qui occupèrent des emplois qui auraient dû normalement être tenus par des Français. Toutefois, il ne faut pas oublier que dans certaines sphères officielles, et depuis bien longtemps, les artistes français sont sous-estimés alors que l'étranger est, d'office, paré de toutes les qualités. (Les chanteurs et les chefs d'orchestre français, notamment, en savent quelque chose).

Il est possible que mai 1968 et les idées nouvelles qui affirmaient balayer tout ce qui existait et qui, subitement était devenu démodé et sans valeur ait influencé les jeunes étudiants de cette époque. Nous avons entendu et lu de nombreux discours embrumés, des nouvelles formules sont apparues : recentrage du son, plus d'attaque, on souffle la note. Le vibrato est proscrit, « dépassé » selon certains, on ne joue plus comme avant, etc...

C'est l'époque où, par affiches anonymes apposées sur les murs du Conservatoire de Versailles où j'enseignais, les professeurs étaient sommés de se recycler ! Que reste-t-il de tout cela ? Bien peu de chose. Ce qui est certain : ceux qui ont du talent ont réussi, quand aux autres, ils ont abandonné la musique.

Il n'en reste pas moins que les cornistes ont suivi, pour un bon nombre, le vent de l'époque conduisant à un jeu instrumental parfaitement anonyme et indifférent. Quelques exceptions doivent être signalées et c'est toujours avec plaisir que l'on entend d'authentiques artistes.

En ce qui concerne la France, la comparaison entre l'évolution et les améliorations apportées aux écoles des instruments à vent n'est pas, hélas, à l'avantage des cornistes.

Flûte, hautbois, clarinettes, bassons notamment ont parmi eux de nombreux artistes, des solistes de classe internationale et on ne peut que se réjouir des succès qu'ils remportent.

brillants concertistes ont fait depuis des années l'éclatante démonstration de leurs qualités.

En ce qui concerne le trombone, nous avons assisté au cours des dernières décennies, à une véritable et heureuse révolution. Je me souviens de l'époque où je débutais dans le métier, vers 1933-1934, le trombone petite perce était seul utilisé. Les émissions craquaient et ressemblaient souvent à un papier d'emballage que l'on déchire ! C'était l'époque du 7,65 ! La technique instrumentale restait pour beaucoup assez rudimentaire, probablement en raison du rôle effacé de cet instrument à l'orchestre. Il n'était pas question d'entendre un concerto de trombone (ou de cor) en dehors des concours du Conservatoire. Les instruments à vent-cuivres étaient tous considérés uniquement comme des instruments d'orchestre, des instruments subalternes.

A ce sujet, je peux citer une anecdote. Ayant rencontré vers 1946, la personne chargée de faire entendre les meilleurs élèves du Conservatoire de Paris, en France et à l'étranger, je lui ai posé la question : « Pourquoi ne pas faire jouer une flûte, une clarinette, un cor ou un autre instrument ? Il me répondit : « Vous n'y pensez pas ! Ces instruments sont bons à figurer dans le fond de l'orchestre ». Cet homme ne faisait entendre que pianistes, violonistes, chanteurs. Pour lui le reste ne comptait pas. Paix à son âme.

Les temps ont bien changé et le trombone est devenu un instrument soliste, concertiste à part entière. Ce que nous entendons aujourd'hui n'a rien de commun avec ce qui se faisait voici 50 ans.

Merci à Gérard Pichareau, à Gabriel Masson, à Marcel Galliéguet et à tous les autres qui ont contribué à faire du trombone ce qu'il est devenu aujourd'hui.

Pour le tuba et le contre-tuba on peut faire une observation semblable. Les participants au colloque de Châtenay-Malabry se souviennent des extraordinaires exécutions sur les tubas et contre-tubas. Ce sont des instruments solistes, les passages mélodiques chantent, les traits sont nets et même dans les passages les plus rapides on entend toutes les notes.

Il n'y a pas si longtemps que le tuba avait peu à jouer à l'orchestre : le solo des « Tableaux d'une exposition » était à peu près la seule difficulté à vaincre excepté les opéras de Wagner.

Et le cor ? Joue-t-on mieux

ne crois pas. Pour parler de ce qui s'est passé depuis une trentaine d'années et du niveau moyen actuel plutôt décevant, il faut, je pense, examiner les différentes influences, les concepts qui sont intervenus :

- la mode ;
- les idées « nouvelles » et le désir absolu de faire du « neuf » ;
- la recherche d'une sonorité détimbrée ;
- l'usage anormal de la main droite et ses conséquences sur la justesse et la sonorité ;
- le choix des instruments ;
- le choix des doigtés ;
- l'absence d'idéal artistique et le renoncement à un jeu personnel ;
- l'influence de certains chefs d'orchestre.

Il y a évidemment des interférences entre toutes ces données.

Les modes changent, pas seulement pour le cor, les autres instruments connaissent ce phénomène, avec une ampleur moindre et pas toujours dans le sens d'une dégradation de la qualité. Le trombone et le tuba en font l'éclatante démonstration.

L'émission du son étant soufflée : « Fouh ! Fouh ! »... devient sans précision sur le rythme et la hauteur du son. Et un accord joué par 4 cors est en réalité bien arpeggié. La sonorité détimbrée, recherchée par certains, se trouve encore plus voilée par les instruments à très grosse perce et la main droite beaucoup trop enfoncée dans le pavillon.

Les instruments à très grosse perce sont, par nature, d'une sonorité plus proche du saxhorn que du cor. D'ailleurs, de nombreux cornistes ont abandonné ces cors à grosse perce. Je me souviens de concerts où l'on voyait quatre bonshommes bien rouges au fond de l'orchestre, mais de la salle, on n'entendait rien. Le son ne passait pas. Ce qui importe, ce n'est pas le nombre de décibels mais la qualité et la richesse du timbre. Que l'on me permette de citer l'exemple de René Reumont (1902-1974) qui, à l'Opéra, en jouant très piano, avait une sonorité qui passait par dessus tout l'orchestre. Quel bel exemple de qualité de son et de pureté d'émission, mais parmi nos contemporains, peu nombreux sont ceux qui l'ont entendu.

Ce qui n'arrange rien, c'est l'enfoncement de la main droite dans le pavillon. Que la main droite soutienne le pavillon oui ; mais si la main s'engage trop profondément, le son perd son timbre, sa qualité.

Il est vrai que le cor Paxman demande un léger enfoncement de la main droite ainsi que Joseph Hirshovitz l'a fort bien démontré au colloque de Chatenay-Malabry il y a quelques années.

Pour justifier l'enfoncement de la main dans le pavillon, certains cornis-

tes invoqueront l'usage, la tradition, le velouté du son, la justesse ! Peut-être avez-vous observé les trompettistes, trombonistes, tubistes. Ils n'éprouvent pas le besoin d'aller farfouiller au fond du pavillon pour maîtriser le son et la justesse. La forme de ces instruments ne prête évidemment pas à ce genre de manœuvre et le cor peut lui aussi se jouer sans avoir recours à cette inutile et pernicieuse gymnastique. Quant à la justesse, les corrections que l'on croit faire avec la main droite sont illusoire, car bien souvent elles n'arrivent pas à l'instant précis et sont inexactes selon que la main va trop loin ou inversement.

Mais à propos, pourquoi choisir un instrument ayant des défauts de justesse, alors qu'il n'existe des instruments justes : à moins que ce ne soit la conséquence d'un mauvais réglage des coulisses d'accord. C'est un autre problème, cela fait partie de ces études, de la connaissance du cor et de l'acoustique.

La position de la main droite dans le pavillon est une survivance de la pratique du cor simple. Les premiers cors à pistons datent de 1815 ! Il serait peut-être temps d'évoluer, d'avoir enfin une vue saine de la question et de dire non à la routine qui veut que le cor chromatique doit se jouer avec le pavillon aux trois quarts bouché.

Indépendamment du choix de la marque d'instrument où la mode a son influence, la préférence du système descendant s'est généralisée. On aurait, paraît-il, redécouvert ses vertus. Nos prédécesseurs l'ont abandonné vers 1890, préférant le système du 3^e piston ascendant.

Les cornistes de l'époque n'étaient pas des sots et leur choix était très judicieux ; sur le cor fa-si bémol, le système ascendant a l'avantage d'assurer un aigu plus juste et plus sûr, un grave plus ouvert et plus rond. Le système descendant renouvelle les difficultés résultant des tubes longs (tons graves en ré bémol, ut, si) ... abandonnés en 1890. La justesse n'y gagne pas, notamment dans l'aigu. Je suis convaincu que l'emploi du système ascendant est, de beaucoup, préférable.

Chacun est libre de son choix, mais à l'écoute des concerts et des disques, on peut dire si le corniste joue l'ascendant ou le descendant par le défaut de justesse de certaines notes. Ce qui est curieux, c'est que selon un bon nombre de cornistes, la main droite servirait à rectifier la justesse. Alors, dans ce cas, que fait cette main ? Comme elle ne paraît pas agir efficacement, ne serait-ce pas plutôt une défaillance de la formation musicale, un manque « d'oreille » ?

Le choix des doigtés a une très grande importance. Chacun sait (ou devrait savoir) que pour un bon nombre

de notes, plusieurs doigtés existent : il appartient au corniste de prendre le meilleur, ce qui n'est pas toujours le cas. La télévision est instructive et nous montre tel corniste jouant un do dièse (son réel) avec le doigté 4-2, le résultat étant que cette note sonne beaucoup trop bas ; tout le monde le remarque... sauf le corniste responsable.

Une curieuse pratique consiste, pour certains, à jouer sur système si bémol (4^e piston baissé) tout ce qui est écrit au-dessus du sol (2^e ligne de la portée, notation en fa) et ce qui est situé au-dessous de cette note est joué sur le système fa (4^e piston levé). Il est très difficile de saisir les motivations de cette manière de procéder car on obtient une plus grande homogénéité dans le jeu en restant sur le circuit si bémol pour les notes graves, on évite ainsi les notes creuses jouées sur les tubes longs (tons graves en ré-ré bémol...), et les notes fausses : la bémol au 2^e piston, sol au 1^{er} piston.

Il y a quelques années, j'ai rendu visite à un ami non corniste chargé de la classe de déchiffrage dans un conservatoire et j'ai entendu un très bon élève corniste, excellent lecteur. Au cours d'un exercice, un la grave (son réel) ne sortait pas franchement. Je suggérais de prendre le doigté 4-2, l'expérience fut concluante, mais le jeune corniste me déclara qu'il n'avait jamais joué cette note avec ce doigté, ayant l'habitude de jouer toujours en fa l'étendue sous le « sol » 2^e ligne. Voici un exemple illustrant la bizarrerie d'un enseignement sujet aux fluctuations de la mode, le professeur préconisant cette méthode ne l'ayant jamais appliquée pour son usage personnel.

Et l'on peut s'étonner également qu'à 20 ou 22 ans, un élève ne soit pas plus curieux des possibilités de son instrument.

Parlons de la musicalité, de l'expression, du style, de la qualité du son, du timbre, qualités qui, jointes à l'intelligence de l'interprète, devrait faire apprécier un solo de cor au même titre qu'un solo de flûte par J.-P. Rampal ou un solo de violoncelle par M. Rostropovitch.

Où en sommes-nous en 1988 ? Je pense que nous sommes bien loin de l'interprétation digne d'un concertiste et on peut se poser la question : certains de nos cornistes contemporains n'ont-ils jamais entendu Perlman au violon. Maurice André à la trompette, la cantatrice Barbara Hendricks et combien d'autres dont il leur serait bénéfique de s'inspirer (et non de copier).

Qu'entendons-nous ? Trop souvent des sonorités anonymes d'une justesse aléatoire, des émissions mal assurées agrémentées d'accrocs et des phrases musicales dépourvues de sens avec des respirations mal placées. En fait, ce sont des notes alignées les unes à la

suite des autres, rectilignes et comme débitées par une machine.

Il manque l'essentiel : la musicalité, l'expression, l'émotion sans lesquelles le solo de cor ne signifie rien. La musique c'est autre chose qu'un banal exercice de solfège.

Les exemples sont nombreux d'exécutions décevantes, au concert, au théâtre et dans les enregistrements, que ceux-ci soient français ou étrangers.

Par contre, parmi les cornistes étrangers, hongrois, anglais et russes notamment, on trouve d'excellents artistes tels que : Janis Rolla. Imré Magyari, Frank Loyd, Adam Fridrich... qui font plaisir à entendre.

Donc depuis une vingtaine d'année, le vibrato est prohibé. Je ne sais plus qui a dit ou écrit que c'était un « artifice ».

Le cor ne serait-il pas un instrument à part entière comme les autres instruments de l'orchestre ? Ne serait-il pas capable de chanter une phrase comme le violon ou violoncelle, le chanteur ?

La voix, le son d'un instrument sont par définition une vibration.

Demander à Rostropovitch, à Fontanarosa, à Pavarotti, à tous les artistes du quatuor à cordes, aux virtuoses de la flûte et de la trompette tels J.-P. Rampal, J. Galway, R. Delmotte, P. Thibaud de ne plus vibrer reviendrait à leur demander de ne plus chanter ou jouer de leur instrument, en un mot, de ne plus faire de musique.

Usent-ils d'un « artifice » pour exprimer leur art ? Evidemment non. Au contraire, ils savent émouvoir leurs auditeurs en traduisant la pensée de l'auteur.

Le cor peut être aussi expressif que le violoncelle... à la condition que celui (ou celle) qui en joue se comporte en artiste.

J'écoutais sur Radio-Classique un concerto pour violoncelle magnifiquement joué par Rostropovitch. Aussitôt après : *Pavane pour une Infante défunte*. Hélas ! quelle différence, il y avait un monde entre les deux solistes. Le corniste a joué les notes mais comment ! Son terme, rectiligne, justesse approximative, intervalles dérapants, aucune expression. Le corniste est probablement un adepte de la standardisation internationale. Ce n'est pas un artiste, mais plutôt un petit ouvrier de la musique. Il n'est pas suffisant de jouer les notes en mesure, il y a la musique, et là, elle était totalement absente.

Des cornistes russes, hongrois, allemands, etc... accompagnent leur sonorité d'un joli vibrato qui contraste heureusement avec ce que font nos collègues embrigadés dans la pseudo « nouvelle école ».

Certes, on peut aimer ou ne pas

aimer le vibrato. Mais ce qui est difficile, c'est de le faire bien, à bon escient et sans le caricaturer en l'exagérant.

Certains chefs d'orchestre ont une part de responsabilité dans la standardisation dont je parlais plus haut. Ils voudraient entendre la même sonorité et la même façon de jouer dans tous les pays. C'est la mode !

Sont-ils détenteurs du secret de la sonorité idéale et du jeu idéal. Seuls valables. Selon eux ? Leur jugement est-il infailible ? Certainement pas.

Les différentes Ecoles instrumentales sont parfaitement valables et respectables. Et il est bien naturel qu'il y ait des différences entre chacun des grands orchestres. Les artistes ne sont pas des robots.

Cette standardisation que veulent imposer certains chefs entraîne la destruction de la personnalité de l'artiste. Un orchestre exerçant dans ces conditions verra son niveau se dégrader : c'est le nivellement par le bas.

A cela, il faut ajouter leur prétention d'imposer certaines marques et certains modèles d'instruments aux artistes : cors, trompettes, bassons... alors que pour la plupart, ils ne les ont jamais pratiqués.

Je pense que cela va beaucoup trop loin, car les musiciens sont parfaitement qualifiés pour décider du choix de leur instrument.

1^{er} et 2 juillet JAZZING IN THE RAIN A SAINT-RAPHAEL

Zanini, Marc Laferrière, Olivier Hussenot sont les membres d'un jury réjoui par la qualité du spectacle du

9^e Festival de Jazz New-Orleans de Saint-Raphaël

« Un très bon cru » pour Sydney Bechet junior venu spécialement pour remettre le Sydney d'Or au lauréat de la compétition :

River Boat of Ticinum

Trente ans plus tard, cette formation italienne a su reconstituer l'extraordinaire virtuosité de l'éminent célèbre Sydney Bechet. Cette année, le Festival de Saint-Raphaël lui rendait un hommage tout particulier et lui offrait un réceptacle idéal pour la mesure New-Orleans : la rue.

Quant au Sydney de Bronze, la révélation venait de l'est puisque le trophée a été remporté par la formation hongroise : MOLNAR DIXIE-LAND.

Unique compétition de jazz amateur française, 19 orchestres venus de toute l'Europe participaient à cette fête de la musique. Le choix du jury s'est déroulé en trois temps. Une première sélection sur la promenade des bains au terme de laquelle 10 formations étaient retenues pour la demi-finale le soir à 21 heures.

Les pouvoirs donnés à certains chefs sont exorbitants et les artistes musiciens doivent s'opposer à de tels abus.

Les cornistes de la jeune génération seront appelés à faire un gros effort pour retrouver un niveau comparable à celui des trompettes et des trombones, pour ne citer que les « cuivres » sinon leur avenir sera bien sombre. L'ouverture du marché commun en 1993 et la libre circulation des personnes verra arriver à tous les concours des ressortissants de la C.E.E. Ainsi des Allemands, des Italiens, des Anglais, etc... pourront accéder aux orchestres de l'Opéra, de la Radio, aux postes de professeurs dans les E.N. et C.N.R.

Pour les cornistes français, la concurrence sera rude et s'ils ne sont pas les plus forts. Ils courent le risque d'avoir passé des années à travailler le cor inutilement. C'est maintenant qu'il faut choisir sa voie ; la réussite dans la carrière d'artiste musicien ou l'échec. C'est-à-dire le chômage, l'obligation de changer de métier.

Bon courage, chers collègues, votre avenir dépend de vous et tous mes vœux vous accompagnent.

Lucien THEVET

Ex-cor solo à l'Opéra et à la Société des concerts du Conservatoire
Ex-professeur au Conservatoire National de Région de Versailles

Mais Saint-Raphaël a célébré le jazz sous la pluie et l'orage a donné lieu à une éclosion spontanée. La convivialité et la chaleur se sont prolongées dans les bars de la cité où les orchestres se sont produits tard dans la nuit.

Pour le meilleur de la musique, la demi-finale s'est terminée le dimanche soir à 18 h 30 au rythme endiablé d'un habitué des lieux, l'excellent PHENIX & JAZZ BAND OF TOULON.

L'Agora du Palais des Congrès était bondée le dimanche soir pour accueillir les cinq finalistes et les orchestres de Marc Laferrière, Irakli et Orphéon Celesta, le jury a eu du mal à fixer son choix. Le match engagé par les jazzmen était des plus serrés.

La New-Orleans trouvait ici son épanouissement dans la communion avec la foule venue nombreuse (plus de 3.000 personnes dans une salle d'une contenance de 2.000) et le contact direct établi entre les musiciens. Signe de cette réussite, le bœuf gigantesque s'est prolongé aux heures les plus avancées de la nuit.

1990 : 10^e anniversaire du Festival. L'éton sera chaud à Saint-Raphaël si l'on en croit les demandes qui arrivent déjà sur le bureau du Comité d'Animation de la ville. On nous promet les jeux des Pays de l'Est et le tempo des Espagnols.

Auvergne

Ecole nationale de Musique de Thiers

L'Ecole nationale de Musique de Thiers, en perpétuant les principes qui l'animent depuis sa fondation, entend mener à bien les objectifs pédagogiques et artistiques qu'elle s'est fixée.

1° Intercommunalité :

S'il demeure difficile de progresser dans le nombre et l'importance des associations intercommunales, le cap est maintenu et la constitution à terme d'un organisme intercommunal large reste d'actualité. C'est la seule vraie solution pour un enseignement rural sur un axe Thiers, Ambert, en Livradois Forez.

2° Relation étroite avec l'éducation Nationale :

Dans le cadre de nombreuses réalisations, l'Ecole collabore de plus en plus étroitement avec les enseignants du primaire et du secondaire du secteur :

Programme de chant intégrant des notions pointues de technique vocale pour les enfants et les maîtres, animations instrumentales, coopérations aux fêtes scolaires, et stages de formation.

3° Vie associative dynamique autour de l'école et relations avec le secteur associatif en général :

Trois associations sont étroitement rattachées à l'Ecole par leurs statuts :

- Amis de l'Ecole de musique ;
- Organisation de concerts et du stage Festival été.

Stage à vocation pluridisciplinaire large ayant pour objet les échanges entre pratiques musicales très différentes :

- chant traditionnel ;
- jazz vocal ;
- chant classique soliste et choral ;
- musique ancienne (moyen-âge, renaissance, baroque, danse ancienne, musique contemporaine, créativité enfant).

Parents d'élèves :

- Gestion de l'Ecole, réflexion sur le devenir et le fonctionnement de l'Ecole, gestion du Parc d'Instruments mis à la disposition des élèves, bourses d'études, de voyages, de stages, organisation des fêtes.

Union Philharmonique :

- Harmonie de Thiers, débouché national pour les grands élèves de vent et percussion.

Chœurs adultes et enfants :

- Réalisation des oratorios et concerts vocaux.

Les documents sur l'école de musique de la ville de Thiers, ne nous étant pas parvenus lors de la mise sous presse du journal de mai-juin, voici un complément au dossier de la région Auvergne.

4° Rayonnement artistique des professeurs :

- Quintette à Vent Onslow : finaliste ou lauréat de deux concours internationaux, (Colmar, Marigny). Cette formation est également membre de la fondation Yehudi Menuhin. Elle enregistre actuellement un disque compact avec les œuvres de musique de Chambre de Georges Onslow, et ce avec le concours de Laurent Martin pianiste et Daniel Grimonprez contrebasse, professeur de l'Ecole.

- Quintette de cuivres : la formation ayant connue des fortunes diverses ces dernières années, repart d'un pied très assuré en 1988.

- Quatuor de clarinette ionisance : composé de grands élèves et du professeur. Cette formation est en plein essor.

- La présence enfin de cordistes, membres de l'orchestre d'Auvergne pour une part, permet d'envisager à terme le « pendant cordes » des autres formations précitées et de réaliser des formules mixtes de musique de Chambre.

5° Sur le plan pédagogique, tout en assurant ses responsabilités quant à la nécessité de permettre aux élèves qui peuvent et le désirent de poursuivre des études supérieures de musique, l'équipe de professeurs est en parfait accord avec le principe d'éducation par l'art affirmé et exposé dans le détail par Maurice Martenot.

Cela ne veut pas dire qu'elle voue à la méthode du dynamique inventeur des « ondes », un culte « transi » et exclusif. Les professeurs se sont informés, formés sur diverses démarches pédagogiques et la réflexion demeure intense et évolutive.



Union Philharmonique de Thiers

Historique

1975 : Création d'une école municipale de musique

1978 - 79 : Agrément de l'école après inspection de M. Antoine Tisne, inspecteur général du ministère des Affaires culturelles (Direction de la musique et de la danse).

1985 : Préfiguration de l'Ecole nationale après inspection de M. Pierre-Yves Level, inspecteur de la Direction de la musique et de la danse (inspection en 1984).

1986 : Ecole nationale de Musique.

Structure

Financement :

- Commune de Thiers ;
- Communes associées ;
- Etat ;
- Département ;
- Usagers.

Lieux d'enseignement :

- Thiers : E.N.M. ;
- Ecole Emile-Zola ;
- Ecole Centre A et B ;
- Ecole du Moutier ;
- Ecole de la Vidalie

} chant choral

- Cunlhat : école communale — salle des fêtes ;
- Lezoux : Maison du Peuple ;
- Lempdes : Ecole municipale de musique ;
- Parc Livradois-Florez : Sermentizon — Manlieu ;
- Les Sarraix : salle de l'Echo du Montoncel.

Nombre de disciplines enseignées : 25

Nombre de professeurs : 22 + 6 (Communes Extérieures)

Direction & secrétariat : 2

Nombre d'élèves en 1987/88 : 528

Batteries-Fanfaires

1990

1) Formation Musicale Batterie-Fanfare

Il est convenu de suivre le programme d'enseignement « normal » de la C.M.F. en suivant la progression suivante : D1 - D2 - P1 - P2 - E1 - E2.

Brevet : ce niveau sera celui exigé pour le concours d'excellence de la Confédération.

2) Instruments :

Pour les cors, trompettes, clairons dont l'enseignement ne nécessite pas 9 ou 10 ans d'études, il est décidé de suivre la progression suivante :

Correspondance Solfège

1 ^{re} année	Débutant	Débutant 1
2 ^e année	Préparatoire	Débutant 2
3 ^e année	Elémentaire	Préparatoire 1
4 ^e année	Brevet	Préparatoire 2
5 ^e année	Moyen	Elémentaire A
6 ^e année	Supérieur	Elémentaire B
7 ^e année	Excellence	Brevet

avec possibilité de faire des paliers intermédiaires : exemple : D2 - P2 - E2, etc.

Pour les élèves ayant un rythme de progression plus lent, ces paliers ne sont pas officialisés et ne donneront pas lieu à la détermination de morceaux supplémentaires pour ces examens.

Pour le tambour dont la technique plus complexe nécessite un plus grand nombre d'années d'études, la progression est la suivante :

Correspondance Solfège

1 ^{re} année	Débutant	Débutant 1
2 ^e année	Préparatoire 1	Débutant 2
3 ^e année	Préparatoire 2	Préparatoire 1
4 ^e année	Elémentaire	Préparatoire 2
5 ^e année	Brevet	Elémentaire A
6 ^e année	Moyen	Elémentaire B
7 ^e année	Supérieur	Elémentaire B
8 ^e année	Excellence	Brevet

En conséquence, la Commission n'a pas à se préoccuper des épreuves de formation musicale puisqu'elles seront les mêmes que pour les autres élèves. Il est ensuite procédé au choix des morceaux d'examens pour tous les instruments.

MORCEAUX IMPOSES

CLAIRON ET CLAIRON BASSE

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Débutant	1 ^{er} concours Si ^b	Ph. Wattincourt	Ed. Forêt de Retz.
Préparatoire	Petite fantasia	Ph. Wattincourt	Ed. Forêt de Retz.
Elémentaire	Spécial clairon	R. Guizard	R. Guizard
Brevet	Caprice	A. Trémine	R. Martin
Moyen	Galaxias	A. Telman	Ed. de la Forêt de Retz.
Supérieur	En ballade	A. Trémine	R. Martin

COR Mi^b ET TROMPETTE BASSE

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Débutant	Première étude	Ph. Wattincourt	Ed. Forêt de Retz.
Préparatoire	En cor	Coutenson	Ed. Forêt de Retz.
Elémentaire	Concertino	Coutenson	Ed. Forêt de Retz.
Brevet	Griserie	A. Trémine	R. Martin
Moyen	Tendresse	Telman	Ed. Forêt de Retz.
Supérieur	Menuet	Telman	Ed. Forêt de Retz.

TROMPETTE Mi^b

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Débutant	1 ^{er} concours Mi ^b	Ph. Wattincourt	Ed. Forêt de Retz.
Préparatoire	Exercices n° 61 et 63 p. 13. N.E.P. de la Trompette de Cavalerie, tome 1.	A. Trémine	R. Martin
Elémentaire	Exercices n° 33 et 34 p. 15. N.E.P. de la trompette, tome 2.	A. Trémine	R. Martin
Brevet	Euripide	P. Léon	Ed. Forêt de Retz
Moyen	Etude caractéristique n° 1, p. 29. N.E.P. de la trompette, tome 2, les huit premières lignes avec point d'orgue sur le sol final	A. Trémine	R. Martin
Supérieur	Légende	E. Telman	Ed. Forêt de Retz.

TAMBOUR

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Débutant	Pas accéléré et 1 ^{er} et 2 ^e marches du 1 ^{er} groupe, pages 5 et 6 N.E.P. du tambour, tome 2	A. Trémine	R. Martin
Préparat. I	Majorottes-Parade sans l'introduction, p. 81 Tambour d'ordonnance, Vol. III, R. Goute.	G. Lefèvre	R. Martin
Préparat. II	Cinq Petites Marches nouveau répertoire du tambour.	C. Mathieu	Ed. de la Forêt de Retz.
Elément. I	Fox Bravo.	Vignon	Vignon
Elément. II	Réveil au Bivouac p. 20 et les 3, 4, 5 ^e marches du 3 ^e groupe, p. 9. N.E.P. du tambour, tome 2.	A. Trémine	R. Martin
Brevet	Modern Tempo Drums, p. 74. Tambour d'Ordonnance, Vol. III de Goute.	J. Quinchon	R. Martin
Moyen	Six Quatre Deux p. 71. Tambour d'Ordonnance, Vol. III de Goute.	R. Goute	R. Martin
Supérieur	Ra d'Ac p. 143, Tambour d'Ordonnance, Vol. III de Goute.	Berger	R. Martin

NOTATION ET ATTRIBUTION DES PRIX AUX SOCIÉTÉS

FORMATIONS A, C et D

Morceau « imposé »	40 points
Morceau « au choix »	40 points
Sonnerie	20 points
Marche au Tambour	20 points
Total	120 points

FORMATIONS E, G et H

Morceau « imposé »	40 points
Morceau « au choix »	40 points
Sonnerie	20 points
Marche au Tambour	10 points
Marseillaise	10 points
Total	120 points

FORMATION B

Morceau « imposé »	40 points
Morceau « au choix »	40 points
Sonnerie de Cavalerie	40 points
Total	120 points

FORMATION F

Morceau « imposé »	40 points
Morceau « au choix »	40 points
Sonnerie de Vénérie	40 points
Total	120 points

Les prix sont attribués comme suit :

• de 102 à 120 points	1 ^{er} prix ascendant
• de 90 à 101 points	1 ^{er} prix
• de 72 à 89 points	2 ^e prix
• de 60 à 71 points	3 ^e prix

Une formation qui n'obtient pas la note moyenne de 60 points perd son classement.

Pour les Batteries-Fanfaires, l'épreuve de sonnerie est obligatoire. Les sonneries réglementaires du « Guide pratique du Fanfariste » sont seules valables dans nos concours.

« Le Guide pratique du Fanfariste », Editions Renato Deslauriers, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.

En plus du morceau imposé et du morceau au choix, les « Batteries-Fanfaires » auront à exécuter des sonneries réglementaires qui seront tirées au sort parmi les sonneries suivantes :

- Le garde à vous, L'ouverture du ban, Le rappel de pied ferme, pour les sociétés classées en 3^e division ;
- Le garde à vous, Au drapeau, Aux champs pour les sociétés classées en 2^e division ;
- Au drapeau, Aux champs, Aux morts, pour les sociétés classées en première division, supérieure, excellence et honneur.

Formation B

Fanfaires de trompettes. En plus du morceau imposé et du morceau au choix, ces formations devront exécuter à la demande du jury, une sonnerie réglementaire de Cavalerie voir « Guide pratique du Fanfariste », pages 10, 11, 13.

Fanfaires de trompes. En plus du morceau imposé et du morceau au choix, ces formations devront exécuter, à la demande du jury, une sonnerie réglementaire de vénerie correspondant à leur classement. Voir « Recueil pratique du Sonneur » de A. Devert, Editions A. Leduc.

Pour les formations E, G et H

« La Marseillaise », arrangement Batterie-Fanfane de A. Trémine. Editions Champel sera exigée ainsi que les sonne-



La maison de la clarinette

avec

sa famille complète

conseiller technique :

Monsieur Léon LEBLANC,

1^{er} Prix

du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403. RUE DES PYRENEES

75020 PARIS

☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique.



ries réglementaires, et pour les formations « La Marseillaise », arrangement Colonel Pierre Dupont, Editions R. Martin.

Pour toutes les formations

L'exécution d'une marche Tambour est obligatoire, les sociétés pourront choisir dans la liste suivante :

- Marches réglementaires N.E.P. du Tambour de A. Trémine, tome 2, pages 8, 9, 10. Editions R. Martin ;
- Marches fédérales Dauphinoises de R. Peyré. Editions C.M.F. ;
- Marches de l'air ;
- Marches de la Garde Républicaine. N.E.P. du Tambour, tome 2, pages 11 et 12. Editions R. Martin ;
- Marches progressives de Vernier. (Deux séries).

Les sociétés devront présenter au jury la partition des marches choisies.

FORMATION A Clairons, clairons basses et batterie		
3 ^e Division (toutes sections) Le Clairon de Verdun	M. Wagner	Duhautois
2 ^e Division (toutes sections) Metz	M. Wagner	Duhautois
1 ^{re} Division (toutes sections) Le Rambertois	R. Ponsen	R. Martin
Division supérieure (toutes sections) Joyeux Réveil	A. Trémine	R. Martin
Division d'excellence et honneur pour les batteries-fanfares Fête Basque	A. Trémine	R. Martin

FORMATION B Fanfare de trompettes		
3 ^e Division (toutes sections) Fiers Escadrons	Gaudon	Margueritat
2 ^e Division (toutes sections) La de Langlade	Caille	R. Martin
1 ^{re} Division (toutes sections) Jocariga	Breard	Combre
Division supérieure Looping	Devo	Combre
Divisions d'excellence et honneur Les bords du Rhin	Prodh'omme	R. Martin

FORMATION C Clairons, clairons basse, trompettes, trompettes basse, cors, batterie		
3 ^e Division (toutes sections) Cavaliers et Lignards	R. Coiteux	Besson
2 ^e Division (toutes sections) Provence-Côte d'Azur	A. Trémine	R. Martin
1 ^{re} Division (toutes sections) Bengal	Pigeot	Ed. Forêt de Retz
Division supérieure (toutes sections) Sensations	Poutoire	Ed. Forêt de Retz
Divisions d'excellence et honneur Bossa Nova	A. Bouvet	R. Martin

**LA SOCIÉTÉ MUSICALE
DOIT FOURNIR AU JURY LES MORCEAUX AU CHOIX
EN TROIS EXEMPLAIRES.
LES MORCEAUX IMPOSÉS SONT PRIS EN CHARGE
PAR LE COMITÉ ORGANISATEUR**

FORMATION D Clairons, cors et percussions		
3 ^e Division Retour de Chasse	Forter	Forter
2 ^e Division Cow Bells	P. Léon	Ed. Forêt de Retz
1 ^{re} Division Debout les cors/cors	P. Léon	Ed. Forêt de Retz

FORMATION E Clairons, clairons à pistons, clairons basse et batterie		
3 ^e Division (toutes sections) Capitello	A. Reynaud	Margueritat
2 ^e Division (toutes sections) La cubzacaïse	A. Trémine	R. Martin
1 ^{re} Division (toutes sections) Parade des ailes (toutes les parties obligatoires)	A. Trémine	Besson
Division supérieure Étincelles	A. Trémine	Ed. Forêt de Retz
Divisions d'excellence et honneur Les années 60	Ph. Vignon	Vignon

FORMATION G Tambours et clairons, avec une harmonie ou une fanfare		
3 ^e Division Dragons de Noailles	J. Semler / Collery	Leduc
2 ^e Division Marching Thro'Georgia	Miller	Besson
1 ^{re} Division Flotte de France	J. Semler / Collery	R. Martin

FORMATION H Tambours, clairons, trompettes et cors avec une harmonie ou une fanfare		
3 ^e Division Le grand Atlas	Perdereau	R. Martin
2 ^e Division « Min » Vieux Henin	Fayeulle	R. Martin
1 ^{re} Division Taptoe Majorettes	Luypaerts	Libellule
Division supérieure Marche des Bonnets à poils	Furgeot	Leduc
Divisions d'excellence et honneur Marche pour un anniversaire	D. Dondeyne	ADDM de la Meuse

GRAVATES

Polyester uni crêpe : 30 F HT pièce
(par minimum de 12)

NOEUDS PAPILLONS

Polyester uni crêpe : 30 F HT pièce
(par minimum de 12)

FOULARDS

Coton 100 % uni, unisex
Dimension : 60 x 80 : 35 F HT pièce
(par minimum de 12)

plus de
15 coloris
différents



Ets G. SOUFFRET Fabricant

51, bd Magenta — 75010 Paris Tél. : 42.08.85.48.

50 % d'arrhes à la commande ou contre remboursement

LISTE DES EDITEURS

- Ed. **ALPHA**, 8, rue Balzac, 75008 PARIS.
Tél. (16.1) 45.63.45.47.
- Ed. **BESSON**, La Motte, 03300 CUSSET.
Tél. 70.98.39.61.
- Ed. **BREARD**, 19, rue A.-Cothin, Janville-sur-Juine, 91510 LARDY.
- Ed. **CHAMPEL**, Neuville-sur-Ain, 01160 PONT-D'AIN.
Tél. 74.37.77.33.
- Ed. **COMBRE**, 24, bd Poissonnière, 75009 PARIS.
Tél. (16.1) 48.24.89.24.
- Ed. **DAUGE**, 8, rue Winston-Churchill, 57000 METZ.
- Ed. **DECAMPS**, 11, rue Georges-Lefenestre, 75014 PARIS.
- Ed. **DE PARIS**
- Ed. **DESLAURIER**, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 PARIS.
Tél. (16.1) 42.72.87.59.
- Ed. **DUHAUTOIS**, Athies-les-Arras,
62223 SAINT-LAURENT-DE-BLANGY.
- Ed. **FORET DE RETZ**, B.P. 131, 5 ter, boulevard Millet
02600 VILLERS-COTTERETS.
Tél. 23.72.55.55.
- Ed. **FORTER**, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54000 NANCY.
- Ed. **GRAS**, 36, rue Pape-Carpentier, 72200 LA FLECHE.
Tél. 43.94.04.40.
- Ed. **GUIARD**, 17520 GERMIGNAC
- Ed. **LEDUC**, 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01.
- Ed. **LIBELLULE**, 16, rue P.-Féval, 75018 PARIS.
- Ed. **MARGUERITAT**, 290, avenue Victor-Hugo,
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.
Tél. (16.1) 48.75.64.77.
- Ed. **MARTIN**, 106, grande-rue de la Coupée, 71000 MACON.
Tél. 85.34.46.81.
- Ed. **VAN MAELE**, 34, rue de la Libération, Brunstatt,
68200 MULHOUSE.
- Ed. **VIGNON**, 69, rue Bataille, 69008 LYON.
- ADDM **DE LA MEUSE**, 20, rue Bradfer, 55000 BAR-LE-DUC.
Tél. 29.76.18.18.



A. LEDUC

*Nouveautés pour
la rentrée scolaire*

Couleau : L'HEURE DE FORMATION MUSICALE - THEORIE :

Débutant 1 à la fin d'étude du 1^{er} cycle (6 vol.)

Francois : EXERCICES POUR LE RYTHME ET L'ORÉILLE,

*Travaux dirigés, très facile.
Livres du maître et de l'élève.*

Lab. L'ODYSSEE DU RYTHME. Ecoute et réalisation du rythme à partir d'œuvres classiques.

*Initiation musicale 3^e année.
Livres du maître et de l'élève.*

Ramirez. LE RYTHME A DEUX, en 2 volumes :

1^{er} volume (3^e)

2^e volume (4^e)

Simonin. NOTES ET RYTHMES A PAS DE GEANT

chez votre marchand ou

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

**20%
DE MUSIQUE
EN PLUS**



DISQUE & MUSIQUE

RESERVE AUX MEMBRES DES SOCIETES DE MUSIQUE

Grâce à votre carte personnelle, Disque & Musique vous offre 20 % de remise* sur tout le matériel de MUSIQUE neuf, de toute marque, en emballage d'origine et bénéficiant des garanties fabricant.



AVANTAGES SUPPLEMENTAIRES :

- Location vente sans frais*.
- 25 % de remise pour groupement d'achat de 10 instruments du même modèle (remise non cumulable)*.
- Expédition dans toute la France*.

* Offre exclusivement réservée aux membres des sociétés de musique.

Bon à découper ou à recopier

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Ville : Code postal :

Désire recevoir gratuitement sa carte personnelle et une documentation.

A retourner : Disque & Musique

165, rue de Rennes, 75006 PARIS - Tél. : (1) 45.48.63.37



COMPACT DISC

Par Jean Malraye

MOZART : Symphonie n° 39 en mi bém.

BEETHOVEN : Symphonie n° 2 en ré.

Orchestra of the 18 th Century, dir. Frans Brüggen. Philips 422 389-2. numérique.

Enregistrement public en 1988. Malgré le relativement modeste effectif — 43 musiciens —, cela sonne bien et a du poids. La direction de Brüggen est vivante, romantique, et a de l'accent. Ce n'est pas la première fois qu'il couple Mozart et Beethoven : il y a aussi un C.D. avec la n° 40 de l'un et la n° 1 de l'autre. Un bon disque.

POULENC : Gloria. Stabat Mater. Kathleen Battle, sop. Tanglewood Festival Chorus. Boston Symphony Orchestra, dir. Seiji Ozawa. DGG 427 304-2. Numérique (1989).

Ozawa, du bout de sa baguette incisive, pousse ses troupes à l'assaut des « Fortissimo » avec une belle vigueur, mais sait obtenir la tendresse désirable quand il le faut, par exemple dans le « Domine Deus », l'« Agnus Dei » du gloria ou le « Quam tristis » du stabat. Mlle Battle a une voix riche de timbre et d'émotion, elle sait s'en servir. Tous les admirateurs du grand Poulenc voudront posséder ces deux œuvres de foi par ces interprètes-là, excellemment servis par la technique sonore.

BACH : Chefs-d'œuvre pour orgue : Préludes et fugues en ut, BWV 547 — en La min. — BWV 543 — en si min. — BWV 544. Fantaisie en sol BWV. 15 chorales de l'orgelbüchlein. Choral « Schmücke dich » BWV 654. André Marchal. ADES 13 279-2. Enreg. analogique.

Enregistrement effectué en 1964 à l'orgue du Grossmünster de Zurich. Remarquable hommage rendu à un grand maître français de l'orgue.

SCHUBERT : Symphonies n° 3 en ré, n° 5 en si bémol, n° 6 en ut. Royal Philharmonic Orchestra, dir. Th. Beecham. EMI Studio CDM 7 697 502. Enreg. analogique.

Quelle classe ce Beecham. Quelle



race ! Et quel soin dans le détail ! Cela respire la musicalité la plus accomplie : de la grande gastronomie pour gourmets raffinés. Ces enregistrements datent de 1955 à 59, et malgré l'âge, on écoute avec confort.

SAINT-SAËNS : Les 5 symphonies. Orchestre National de l'O.R.T.F., dir. Jean Martinon. Bernard Gavoty, org. 2 CD EMI CZS 7 62 643-2. Enreg. analogique.

On semble redécouvrir Saint-Saëns : tant mieux. Dans la défense de notre patrimoine musical, il devrait tenir une place importante. A côté des « Tubes » que sont la Danse macabre, le Carnaval des Animaux et son célèbre « Cygne »,

l'introduction et Rondo capriccioso, la Havanaise (deux chevaux de bataille des violonistes virtuoses), les concertos (piano, violon, violoncelle), il y a bien des poèmes symphoniques et des ouvrages lyriques à remettre au répertoire, à commencer par le superbe « Samson et Dalila » et Henri VIII qui vient de ressusciter au Festival de Montpellier. Et les symphonies, que voici sous la baguette d'un grand chef français, enregistrées de 1972 à 75. Certes il y a du Mozart là-dedans, du Schumann aussi, un peu de Brahms, et beaucoup de Beethoven. Peut-on reprocher à un créateur de se nourrir des œuvres de ces prédécesseurs quand ils portent ces noms-là... Et il y a aussi beaucoup de Saint-Saëns, notamment dans la symphonie n° 2 composée à 24 ans (celle en La majeur l'avait été à 15 ans !), et il y a surtout la n° 3 avec

orgue. L'interprétation du National et de Martinon est magnifique de précision, d'équilibre, et très respectueuse du texte. Entre une symphonie de Malher et une de Bruckner messieurs les programmeurs, penser donc à glisser de temps en temps une des 5 symphonies de Saint-Saëns...

« **L'HYMNE OFFICIEL DU BICENTENAIRE** » : Mulata du Bicentenaire. L'hymne du Bicentenaire. Chœur des Prisonniers, extr. de « Fidelio » (Beethoven) ERATO ECD 75508. Numérique.

« L'hymne officiel du Bicentenaire » est avant tout une mélodie... Comme toutes les vraies musiques, elle méprise les frontières. Sur ce disque, vous l'entendez dans une version classique qu'a imaginée Laurent Petitgirard, et dans une version métis (mulata en portugais) qu'a concoctée Jean-Pierre Mas. Maintenant à vous de jouer...! à vous de LA jouer. Elle est le symbole de ce que nous a légué de plus précieux la révolution française : Liberté, Egalité, Fraternité. Ainsi écrit Eric Lipmann dans la notice. Qu'ajouter?... Les chœurs et l'orchestre national de Lyon, dirigés par Petitgirard, sont bons, la technique aussi.

BRUCKNER : Symphonie n° 9 en ré min. Orch. Philharmonique de Vienne, dir. Giulini. DGG 427 345-2. Numérique.

Une magnifique version, peut-être la plus inspirée, de cette grande symphonie. Le chef italien n'a pas fini de surprendre, qui semble être comme un poisson dans ces eaux germaniques. Grande dynamique, tension parfois paroxystique, profondeur du sentiment, plastique orchestral de premier ordre : un chef d'œuvre du disque.

BARTOK : Concerto piano n° 3. Scherzo pour piano et orch. Zoltán Kocsis, p.. Budapest Festival Orchestra, dir. Iván Fischer. Philips 416 835-2. Numérique.

Enregistrements : 1984 et 1985. Un sentiment d'authenticité s'en dégage. Le pianiste joue à merveille de la palette sonore de son instrument, son dialogue avec l'orchestre est bien équilibré, cela a du nerf et du muscle, les nuances sont bien amenées. La prise de son a de la profondeur mais manque un peu de présence.

LES PLUS CELEBRES CHŒURS D'OPÉRAS : Dir. J. Krips, B. Haitink,

H. Von Karajan, R. Muti, T. Schippers, A. Ceccato, Z. Mehta, L. Maazel, J. Barbirolli, A. Lombard, G. Pretre, J. Semkov, A. Cluytens. EMI CDC 7 498 28-2. Enreg. analogique.

L'enlèvement, la Flûte, Fidélio, Nabucco, Le Trouvère, Traviata, Aïda, Otello, Butterfly, Turandot, Faust, Carmen, Tannhäuser, Le Vaisseau Fantôme, Lohéngrin, Le Prince Igor, Boris Goudounov : un beau programme pour les amateurs de chœurs lyriques, bénéficiant d'une efficace « remasterisation ».

BEETHOVEN : « Fidelio », extraits. Helga Dernesch, Jon Vickers, Karl Ridderbusch, Zoltan Kelemen, José Van Dam, Helen Donath, Horst R. Laubenthal, Werner Hollweg, Siegfried Rudolf Frese. Chœur de l'Opéra de Berlin. Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. Von Karajan. EMI Studio CDM 7 630 77-2. Enreg. analogique.

Enregistrement de 1970. Le grand chef désormais disparu, mais toujours vivant par son énorme discographie, était en grande forme comme la belle brochette de chanteurs, à la tête desquels Dernesch et Vickers, Florestan superbe.

LISZT : Sonate pour piano en si mineur. Mephisto. Valse n° 1. Vallée d'Obermann, extr. des « Années de pèlerinage » Stéphane Blet, piano Philips 426 179-2. Numérique.

Regardez le visage de ce jeune virtuose de 19 ans : il a du Liszt dans cet ovale, dans ces ondulations. Puis lisez la notice bien documentée et écrite en parfaite syntaxe ; la signature ? Stéphane Blet ! Enfin écoutez : oui c'est bien Liszt qui est là, sous les doigts d'un autre qui lui ressemblerait comme un frère... Ce jeune homme-là n'est pas ordinaire, et pourtant, on ne nous signale pas qu'il ait d'autres titres que ses premiers prix de piano et de musique de chambre au Conservatoire National de Région de Boulogne-Billancourt.

LA MARSEILLAISE : (Rouget de Lisle - Berlioz) Orchestre de Paris, dir. S. Bychkov. Chœur de l'Orchestre de Paris. Bizet : Carmen (Prélude et Habanera). Orchestre National de France, dir. S. Ozawa. Jessye Norman, sop. Philips CD Maxi single 422 922-2. Numérique.

Notre hymne national devient très international en ces temps de bicentenaire. Mme Jessye Norman le chante avec conviction, et les phalanges de Bychkov et Arthur Oldham sont haute-

ment qualifiées pour lui donner la réplique. Curieuse idée (de qui ?) que de faire dire à la cantatrice : « marchez, marchez » Ne serait-ce qu'au figuré, les femmes ne marchaient-elles donc pas au côté de leurs hommes au combat pour la Liberté ? Et puis par moment, les rentrées de la soliste sont couvertes par l'orchestre. Ensuite un avant goût de l'intégrale de « Carmen » à paraître en septembre, avec Neil Shicoff, Mirella Freni, Simon Estes. Prenez date.

A l'occasion du **Festival Berlioz** qui aura lieu du 16 septembre au 1^{er} octobre 1989 à Lyon/La côte Saint-André deux grands événements à noter :

La création scénique en France de la 1^{re} version opéra-comique de Benvenuto Cellini et la création de Choros, œuvre dédiée par Gilbert Amy à Berlioz.

Pour le **23^e Festival de musique** en Bourbonnais une programmation variée de musique de chambre. A noter le 27 août, un concert donné par l'Orchestre Régional d'Auvergne. Direction Eric Fajeau.

Pour la 9^e année consécutive, l'Association Musicale Spiripontaine organise un stage de musique pluridisciplinaire du 13 août au 27 août 1989. Pour les élèves de niveau supérieur, un master class de violon, un atelier de musique contemporaine et une classe de chant. Pour les élèves de niveau élémentaire, des classes d'alto, flûte, piano, violon, violoncelle, musique de chambre, orchestre.

1990 : 4^e Concours international de composition de la ville du Havre pour orchestre d'harmonie, ouvert d'une part à la musique traditionnelle et d'autre part à la recherche contemporaine. Date limite d'inscription le 31 octobre 1989.

La Fédération Musicale de la Région Centre organise du 2 au 26 août un séjour musical pour des jeunes de 10 à 13 ans avec pour objectif la pratique de la musique d'ensemble au sein d'un orchestre d'harmonie.

Le 30 juin dernier étant lancé le **premier concours de composition Dutilleux** qui aura lieu le 29 septembre 1990 à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire). Date limite du dépôt des œuvres le 31 mars 1990.



Par Claude DECUGIS

Discothèque d'Or

Trois C.D. en provenance de Belgique, des Pays-Bas et de France, avec un très beau répertoire, voilà ce que nous vous offrons pour une rentrée en musique (En faire ? Je l'espère) de qualité. Bonne audition.

« Flanders Music for Harmony Orchestra »

Grand Orchestre d'Harmonie des Guides
direction : Norbert Nozy

- | | |
|-------------------------------------------|-------------------|
| - <i>Flemish Community Anthems</i> | Karel MIRY |
| - <i>Troisième Fantaisie</i> | Peter BENOIT |
| - <i>Gitanerías</i> | Louis DE MEESTER |
| - <i>Het Daghet in der Oosten</i> | Frans C. D'HAEYER |
| - <i>Six Calls from Flemish Provinces</i> | Jef VAN HOOF |
| - <i>Five Calls for Fanfare</i> | Jef VAN HOOF |
| - <i>Solennel March</i> | Jan SEGERS |
| - <i>Funeral March</i> | Jean LOUEL |
| - <i>Four Old Flemish Chants</i> | Arthur DE GREEF |

Ce compact-disc comporte exclusivement de la musique de compositeurs belges des provinces flamandes et démontre toute la richesse de la culture de cette communauté. Lorsqu'en 1847, Karel Miry (1823-1889) composa « Vlaamse Leeuw » (Le lion des Flandres), il lui donna un sous-titre phonétique : « Chant National ». Et pourtant, il ne pouvait prévoir qu'en 1973, le Conseil Culturel établirait l'existence d'un drapeau, d'un hymne et d'un jour férié (11 juillet) proprement flamands. Mais tout ceci fait partie de l'histoire du pays voisin et ami, la Belgique.

Peter Benoit (1834-1901) fut un propagandiste enthousiaste et infatigable d'un art national flamand et se consacra à cet idéal. Il écrivit des œuvres puissantes pour chœurs et orchestre sur ces sujets nationaux flamands (Rubens, Lucifer, La Pacification de Gand, L'Escaut, La Guerre etc...) qui furent joués en plein air avec le concours d'immenses rassemblements choraux et orchestraux.

La « Troisième Fantaisie » pour piano a été adaptée pour orchestre d'harmonie par Arthur Prévost, chef de la Musique des Guides de 1918 à 1945. Il s'agit d'un tout autre aspect du talent de Peter Benoit, avec cette petite pièce pour piano, toute de fraîcheur et de poésie, dans une orchestration raffinée et délicate. Ah ! les belles sonorités que voilà ! « Gitanerías » écrit pour orchestre en 1945, reprend les souvenirs du périple méditerranéen de Louis De Meester (1904). C'est en 1951, qu'il a adopté cette œuvre de jeunesse pour en faire la version définitive pour orchestre d'harmonie. Né à Roselare (Belgique), Louis De Meester

est avant tout un autodidacte dans le domaine musical. Il a acquis son expérience dans divers orchestres, ainsi qu'au cours de ses voyages en France, en Algérie et enfin, au Maroc où il sera directeur du Conservatoire de Meknès, 1934. De retour en Europe, il rencontre Francis Poulenc, Paul Gilson et Jean Absil et devient ingénieur du son à la Radio Belge. Il sera aussi directeur artistique de l'Institut de Psycho Acoustique et de Musique Electronique à l'Université d'Etat de Gand.

Frans D'Haeyer (1889-1971) a écrit plusieurs pièces pour orchestres d'harmonie : « Treurzang » (1941), « Fantaisie op Schotse Volkswijsen » (1946), « Kempische Rapsodie » (1957), des marches et, surtout, « Het Daghet in den Oosten ». Cette œuvre vit le jour pendant la guerre, au cours de l'hiver 1940. Trois anciens chants flamands fournissent les thèmes des sentiments interprétés. Tout d'abord, l'espoir et l'amour de la terre natale, mélancolique, plutôt triste, avant le chant d'espoir amené par un crescendo. C'est une danse commençant sur un Scherzo à 3/8, avant de passer à un 2/4 plus guerrier qui est l'appel à la révolte. Une valse dans un mouvement éperdu conduit à la conclusion. Dans le final, quelques instants de répit sous la forme d'un hymne généreux et noble qui va simplifiant et s'accéléralant pour conduire à la fin de l'œuvre.

Les « Six Appels des Provinces Flamandes » et les « Cinq Appels pour Fanfare » de Jef Van Hoof (1886-1959) sont des pièces très courtes destinées aux cuivres et aux percussions, avec une alternance de mouvements lents — chœurs de cuivres, choral, chant nostalgique — et d'autres

plus vifs : scherzo, tempo de marche ou moderato.

Jef Van Hoof qui fit ses études au Conservatoire d'Anvers, connu très tôt le succès, gagnant un concours de composition avec « Groeninghe », magnifique chant guerrier, qu'il réussit à faire connaître et interpréter. Il est aussi connu pour ses adaptations et compositions pour cuivres et notamment « Vlaamse Leeuw », l'hymne de la Communauté Flamande de Belgique.

Commandée par la Radio Télévision Belge B.R.T., « Solennel March » (Music for a Solemn Occasion) pour orchestre de cuivres a été écrite en 1979, éditée en 1980 et créée en 1981, à la B.R.T., par le Filharmonisch Orkest, dirigé par Fernand Terby.

Jan Segers (1929) est professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles où il forme les futurs chefs d'harmonie. Il y a également mis en place une harmonie de bon niveau. Il a composé plusieurs pièces intéressantes ainsi que des marches. « Solennel March », après une introduction assez longue et indécise, utilise certains procédés contemporains tels glissandos ou flatterzunge, mais ne semble jamais réellement prendre son essor. Au milieu du brillant des cuivres et des chants des cors, l'ensemble fait un peu décousu.

Personnalité très en vue de la musique belge, Jean Louel (1914) a étudié aux Conservatoires Royaux de Gand et de Bruxelles et obtenu, en 1943, le Prix de Rome avec « La Navigation d'Ulysse ». Il a été inspecteur de musique dans l'enseignement et professeur à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth. De plus, il a été membre et président du jury du Concours Reine Elisabeth dont il a écrit, en 1971, le morceau imposé, un concerto pour violon. Réalisée en 1984, pour un concours de la S.A.B.A.M., dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique 1985, « Musique Funèbre » a été créée en novembre 1985, pour la Radio Belge d'expression néerlandaise, par le grand orchestre d'harmonie des Guides (direction : Norbert Nozy) à qui elle est dédiée. Cette œuvre exige de la part des musiciens une grande habileté technique, dans ces moments de tempête et d'intenses déferlements où la virtuosité des grands artistes de la

Musique des Guides est indispensable et incomparable. La fin de cette belle pièce nous rappelle les dernières mesures de « Introduction et Marche Funèbre » de Darius Milhaud que vous trouverez dans les colonnes voisines, où la percussion seule se perd dans le lointain.

La dernière œuvre inscrite au programme est signée Arthur De Greef (1862-1940). Pianiste et compositeur belge, ami personnel d'Edward Grieg, dont il fit connaître le concerto pour piano dans le monde entier, Arthur De Greef a écrit de la musique symphonique, des concertos pour piano et

orchestre, des pièces pour piano. Karel Torfs, ancien chef de la Musique des Guides, a arrangé quatre vieux chants flamands dont nous entendrons des extraits. Tout d'abord « Meurtri est mon cœur », pièce nostalgique qui sonne magnifiquement. Ensuite, une danse rustique, bien scandée, avec dans la partie centrale une Habanera, avant le retour du thème initial très enlevé.

Encore un grand moment musical avec la Musique des Guides. Merci Messieurs.

Réf. : CD 87012 - René Gaily, Patrimony.

« Boule de Feu », poème symphonique, opus 11 (1950) est « Respectueusement dédié au colonel M. Elias ». Malgré le titre et le caractère spécial de cette pièce, il s'agit plus d'une composition de musique pure que de l'interprétation d'un programme préétabli. « Boule de Feu » n'est ni plus, ni moins qu'une ouverture dont la forme reste, en somme, assez classique. « Boule de Feu » a été inspiré à l'auteur à la vue des ruines d'une ville ayant subi des bombardements au phosphore, lors de la guerre 1940-45. Naturellement des sentiments intensivement dramatiques s'y manifestent. La tristesse et la désolation y côtoient l'espoir et le bonheur toujours fugitifs, ces moments engendrant un mysticisme démoniaque.

Encore une grande fresque du grand maître néerlandais Henk Badings (1907-1987) avec cette Quinzième Symphonie pour orchestre d'harmonie : « Conflicts and Confluences ».

Le métier très sûr et l'extrême concentration du compositeur ont été mis en évidence lors de l'ébauche et de l'écriture de la partition. Il a commencé son travail le 18 novembre 1983 et l'a terminé le 15 décembre 1983. Pour une œuvre d'environ 15 minutes, avouez que c'est une sorte d'exploit.

Cette impressionnante symphonie en 3 mouvements, commandée de la S.O.N.M.O. (Union des Sociétés Musicales) commence avec des tensions divergentes menant à un long et inquiétant mouvement lent.

Le final débute par un épisode pour percussions seules, subtil, mais insistant, avant l'entrée du basson solo. On y retrouve toujours les mêmes rythmes, dans des mesures à 7/8, 5/8, 6/8 qui se continuent jusqu'à la fin où conflit et résolution semblent lutter. Toutefois, l'horizon va s'éclaircir et la Symphonie se conclure par un optimiste accord majeur.

Avec ces trois pièces de musique originale, l'orchestre d'harmonie du Conservatoire de Maastricht, sous la direction de Sef Pijpers, se met encore en valeur. La qualité de son interprétation lui permet d'aborder le répertoire de haut niveau, le seul capable — à notre humble avis — de montrer toute la richesse et la spécificité inégalable de l'orchestre à vent.

Références : MBCD 31.1006.72, chez Molenaar (Editions Robert Martin).

« Chanson de Matin »

Orchestre d'harmonie du Conservatoire de Maastricht
direction : Sef Pijpers

- | | |
|------------------------------------|---------------|
| - <i>Symphonie de Printemps</i> | Ida GOTKOVSKY |
| a) Printemps — Incantatoire | |
| b) Automne — Poétique | |
| c) Hiver — Irréel | |
| d) Été — Final | |
| - <i>Chanson de Matin</i> | Edward ELGAR |
| - <i>Boule de Feu</i> | Jos HANNIKEN |
| - <i>Conflicts and Confluences</i> | Henk BADINGS |
| symphony n° XV for symphonic band | |

Après « Symphonie », « Concerto pour saxophone », « Poème du Feu », « Concerto pour orchestre », précédant « Brillante Symphonie », spécialement écrite pour le concours mondial de Kerkrade 1989, voici « Symphonie de Printemps », encore une belle composition due au génie de Mme Ida Gotkovsky (1933).

Cette « Symphonie de Printemps » a fait l'objet d'une création en deux étapes. Le 1^{er} mouvement « Incantatoire » a été joué au Festival d'Uster (Suisse) le dimanche 29 septembre 1985 par l'Harmonie Municipale du Havre, alors que l'intégrale de la Symphonie a été donnée par l'orchestre d'été de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises, sous la direction de Ferdinand Koch, le 28 juillet 1988, en l'église de la Côte Saint-André (Isère), la cité natale d'Hector Berlioz.

La « Symphonie de Printemps » a emprunté son titre à son premier mouvement. Quoique les mouvements portent en exergue des noms de saisons, cette symphonie se défend d'être une œuvre allégorique : chacun d'entre eux sont des moments ou des cycles profonds. Les mouvements les plus importants — Incantatoire et Final — se situent au jaillissement de la vie, au moment où la sève monte, éclate et s'épanouit dans la joie. Ces deux mouvements — le printemps et l'été — accompagnent la croissance de

la lumière. L'automne et l'hiver — « poétique » et « irréel » — marquent le retour sur soi-même, propice à la méditation, à la vie intérieure, prémices du murissement des grandes transmutations. (Texte d'Ida Gotkovsky)

L'œuvre d'Ida Gotkovsky laisse apparaître le prodigieux héritage des différentes cultures dont elle est issue et la maîtrise des moyens acquis près de la grande tradition classique.

« Chanson de Matin », œuvre de musique de chambre d'Edward Elgar (1857-1934) faisait partie des pièces favorites de Pieter-Jan Molenaar, le créateur des Editions Molenaar, et c'est en son honneur que cette publication a été réalisée. Le travail de l'arrangeur Johan de Meij est très adroit et dénote une bonne connaissance de l'orchestre à vent. Né à Wierde (Belgique) en 1912, Jos Hanniken a été l'élève des plus grands maîtres belges ; au Conservatoire d'Anderlecht avec Francis de Bourguignon et au Conservatoire Royal de Bruxelles avec Marcel Poot et Jean Absil, y obtenant des premiers prix de fugue et d'harmonie. Il a fait l'essentiel de sa carrière comme chef de musique militaire, en particulier à la tête de la Zeemachtkapel (Musique des Forces Navales) de 1945 à 1963. Il sera ensuite le directeur des éditions musicales Andel auxquelles il a consacré beaucoup de son temps et de son talent.

« Le Quatorze Juillet »

Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris
direction : Claude Pichaureau

- *Prélude* Henri SAUVEPLANE
- *Ouverture* Jacques IBERT
- *Palais Royal* Georges AURIC
- *Introduction et Marche Funèbre* Darius MILHAUD
- *Prélude du Deuxième Acte* Albert ROUSSEL
- *Liberté* Charles KOECHLIN
- *Marche sur la Bastille* Arthur HONEGGER
- *Fête de la Liberté* Daniel LAZARUS
- *Marche funèbre* Charles KOECHLIN
- *A Glorious Day* Albert ROUSSEL

En demandant à sept de ses amis compositeurs d'écrire une nouvelle musique de scène pour la reprise de son « Quatorze Juillet », le célèbre écrivain Romain Rolland (1866-1944) n'imaginait pas à quel point il allait créer un événement de portée historique dans le petit monde des orchestres d'harmonie.

Réactualisé par la célébration des fêtes du Bicentenaire de la Révolution Française, « Quatorze Juillet » œuvre collective incluant le gratin des compositeurs français de l'époque (1936) peut se targuer d'avoir des « Pères » aussi illustres que Jacques Ibert (1890-1962), Georges Auric (1899-1983), Darius Milhaud (1892-1974), Albert Roussel (1869-1937), Charles Koechlin (1867-1950), Arthur Honegger (1892-1955) et Daniel Lazarus (1898-1964). C'est ce qui en fait tout son intérêt.

Concernant l'aspect historique que nous ne pouvons développer par manque de place, nous vous conseillons de vous reporter à l'excellent article de l'éminent spécialiste Frédéric Robert, paru dans le Journal de la C.M.F. n° 418 de septembre-octobre 1988 ou encore vers « Le Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires » de Désiré Dondeyne et Frédéric Robert. Edition Lemoine (1969). Le « Prélude » d'Henri Sauveplane (1892-1942) est dédié à Maurice Thorez, secrétaire général du Parti Communiste Français. Il fut édité en 1936 aux Editions du Chant du Monde dont le compositeur fut le premier directeur. C'est une partition assez conventionnelle, avec des bugles, cornets et trompettes, sans basson ni clarinette basse, mais avec une contrebasse à cordes et un conducteur en ut. Elle est à la portée de toute société musicale digne de ce nom.

« Quatorze Juillet » — Ouverture de Jacques Ibert.

Elle a pour ambition d'évoquer les derniers moments de l'Ancien Régime. Après les appels de percussion et de cuivres, le calme se rétablit pour introduire un Menuet qui s'enchaînera à une

Ronde. Celle-ci évoluera, vers la fin, vers une atmosphère plus fiévreuse à l'approche du tourment révolutionnaire. L'élégance spécifique de l'écriture de Jacques Ibert est notable dans cette Ouverture.

Palais Royal de Georges Auric.

Avec des emprunts à Gluck et à Grétry, Georges Auric évoque cette atmosphère grouillante de vie, cette foule remuante et inquiète, par une orchestration brillante pour ce prélude qui compte parmi les meilleures pages symphoniques du compositeur.

Introduction et Marche Funèbre de Darius Milhaud

Le 12 juillet 1789, la foule vient d'apprendre le renvoi de Necker. Un cortège s'organise avec un ordre bizarre et solennel, tambour en tête. Une formidable clameur s'élève. Le peuple : en avant ! Telle est la scène finale qu'accompagne le dyptique de Darius Milhaud.

Prélude du Deuxième Acte d'Albert Roussel

L'enthousiasme populaire, la farouche détermination des pionniers de la liberté succèdent à l'atmosphère lourde d'angoisse de la nuit qui a précédé ce jour décisif de notre histoire contemporaine. Dans une page magistrale, Albert Roussel traite cette genèse de la Révolution en une fresque sonore dramatique, et avec quelle éloquence !

Liberté de Charles Koechlin

L'aube du 14 juillet, le futur général Hoche a pris sur ses épaules une petite fille, Julie, qui se met à chanter sur un air populaire : « Liberté, dans ce beau jour, Liberté, remplit ton âme ». Charles Koechlin donne ici l'impression d'une mêlée tumultueuse et ce, sur cet unique thème. Il utilisera toute sa science de l'orchestration et sa connaissance profonde de l'orchestre d'harmonie dans une pièce d'une difficulté inouïe.

Marche sur la Bastille d'Arthur Honegger.

Arthur Honegger confère à cette impressionnante Marche sur la Bastille

une dimension épique et symbolique. C'est, partant des profondeurs, une montée sans cesse renaissante qui n'atteint son paroxysme que pour mieux partir vers une nouvelle remontée, dans une œuvre digne en tous points du puissant symphoniste.

Fête de la Liberté de Daniel Lazarus.

Nous sommes au soir de la prise de la Bastille et la musique accompagne des chants qui se font entendre sur la scène. Ce Final manque d'étoffe, à tel point qu'on a écrit à son sujet que « l'apothéose prend avec Daniel Lazarus une allure de cantate pour distribution des prix ! ».

Extraite de « 14 Pièces pour flûte seule », la Marche Funèbre de Charles Koechlin connaîtra ensuite un accompagnement de piano, puis le compositeur l'instrumentera : a) pour orchestre symphonique ; b) pour harmonie ; c) pour fanfare.

C'est lors d'une soirée à la mémoire de l'écrivain Paul Vaillant-Couturier, salle de la Mutualité à Paris, en octobre 1937, que Charles Koechlin dirigera l'unique interprétation dans sa version pour harmonie.

Ces diverses transformations démontrent bien tout l'éclectisme et la science de ce grand compositeur, encore trop méconnu de nos jours.

Composé en novembre-décembre 1932 à la demande du président de American Bands et créé en juillet 1933, en France, par la Musique de la Garde Républicaine, « A Glorious Day » est une des plus belles pages musicales dédiée à l'orchestre d'harmonie. Ce compact-disc, qui vient d'obtenir un Grand prix du disque de l'Académie Charles-Cros, réunit autour de l'Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, le Chœur régional « A Chœur Joie », Paris-Est (chef des chœurs : Daniel Catenne) et la soprano Edwige Perfetti. Tout en reconnaissant l'excellent travail réalisé par Claude Pichaureau, nous aurions souhaité plus de conviction et de spontanéité dans l'interprétation d'un répertoire d'une si grande richesse.

Compact-Disc — CCD 88615, chez Corelia, 91780 Châlo-Saint-Mars.

Du 2 au 10 août, les 13^e Chorales de Vaison-la-Romaine ont réuni des milliers de choristes et d'instrumentistes autour d'un thème « La Conquête de la Liberté ». Festival international de chant choral puisque plus de 12 pays étaient présents dans le théâtre antique de Vaison-la-Romaine.

Deux journées autour du chant choral les 22 et 23 septembre à Saintes.

Manifestations

Stages

9 au 13 juillet 1989	Chalon-sur-Saône et Blanzay	Sessions direction d'orchestre	Féd. Mus. de Saône-et-Loire, M. Remandet, 27, rue Nicephore - Niepce, 71100 Chalon-sur-Saône.
15 au 26 juillet 1989	Amiens (Somme)	Ensembles et orchestres direction d'orchestre	Féd. Mus. de la Somme, 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens.
21 août au 21 septembre 1989	Villers-Cotterets (Aisne)	Stage de perfectionnement et d'encadrement des batteries-fanfars.	Secrétariat UFOP, 339 Grande-Rue, 60001 Aux Marais.

Congrès

22 octobre 1989	Chartres	Congrès annuel de la Fédération Musicale de la Région Centre	M. J. Hurier, 9 rue du Feu-de-Saint-Jean, Chuisnes, 28190 Courville.
22 octobre 1989	Courseulles-sur-Mer	Congrès annuel de la Fédération Musicale de Basse-Normandie	M. Petit, 100 ter, bd Herbert-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : 31.62.18.47.
5 novembre 1989	Le Puy-en-Velay	6 ^e assemblée générale de la F.M.S. d'Auvergne	M. André Relin, 2, rue Salignat, 03200 Vichy.

CARNET D'ADRESSES

ACADEMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE DE GUERANDE ET DES PAYS DE LOIRE : France Bernacik, 7, rue de l'entente, 44350 Guérande. Tél. : 40.62.00.78.

CONCOURS DE COMPOSITION HENRI DUTILLEUX : Créations découvertes, mairie de Saint-Pierre-des-Corps, 37700 Saint-Pierre-des-Corps.

SEJOUR MUSICAL EN REGION CENTRE : Mme Claudine Fleury, 131, av. des noëls, 41350 Vineuil. Tél. : 54.42.63.23.

CONGRES DES BIBLIOTHECAIRES DES ECOLES ET CONSERVATOIRES DE MUSIQUES : Fabienne Marsault (bibliothécaire de l'I.S.E.U.P.). Tél. : (16.1) 42.66.06.59.

4^e CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION 1990, ORCHESTRAS D'HARMONIE DE LA VILLE DU HAVRE. B.P. 5045-F, 76071 Le Havre cedex. Tél. : 33.35.47.17.22.

ASSOCIATION MUSICALE SPIRIPONTAINE avenue Gaston-Doumergue, 30130 Pont-Saint-Esprit. Tél. : 66.39.03.64. ou 66.39.36.64.

ENSEMBLE EPSILON, 7, av. Philippe-Auguste. 75011 Paris. Tél. : (16.1) 40.24.21.88.

GEORGY SALNIKOV : 2 ul. Maria-Roscha - dom. 12 KV 45 Moscou - 129594 - URSS.

FESTIVAL DE BESANCON. Edith Frilet, 104, bd Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : (16.1) 46.22.78.94.

LA VILLETTE CITE DE LA MUSIQUE, 211, av. Jean-Jaurès. 75019 Paris. Tél. : (16.1) 42.40.27.98.

LE CHANT CHORAL, CENTRE POLYPHONIQUE POITOU-CHARENTES, Abbaye aux Dames - 17100 Saintes.

L'AMICALE DE LA MUSIQUE DE L'AIR, 26, bd Victor. 75731 Paris cedex 15. Tél. : (16.1) 45.52.68.65.

FESTIVAL DE LA CHAISE-DIEU : Hélène Richard, B.P. 150. 43004 Le Puy-en-Velay cedex. Tél. : (16) 71.09.48.28.

LES CHORALIES VAISON-LA-ROMAINE - A cœur joie - Les Passerelles, 24, av. Joannes-Masset - 69337 Lyon cx 09. Tél. : 78.83.19.61.

CONCOURS COMPOSITION POUR ACCORDEONS : Secrétariat du concours P.I.C.A. Office du tourisme B.P. 201. 04001 Digne cedex (France). Tél. : 92.31.42.73.

CHOEUR REGIONAL VITTORIA D'ILE-DE-FRANCE : 4, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. : (16.1) 42.65.08.02.

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE : 72, chemin de Devin, Ch. 1012. Lausanne (Suisse).

SOLUTION DU DIVERTIMENTO

Horizontalement

1. Quarte augmentée.
2. Utrecht - Massenet.
3. Il (Jean II, dit le Bon) - HF (Henri Février) - SS - LD (Léon Daudet, fils d'Alphonse Daudet, auteur de l'Arlésienne).
4. NL (Noël) - Eine - Ecumeurs.
5. Tiers (Se moquer du tiers comme du quart ; 1/4 = 1/3 - 1/12) - Entai - Vrai.
6. Est (L'aurore, en grec Eos, apparaît à l'est) - En - Ge - la.
7. Diabolus in Musica.
8. lo - Elia - I.
9. Mnémosyne (Déesse de la Mémoire, mère des neuf Muses) - Itou.
10. Isobares - Anonne.
11. SO (Sud-Ouest) - Insu - Ive.
12. Iule (Autre nom d'Ascagne, fils d'Enée) - Ore - Alois.
13. Ein - Aye - Elégante.
14. Enéide (L'opéra Les Troyens est inspiré des chants II et III de l'Enéide) - Os - Messe.

Verticalement

1. Quinte diminuée.
2. Utilisations - In.
3. AR (Auguste Renoir) - Eta - Eosine.
4. Rêver - Bambou (Allusion à Lakmé de Léo Delibes) :
*Dans la forêt près de nous
Se cache toute petite
Une cabane en bambou
Qu'un grand arbre vert abrite*
5. Tc - Iseo - Oa (Boa amputé du B initial) - Lad.
6. Eh - NL (Nouvelle Lune) - Sr - Eve.
7. Athée - Yen.
8. Sens.
9. GM (Génie Maritime) - Et - Ile (L'île de Tulipatan est une opérette d'Offenbach) - Ires.
10. Mascagni - Anel.
11. Essuie-mains - EM (Etat-Major).
12. NS (Nord, Sud) - Touage.
13. Télévision - Las.
14. Endurai - Unions.
15. EE - Ra - Ci (Figaro ci, Figaro là, dans la célèbre cavatine du Barbier de Séville de Rossini) - Evite.
16. Tisi (Phtisie en italien) - Arc - ESE (Est-Sud-Est).



Editions Robert Martin

NOUVEAUTES POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

Titre	Auteur	Niveau	Tarif
Les Fontaines de la Concorde, marche de concert	Naude	assez facile	398,50
Légende héroïque, œuvre originale	Faillenot	moyenne force	474 F
Promenade avec mon Carlin, œuvre originale	Devevey/Poutoire	moyenne force	331 F
Sweety	Chapuis	facile	331 F
Toccata 89, œuvre originale	Pommier	assez difficile	474 F
Tour de Piste, œuvre originale	Coiteux	moyenne force	562 F

NOUVEAUTES POUR ORCHESTRE D'HARMONIE OU FANFARE

Atlantic	Brouquières	facile	306 F
Boogie à gogo	Darling	facile	270 F
Cha-Cha Scoop	Darling	très facile	270 F
Crèches-en-do, marche de concert	Delbecq	très facile	270 F
Kiki Blues	Briver	assez facile	331 F
La liberté en Marche, avec tambours et clairons ad. lib	Delbecq	très facile	270 F
Messe sans Frontières	Delbecq	facile	270 F
Les percussions s'amuse	Brouquières	assez facile	270 F
Pour la France et pour Paris, marche avec batterie-fanfare ad. lib. et/ou chœurs ad. lib.	Amade/Pichaureau	assez facile	270 F
Rio	Briver	moyenne force	331 F
Rossini-Marche, avec tambours et clairons ad. lib.	Delbecq	très facile	190,50
Tea-room	Briver	facile	331 F

NOUVEAUTES POUR ORCHESTRE JUNIOR

Clarinis, pour clarinette solo	Devogel	facile	304 F
Effluves, pour flûte solo	Devogel	facile	304 F
En Collette	Coiteux	très facile	473 F
Volupté, pour trombone solo	Devogel	facile	304 F

NOUVEAUTES POUR BIG BAND

Jazzphodèle	Hervieu	assez difficile	237 F
Kiki Blues	Briver	assez facile	152 F
Rio	Briver	moyenne force	152 F
Tea-room	Briver	facile	152 F



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue-de-la-Coupée, 71850 Charnay-lès-Mâcon

☎ 85 34 46 81